

Michel Banniard
Professeur à l'Université
de Toulouse-II
Directeur d'Etudes à l'EPHE-IV (Paris)

SEMINARIO INTERDISCIPLINARE DI TRIESTI, SETTEMBRE 2002

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

TITRE DE L'ENSEMBLE :

*L'HISTOIRE DE LA LANGUE COMME DYNAMIQUE DE LA
PAROLE*

I - LA PAROLE LATINE COMME MOYEN DE COMMUNICATION EN
DIACHRONIE LONGUE

1] INTRODUCTION A PARTIR D'UN DOSSIER EXEMPLAIRE.

Marinien de Ravenne et les Moralia

En Janvier 602, le pape Grégoire I écrit à Jean, sous - diacre de Ravenne, une lettre dont voici l'essentiel : «Mais ce que l'on m'a rapporté de divers côtés, que le très révérend frère Marinien, mon cher Marinien, qui est évêque comme moi, faisait lire lors des Vigiles en public le commentaire sur Job, ne m'a pas fait du tout plaisir, parce que cette oeuvre n'est pas adaptée au public commun et procure à des auditeurs sans instruction plus d'embarras que d'aide. Dis-lui en revanche qu'il faut lire les commentaires des Psaumes, aux Vigiles, pour pousser avant tout aux bonnes actions

les esprits des laïcs¹». Marinien, évêque de Ravenne, est un ami et un admirateur de Grégoire qui lui avait confié la lecture, après correction (*emendatio*), des *Homélies sur Ezechiel*². C'est donc un personnage de tout premier plan, tant dans la hiérarchie que du point de vue culturel. En outre, Jean aussi est un érudit : il est en quelque sorte le secrétaire de Marinien. Grégoire le charge de faire retirer de la circulation des «copies pirates» de certains exposés faits par lui-même, et une copie fautive des *Commentaires sur Job*, que s'est procurée Marinien. Cette affaire se déroule donc entre des hommes que nous pouvons appeler de véritables professionnels. Il n'est pas question de décisions disciplinaires aléatoires, mais de règles pédagogiques mûrement réfléchies.

Dans le cas présent, il s'agit d'une lecture, faite à haute voix (par un *lector*), du texte des *Moralia* pendant les Vigiles. Le public est formé de laïcs (comme le donne à penser l'expression *mentes saecularium*), et probablement sans culture dans sa majeure partie (*rudēs auditores*) : il n'est à même, de ce fait, de tirer profit que d'une oeuvre «faite pour le peuple (*opus populare*)». Les motifs invoqués par le pape pour justifier son interdiction sont une application directe du critère de la *discretio* exposé dans la *Règle*. On peut naturellement objecter que Grégoire aurait été mal informé sur le niveau culturel des fidèles ravennates. Ravenne est restée plus longtemps que Rome cité impériale en Occident ; et, surtout, sa situation de métropole mère dans l'exarchat byzantin, étroitement liée à Constantinople, a pu garantir à sa population un niveau culturel plus élevé qu'à Rome - du moins dans le cas des laïcs. Dans ces conditions, Marinien n'aurait pas eu tort de procéder à une lecture publique des *Moralia* devant une assemblée au niveau culturel supérieur, dans l'ensemble, à celui que lui attribuait Grégoire. Mais cette objection ne change rien au fond : pour des esprits à la culture lacunaire, le pape juge - sans doute avec raison - son oeuvre trop ardue, et il en tire des

¹. *Ep.*, 12, 6 : «*Illud autem quod ad me quorundam relatione perlatum est, quia reuerentissimus frater et coepiscopus meus Marinianus legi commenta beati Iob publice ad uigilias faciat, non grate suscepi, quia non est illud opus populare et rudibus auditoribus impedimentum, magis quam proeuctum generat. Sed dic ei ut commenta Psalmorum legi ad uigilias faciat, quae mentes saecularium ad bonos mores praecipue informent*».

². *Ep.*, 12, 16a : «*Homilias, quas in beatum Ezechielem prophetam ita, ut coram populo loquebar, excerptae sunt, multis curis inruentibus in abolitione reliqueram. Sed post annos octo, petentibus fratribus, notariorum schedas requirere studui easque . . . transcurrens, in quantum ab angustiis tribulationum licuit, emendauī. Tua itaque dilectio has sibi ad legendum mitti poposcerat, sed ualde incongruum erat, ut aquam despicabilem hauriret, quem constat de beatorum patrum Ambrosii atque Augustini torrentibus profunda ac perspicua fluentia adsidue bibere*». Faut-il sentir un peu d'affectueuse ironie dans la référence à la culture de Marinien ? De toute manière, il n'y a pas lieu de douter que sa formation intellectuelle ait reposé sur la lecture d'Ambroise et d'Augustin.

conséquences pratiques sans céder à la tentation d'une lecture qui ne serait alors plus qu'une cérémonie hiératique d'apparat satisfaisant sa vanité.

Ce cas exemplaire montre que chez Grégoire, théorie et pratique vont de pair. La conséquence en est pour nous que son témoignage, direct ou indirect, sur les problèmes des rapports entre la communication écrite et la communication orale de son temps est de grande valeur et doit être étudié de près.

Servulus et les lectores

Le premier semble avoir particulièrement frappé Grégoire, puisqu'il reprend un *exemplum* développé dans une homélie : «Je me souviens aussi d'avoir raconté, dans les homélies sur l'Évangile, qu'il y avait sous le portique par lequel on passe, pour se rendre à l'église du bienheureux Clément, un certain Servulus. Il était matériellement pauvre, mais riche spirituellement... Il ne savait absolument pas lire, mais il s'était acheté des codex et en offrant son hospitalité à tel ou tel clerc, il leur faisait lire devant lui ces textes. Il advint qu'il apprît à sa manière l'Écriture Sainte, bien que, comme je l'ai dit, il ne sût absolument pas lire³».

Ce texte célèbre a donné lieu à des traductions et à des adaptations nombreuses. Le personnage mis en scène était bien connu du public romain, et c'est celui-ci que Grégoire prend directement à témoin. Peut-on se faire une idée plus précise de sa place dans la société ? Ce n'était sûrement pas un prolétaire au sens strict. Il avait en effet les moyens d'acheter des manuscrits. Or, ceux-ci coûtaient cher, même après le triomphe du codex.

Les invités de Servulus étaient capables de lui lire à haute voix les Écritures de manière assez satisfaisante pour qu'il en tirât le meilleur profit. Le terme de *religiosos quosque* est ambigu. S'agissait-il de clercs ? De moines ? De laïcs *conuersi*? Dans tous les cas, ces âmes charitables avaient les aptitudes de *lectores*. Or, cette fonction était difficile et demandait une formation spécifique. S'il s'agissait donc de laïcs, ils avaient bénéficié d'une éducation spéciale - privée très probablement - et un tel degré d'instruction ne saurait correspondre qu'à des citoyens ayant quelque aisance. L'hospitalité qu'offre Servulus avait en conséquence une qualité suffisante pour retenir ces hôtes de passage (mais ce n'est pas un puissant - *potens* - c'est un dépendant et en ce sens un *pauper*). Où se tenait Servulus ? Sa présence sous le portique, malgré l'ambiguïté du texte, qui pourrait incliner à le comprendre ainsi, n'est pas permanente. Pour recevoir ses hôtes et se faire faire la lecture, il ne pouvait que rentrer chez lui. Faut-il comprendre qu'il apprit les Écritures par cœur uniquement par ce moyen ? En

³. *Dial.*, 4, 15, 2-3. L'*exemplum* est repris de *Hom. in Ev.*, 1, 15 (PL, t. 76, c. 1133 C-1134 B), presque mot pour mot.

ce cas, les séjours de ses invités ont dû représenter un temps important - même en admettant une excellente mémoire auditive, vraisemblable chez une personne ne participant d'ordinaire qu'à la culture orale.

Transparence langagière

Ce qui est très frappant dans l'histoire, est qu'elle montre l'application d'une recommandation exprimée un demi-siècle plus tôt par Césaire d'Arles. Or, ce dernier pensait précisément à des marchands⁴. Le cas de Servulus méritait donc, pour Grégoire, un traitement narratif exemplaire : il devait servir de leçon aux laïcs de la Ville, même quand ceux-ci ne jouissaient que d'une très modeste aisance. Le *testimonium* s'insère bien dans un cadre matériel, historique et social que l'on sent assez précis pour ne pas refuser sa valeur au témoignage grégorien.

Or, il constitue une invitation nette formulée à l'intention des laïcs, même illettrés, à profiter directement de la tradition écrite chrétienne orthodoxe. Grégoire insiste en effet sur le handicap majeur de Servulus : non pas être paralytique, mais illettré (*nequaquam litteras nouerat... cum litteras funditus ignoraret*). Servulus n'avait reçu absolument aucun enseignement scolaire. Il en est donc réduit à passer par le truchement de la communication orale, pour avoir accès à la communication écrite ; il a pour seul médiateur linguistique sa langue maternelle. C'est elle qui lui permet de mémoriser le texte latin des Ecritures. L'expression *iuxta modum suum* se réfère donc à cette situation culturelle spécifique ; elle signifie «à la manière d'un illettré (de bonne volonté - *studiosé*)». L'*exemplum* montre donc l'audition directe du texte latin par un illettré. Servulus vainc les obstacles physiques et culturels ; parmi ces derniers, l'empêchement linguistique n'est en aucun cas évoqué. Ne pas savoir lire, ne pas posséder de *codices* des Ecritures, constituent d'indéniables entraves. Servulus gagne à les surmonter sa fin merveilleuse et sa sainteté. L'*exemplum* exclut ainsi que l'expression *litteras nescire* puisse signifier automatiquement, comme le voulait la thèse d'H. Grundmann, «ne pas savoir le latin». Il faudrait autrement admettre soit que Servulus avait appris par coeur le texte, à force de l'écouter, sans le comprendre (mais on conviendra que cette interprétation serait forcée) ; soit qu'il eut quelque médiateur supplémentaire à ses côtés qui lui apprit oralement le latin, ou lui traduisit le texte. Cette lecture du récit ajouterait beaucoup à la lettre de l'*exemplum* grégorien ! Ajoutons que le pape n'aurait pas manqué de placer la figure de l'interprète dans son récit, si sa

⁴. CAES. ARELAT., *Serm.*, 6 et 8 : l'évêque d'Arles encourage la location de mercennarios litteratos (donc de lecteurs privés rétribués) par les analphabètes riches pour que ceux-ci aient accès à l'écriture.

présence avait été nécessaire : c'eût été un obstacle de plus que Servulus aurait eu le mérite de lever. Nous disposons donc bien là d'un argument positif indirect en faveur de la transparence linguistique du latin en Italie vers 600.

2] UNE RECHERCHE EN MOUVEMENT

La sociolinguistique diachronique (également dénommée rétrospective) a entrepris depuis une trentaine d'années de reposer des questions anciennes, traditionnellement traitées par la philologie romane, en recourant à des voies d'approche différentes [BANNIARD, 1975, 1991b, 1991c, 1992a, 1992b, 1996b, 1999b ; HERMAN, 1993, 1996 ; RICHTER, 1976, 1983, 1994a, 1994b ; VAN UYTFANGHE, 1976, 1987, 1989, 1991, 1994 ; WRIGHT, 1982, 1991, 1997, 1998]. La question centrale posée depuis le siècle dernier par les philologues romanistes a concerné les causes, les modalités et la chronologie du passage du latin aux langues romanes. Je ne reprendrai pas ici les réponses qui ont été apportées et répétées depuis un siècle avec peu de variations pour me consacrer directement aux innovations induites par la nouvelle discipline.

Cette dernière s'est fondée sur une série de constats de type épistémologique, qui ont permis à certains chercheurs de prendre conscience des pétitions de principe qui étaient à la base des chronologies établies dans la perspective de la grammaire comparée des langues romanes. Les conclusions posées à partir de la méthode dite de reconstruction rétroactive de la langue parlée des origines en se fondant sur les monuments attestés par les dialectes romans médiévaux ou contemporains sont contredites par les datations offertes par la méthode que l'on pourrait dire de construction prospective fondée sur les monuments latins. Les deux tunnels forés depuis ces deux extrémités chronologiques dans le massif du temps langagier avec ces outils-là ne se rencontrent jamais : autrement dit, la recherche perd son objet en route.

L'école philologique du XIX^e siècle a eu conscience de ces difficultés et a tenté de les surmonter en inventant une sorte de médiateur langagier, le fameux latin "vulgaire". Cette entité a été chargée de creuser une galerie reliant les deux tunnels, latins et romans. Elle a connu un avatar moderne au XX^e siècle avec le concept de diglossie qui a été appliqué aux siècles de transition pour rendre compte de l'écart entre la langue écrite et la langue parlée. La diglossie est en fait le produit de la projection en diachronie longue du concept synchronique de latin vulgaire. L'un comme l'autre concept, si commodes, voire si scientifiques, aient-ils pu paraître, repoussent les obstacles sans les lever. S'ils semblent restaurer une voie de continuité dans la chronologie, ils déconstruisent le champ de la continuité dans la parole vivante

représentée par l'ensemble des locuteurs latinophones, autrement dit la latinophonie.

Retrouver cet objet langagier dans sa continuité sociale et temporelle n'était possible qu'en analysant les causes intrinsèques de l'échec subi par les modèles traditionnels. La masse de travaux qui les nourrit a beau être impressionnante, il a bien fallu se rendre à l'évidence qu'ils étaient tous modelés selon des principes ne pouvant que conduire à l'aporie indiquée. Le tableau ci-dessous propose une synthèse de ces traits.

Les modèles implicites des descriptions traditionnelles [BANNIARD, 1996a]

	Langue populaire		Langue savante
Normée	-		+
Evolutive	+		-
Dialectalisée	+		-
Majoritaire	+		-
Prestigieuse	-		+
Attestée par écrit	-		+
	«Historique, mais inaccessible»		«Accessible mais hors histoire»

Or, dès qu'il s'agit de parole, les phénomènes ne peuvent jamais dans la réalité se classer et s'analyser selon des répartitions élémentaires de type binaire. *A fortiori*, dans le cas de processus aussi massivement complexes que la transformation d'une langue d'un type à un autre en diachronie longue, tous les modèles réducteurs doivent être abandonnés. Outre la constatation précitée des limites de la philologie traditionnelle sur la question du passage du latin aux langues romanes, la référence aux disciplines innovantes travaillant sur la synchronie de la parole conforte un tel changement méthodologique. Il a été en effet possible de mieux orienter la problématique en déterminant avec une bonne précision les facteurs de confusion : deux champs conceptuels contradictoires en apparence refusent de se rencontrer (latinité/ romanité) ; il existe pourtant une structure définitoire requérant la possibilité de cette rencontre (le changement a existé, les latinophones sont devenus romanophones); malgré cela, est constatée l'impossibilité de saisir *in vivo* cette structure (décrire le système en devenir). Or cette problématique a été analogiquement rencontrée et traitée avec succès par des disciplines parallèles qui ont fait l'objet des recherches les plus innovantes. Travaux pionniers des dialectologues ouvrant les atlas

linguistiques et la boîte de Pandore de la variation géographique [BANNIARD, 1980b] ; travaux modernes des spécialistes de la variation sociale lancés par les écoles américaines de sociolinguistique [LABOV, 1976, 1978] ; travaux sur la variation culturelle introduits par l'étude de la genèse des nouvelles langues créoles [TRUDGILL, 1991] : la variation a cessé de n'être qu'un accident fâcheux arrivé à l'essence pure de la langue, pour devenir partie constitutive de l'identité de cette dernière. Les rapprochements avec les modèles chaotiques qui émergent en ce moment sous quelques plumes hardies me paraissent en ce sens justifiés.

Issue de l'application à la recherche traditionnelle en diachronie des méthodes de la recherche moderne en synchronie, la sociolinguistique diachronique tente de répondre à cette nouvelle exigence épistémologique.

3] CHRONOLOGIE DE LA COMMUNICATION ET CHRONOLOGIE DE LA PAROLE

Les questions préalables de méthode ont reçu des réponses suffisamment assurées pour passer aux résultats qu'apporte cette voie d'approche orientée vers la description de la transition du latin aux langues romanes. L'interrogation lancée initialement en termes sociolinguistiques sera répétée en des termes légèrement changés : pendant combien de temps le latin a-t-il pu servir de langue de communication générale ? Elle devra être complétée par une autre. Si elle est, en effet, susceptible de recevoir une réponse véridique, celle-ci aura d'autant plus de chances d'être fiable qu'elle offrira des nuances à un double titre : en synchronie, avec des fluctuations liées à des facteurs contextuels (difficulté du sujet, talent de l'orateur ou du lecteur, variations langagières) ; en diachronie, avec une tendance générale qui devrait ménager des degrés franchis en fonction du facteur temps vers le brouillage de la communication. Ni en synchronie, ni en diachronie en effet, on ne saurait imaginer des oppositions binaires : tout échange communicationnel un tant soit peu complexe suppose une certaine perte d'information, sans que la présence de trous dans le tissu communicationnel n'implique automatiquement l'existence de systèmes langagiers hétérogènes ; toute évolution significative en diachronie ne saurait non plus se manifester sans être précédée par des prodromes, le développement de crises communicationnelles dont l'ampleur et la persistance seraient suffisantes pour préjuger d'une véritable mutation sociolinguistique.

I} VITALITE DE LA CV AUX IV^E ET V^E SIECLES

Trente ans de travaux conduits selon les principes de la sociolinguistique

diachronique ont permis de tracer une véritable histoire de la communication verticale latinophone en Occident Latin. Tous témoignages et toutes régions confondues, elle fonctionne aux IV^e et V^e siècles avec une vitalité comparable à celle dont serait susceptible de jouir n'importe quelle langue vivante contemporaine [BANNIARD, 1992a, chap. 1 ; 1995b ; 200c ; OLIVAR, 1991].

Bien entendu, son efficacité varie en fonction de différents paramètres qui sont répertoriés sous trois rubriques :

1] Paramètres liés aux conditions externes, sociales, culturelles et mentales de l'Antiquité Tardive. D'un côté y jouent des facteurs négatifs : société fortement inégalitaire ; proportion élevée d'illettrés ; séparation ville/ campagne... De l'autre des facteurs positifs : institutions impériales unificatrices ; circulation continue sur les voies routières et maritimes ; système scolaire limité mais efficace ; prestige des monuments... [CARRIE, ROUSSELLE, 1999].

2] Paramètres internes liés à la diffusion du christianisme. Fondée sur une tradition écrite, la foi chrétienne est massivement diffusée par la parole latine en Occident. En 400, la fusion entre l'ancienne tradition, culturelle et langagière, païenne, et la tradition plus récente, tant culturelle que langagière chrétienne, a nettement progressé. Toute la force conquérante de la nouvelle religion requiert une activité intense de communication directe, en face-à-face. De plus, elle ne joue pas que dans le sens descendant : l'Eglise accepte de soumettre ses moyens de communication à l'épreuve de vérité de la compréhension et de la réception de son message. Même si la christianisation peut être parfois interprétée comme une intrusion, voire comme une violence dans la vie des individus, elle n'échappe jamais à la règle de la clarté communicante. Il est impossible de produire ici la masse des documents qui prouvent que toutes les couches de la population sont concernées et effectivement touchées. Approuvée ou non, souhaitée ou crainte, cette expansion de la nouvelle religion se produit dans une activité communicationnelle si intense que le verrou, évoqué plus haut, des 90 % de locuteurs inaccessibles à l'enquête, saute. La communication chrétienne est à la fois pleine de vitalité et invasive [BROWN, 1992, CAMERON, 1991 ; PIETRI, 1995].

3] Paramètres internes liés aux choix langagiers eux-mêmes. L'avènement du christianisme et sa prise en charge par des intellectuels de haute volée convertis aux nouvelles valeurs, mais pétris de tradition latine, a permis de tracer clairement les conditions d'une communication générale en latin. Certes, les orateurs de l'Antiquité classique se posent le problème des limites qu'imposent à la dextérité langagière d'un orateur, sûr de ses registres stylistiques, les contraintes de la communication. Mais d'une part il est toujours difficile de savoir dans leur cas à quel public ils pensent précisément, et ce que nous savons de la société romaine de la République et du début de l'Empire nous incline peu à leur attribuer une vraie prise en compte de la totalité

des locuteurs, quel que soit leur rang social, culturel et langagier. Et d'autre part, les efforts de modération stylistique sont toujours bornés par le critère de l'*elegantia* et par le bon goût de l'élite [BANNIARD, 1988]. Ces deux limitations sont remises profondément en cause par la pastorale chrétienne. Deux préceptes neufs ont en effet émergé : d'abord la simplicité des premiers Apôtres était aussi langagière puisqu'ils exerçaient des métiers humbles et que leur parole relevait du *sermo piscatorius* ; ensuite la mission primordiale de communiquer la Bonne Nouvelle à tous les individus faisait un devoir aux pasteurs de rendre leur langue à tout prix compréhensible. La rencontre avec les grandes catégories de la rhétorique classique n'en fut pas pour autant rendue impossible, parce qu'il put y avoir coïncidence autour de la notion de sublime. Le fait que la leçon du Christ soit sublime, même si elle était exprimée en style humble, était une nouveauté que pouvaient accepter des lettrés pétris de culture savante. La théorie et la pratique de la communication verticale connurent leur apogée avec Augustin. Ses choix langagiers peuvent être systématisés pour tirer une sorte de portrait de la latinité qu'il jugeait efficace, notamment sous la forme du fameux niveau de langue dont il promeut l'emploi, le *sermo humilis*. Ce dernier correspond à un registre purement stylistique de ce qu'était devenu le latin parlé tardif au V^e siècle. Les choix langagiers sont alors nets : le paramètre fondamental en est la langue parlée naturelle de l'Antiquité Tardive et aucun élément disponible ne permet d'y glisser une dualité quelconque latin/ roman [AUERBACH, 1958 ; BORST, 1957, 1958 ; LENTNER, 1963 ; NORDEN, 1898].

On a surinterprété les indications d'Augustin sur des difficultés relevant non du style ou du sujet, mais de la langue elle-même. Les mêmes passages touchant ces points sont cités à l'envi par des commentateurs qui, se souciant peu de lire l'oeuvre de l'évêque et ne s'intéressant que transitoirement au contexte culturel, insistent sur ses quelques allusions à des problèmes qui touchent vraiment à l'évolution du latin [BANNIARD, 1995a, 2000a]. Ses observations relèvent souvent de problèmes de phonologie qui doivent être compris sans extrapolation et qui, de toutes façons, ne concernent que très peu la fluidité des échanges et de la communication : le fait que les [a] finaux atones se soient probablement tous abrégés peut-il vraiment troubler la communication générale ? Les cas d'homonymie créés par la rélévation des oppositions quantitatives au rang de traits corrélés sont facilement surmontables. Les distinctions morphologiques présent/ prétérit reposant sur une opposition quantitative [prés. *uenit*, e bref // prétérite *uenit*, e long] peuvent-elles effectivement introduire des perturbations ? Des solutions vicariantes apparaissent : d'abord, et le plus simplement, cette opposition étant transphonologisée en e ouvert // e fermé, ces deux temps sonnent en P3 avec un timbre distinct. Ensuite, des renforcements interviennent parfois, le e du prétérite se fermant jusqu'à i [*ueni* > **vini*], par exemple, ce qui augmente le rendement de l'opposition. Enfin, quelle langue ne fonctionne pas sans une certaine proportion d'homonymie et d'ambiguïtés ? Ces variations ne font pas sortir la parole collective de la latinophonie, et Augustin manifeste fréquemment

que la langue naturelle d'Afrique change ou a changé, mais il met cela à juste titre au compte d'une belle vitalité latine. Les indications en ce sens sont si massives que l'on peut s'interroger sur le déséquilibre épistémologique qu'introduisent les interprétations privilégiant les conclusions à tirer des indices négatifs. Et pourquoi, de toutes façons, croire en la validité du témoignage augustinien quand il met le doigt sur des discontinuités et la récuser lorsque, de manière quasiment continue, il insiste sur les continuités ?

Si érudit, et si maître du langage qu'ait été ce romain d'Afrique, il a pris sa part de la confrontation langagière dans sa complexité et dans sa rudesse [MANDOUZE, 1968]. Lui-même a créé un genre littéraire inconnu, écrit dans une prose latine inouïe, mais où tout lecteur familier de la période éprouve nettement par moments le *tempo* de la latinité tardive [FONTAINE, 1987]. Il n'a pas hésité non plus à mouler le phrasé de sa prédication sur le latin vivant d'Afrique, jusqu'à l'émailler de tournures qui feraient les délices des romanistes si, précisément, ce n'étaient pas de très beaux idiomatismes appartenant à la latinophonie tardive [BANNIARD, 1998b].

II} SOLIDITE DE LA CV AU VI^E SIECLE

Le VI^e siècle est de plus en plus traité par les historiens comme un siècle de prolongement de l'Antiquité Tardive. Les conditions externes de la civilisation changent évidemment, mais avec une lenteur suffisante pour que la dynamique impériale ne s'efface pas brusquement. La CV continue de fonctionner solidement pendant cette période, même si l'on peut détecter certains infléchissements.

Reprenons les trois rubriques précédentes.

1] Paramètres liés au passage d'une Antiquité tardive se prolongeant à un très haut Moyen Age s'amorçant. Certes l'effet unificateur des liens institutionnels entretenus par l'Empire s'est considérablement réduit (quoiqu'il faille tenir compte de l'effet induit par les reconquêtes menées par l'Empire romain d'Orient). Mais à cette date le réseau institutionnel ecclésial est déjà suffisamment dense et efficace pour remplacer en partie le foyer centripète qui s'était ainsi affaibli. Quant aux modifications dans les rapports sociaux, ils entraînent une certaine rétraction du nombre de *litterati*. Mais les analphabètes avaient toujours été largement majoritaires sous l'Empire : une perte même sensible ne changeait que très peu le rapport global. De plus, le fait d'associer la "décadence" du latin et l'effacement du système scolaire (qui lui aussi n'a jamais concerné qu'une minorité), provient non d'une analyse linguistique, mais d'un préjugé culturel. L'évolution de la langue naturelle ne dépend qu'assez peu du système scolaire : on a parlé latin avant l'école (et l'Empire) ; et encore après... En diachronie vraiment longue, l'effet du système éducatif sur l'évolution d'une parole vive est sinon nul, du moins très limité. En revanche, l'abaissement du

niveau d'instruction dans certains royaumes germaniques a pu influencer la maîtrise de la langue écrite, mais c'est un effet distinct de l'évolution de la parole [BANNIARD, 1989 ; RICHE, 1973 ; WOOD, 1990].

2] Paramètres liés à la christianisation. Trois phénomènes caractérisent ces siècles : la promotion des anciennes élites romaines dans le nouveau *cursus honorum* qu'offre l'Eglise ; l'extension et l'approfondissement de la christianisation des campagnes (développement des réseaux paroissiaux à la faveur des premiers défrichements) ; la diffusion massive du monachisme et la création de milliers de monastères, ces institutions étant à la fois renforcées et concurrencées par des formes exotiques de christianisation comme l'érémitisme. C'est pendant ces siècles que se développe le culte des saints qui fleurit jusqu'à pourvoir chaque cité de quelque importance d'un "patron", associé à un lieu de culte (reliques), à un cimetière (inhumation *ad sanctos*), et surtout à une abondante production hagiographique (*Vitae*). Ces tendances signifient une forte emprise des *litterati* (même si leur niveau culturel est souvent inférieur à celui de l'époque impériale) sur l'espace social, tout en fournissant aux enquêteurs modernes un matériau suffisamment abondant pour leurs enquêtes. [ATSMAN, 1989 ; HEINZELMANN, 1976 ; PERIN, 1992 ; PIETRI, 1998 ; RICHE, 1993].

3] Paramètres liés aux choix langagiers. L'apparition et la diffusion des *Vitae sanctorum* resserrent le maillage communicationnel en Occident Latin, tout en donnant de nombreux indices sur le bon fonctionnement de la CV. Ces oeuvres, écrites et copiées pour être lues à haute voix lors de la fête annuelle du saint, nous procurent avec la prédication les systèmes de mesure les plus sûrs quant à leur réceptibilité par des *illitterati*. Cette dernière dépend, comme aux siècles précédents, de choix non de langue, mais de style. La terminologie avec laquelle les lettrés décrivent leurs préférences langagières reprend, diversifie, et confirme les principes de l'époque impériale. Il est peu efficace de chercher à mettre des étiquettes trop précises pour traduire en termes diastratiques ou diatopiques leur vocabulaire. Césaire d'Arles au VI^e siècle désigne d'une part une élite lettrée au goût raffiné (*eruditi, eruditae aures*), de l'autre la communauté des fidèles illettrés aux désirs et aux capacités intellectuelles plus simples (*imperiti, simplices*). Pour être réceptible, le message chrétien a l'obligation de quitter les hauteurs rhétoriques (*scholasticorum altitudinem*) pour s'abaisser à la parole qui marche en rase campagne (*pedestri sermone*), ce qui contraint le prédicateur à parler comme ces illettrés (*rustica uerba*) afin de compenser leurs limitations (*ignorantia*). Evidemment, il y a une pointe de coquetterie provocante à décrire son langage simple, mais élégant et clair, comme s'il s'agissait d'une parole d'illettré. Mais on cherchera en vain sous cette description une référence à autre chose qu'à une différence de niveau : il s'y manifeste la situation ordinaire d'une communication de masse ; d'autre part, si de nombreux indices laissent filtrer la résistance entêtée des fidèles aux injonctions de leur pasteur, jamais rien n'indique que leur inertie serait due à un problème de réceptibilité [BANNIARD, 1996b].

Des conclusions très proches s'imposent à la lecture des oeuvres de Grégoire de Tours un demi-siècle plus tard. Dans ce cas, l'information provient non plus de sa prédication, qui ne nous est pas parvenue, mais de son oeuvre hagiographique. Bien qu'il soit loin d'avoir l'envergure d'Augustin, Grégoire partage avec lui l'audace de la créativité (l'écriture de ses *Libri historiarum decem* est au moins aussi innovante qu'a pu l'être celle des *Confessions*) et le souci de la communication. L'évêque a une fine conscience des registres langagiers, des plus raffinés (il lit avec délectation Sidoine Apollinaire !) aux plus simples. Ses analyses sur la faiblesse de sa formation grammaticale, si elles comportent une part de coquetterie qui pourrait discréditer la validité de son témoignage, prouvent toutefois au moins que son agilité mentale et sa dextérité d'observateur en communication sont suffisamment vives pour lui accorder un crédit solide en matière de sociolinguistique. Les variétés diastratiques de la parole commune affleurent régulièrement à sa conscience, mais les conclusions sur l'efficacité de la CV confirment le maintien du continuum langagier : les extrêmes y opposent une latinité en style savant (*philosophantem rhetorem*), pétrie d'effets oratoires (périodes, archaïsmes), et une latinité en style d'illettré (*loquentem rusticum*), héritière du *sermo humilis* (phrases courtes, répétitions, mots courants) [BANNIARD, 1995a; HERMAN, 1999 ; NORBERG, 1966].

Ces conclusions sont valides pour toutes les régions latines de l'ancien Empire. On en est assuré tant par des enquêtes ponctuelles, par exemple en Italie, que par les résultats probants d'études plus importantes touchant le siècle suivant, à partir desquelles il paraît légitime de conclure pour ce siècle-ci dans le même sens que pour la Gaule.

III} CONTINUITÉ DE LA CV AU VII^e SIÈCLE

L'histoire de la CV continue sans notables changements en Gaule, tant méridionale que septentrionale. Quoique nous n'y disposions plus de grands auteurs littéraires, les *Vitae* [VAN UYTFANGHE, 2001] contiennent de nombreuses indications sur la permanence de ce fonctionnement [BANNIARD, 1992a, p. 253-303, 1992b ; VAN UYTFANGHE, 1987, 1989, 1994]. Le vocabulaire avec lequel les auteurs (souvent anonymes) nomment leur langage est suffisamment riche et varié pour que le sociolinguiste puisse exploiter ces indications, au milieu desquelles émerge la préface à la seconde rédaction de la *Vita Leudegarii*. En précision, en originalité et en élégance, cette dernière fait un écho très réussi aux auto-analyses de Grégoire de Tours et clôt au tournant des années 700 une période de continuité pas trop chancelante de la CV avant les problèmes qui affleureront au VIII^e siècle.

On aurait tendance à raisonner par *a fortiori* dans les cas de l'Italie ostrogothique,

puis de nouveau impériale, et enfin lombarde, en faveur d'une continuité vigoureuse de la CV. Tous les *testimonia* convergent en effet en ce sens. Le chercheur dispose de nouveau d'un auteur majeur pour conduire son enquête avec le pape Grégoire I. Il est aussi préoccupé de pastorale et de communication que l'étaient Augustin ou Césaire et son oeuvre permet de décrire nettement la CV, et même d'y discerner les catégories de public et les niveaux d'efficacité qui rendent crédible son témoignage [BANNIARD, 1992a, p. 105-179]:

a) Une latinité littéraire de haute volée comme les *Moralia in Job*, réservée à l'élite ecclésiastique et monacale. Sa difficulté en fait l'équivalent de la *Cité de Dieu* (sans qu'il faille en tirer argument sur une prétendue inintelligibilité du latin en tant que langue).

b) Une latinité difficile, mais accessible à un public choisi de laïcs, comme les *Homélies sur Ezechiel*.

c) Une latinité familière, accessible à tous les *illitterati*, comme les *Homélies sur l'Evangile* et les *Dialogues*.

L'Espagne wisigothique offre également une source de première main avec Isidore de Séville [BANNIARD, 1975, 1992a, p. 181-251; WRIGHT, 1982, 1994 ; FONTAINE, 1983, vol. 3]. L'évêque et conseiller des rois wisigothiques s'est aussi penché de près sur la question de la pastorale et a répété de nombreuses consignes aux prédicateurs. Isidore distingue également entre au moins deux types de parole :

a) Parole à communication restreinte, *scholasticus sermo*.

b) Parole à communication large, *apertus sermo*.

Rien ne légitime une lecture du Sévillan dans le sens d'une référence, même implicite, à une dichotomie latin/ roman.

Il répertorie ses destinataires en trois catégories :

a) Lettrés ; b) Semi-lettrés c) Illettrés.

Il a tout à fait conscience que le latin parlé tardif (qu'il appelle *lingua mixta*) présente de grandes différences avec la langue idéale du passé. Cela ne l'empêche pas de recommander un juste équilibre entre l'élémentarité trop humble et l'élégance excessive, sans pour autant reculer devant le recours à un langage et à un style simplifiés (*sermone plebeio uel rustico*).

En termes sociolinguistiques, on conclura que le continuum communicationnel demeure en place en Occident Latin, même si le prix à payer pour réduire l'écart grandissant entre les différents niveaux de langue a sensiblement augmenté.

IV} PROLONGATIONS ET HESITATIONS DU VIII^E SIECLE

A bien des égards le VIII^e siècle semble installer différents indicateurs d'une évolution difficile de la CV. Cette conclusion s'appuie sur un ensemble d'indices.

D'abord, un retour aux paramètres considérés au V^e siècle, et même au VI^e, montre la profondeur des changements.

1] Paramètres liés au déplacement des centres de gravité de la civilisation. L'Empire carolingien naissant achève de faire glisser le centre méditerranéen et latin de l'Antiquité tardive vers l'arc Nord-Est de l'Europe et sa foule de nouveaux peuples germaniques [ANGENENDT, 1999]. Le même glissement se produit au Sud, l'arc Sud-Ouest de la latinité entrant en contact avec une nouvelle civilisation, et surtout une nouvelle culture écrite, l'Islam [COLLINS, 1999]. Sans faire renaître des présentations de type apocalyptique, et sans exagérer l'ampleur des discontinuités, il n'en reste pas moins que la circulation des flux communicationnels horizontaux est profondément perturbée, accélérant les tendances centrifuges des différents domaines culturels, religieux et langagiers.

2] La diffusion du christianisme se produit désormais dans des conditions très différentes. D'une part, il est en situation de conquête vers le Nord-Est de l'Europe, grâce à l'appui puissant de l'administration et de l'armée carolingiennes [PIETRI, 1993]. D'autre part, il est confronté dans le Sud-Ouest de l'Europe à une situation inouïe depuis la paix constantinienne, celle de devoir entrer en résistance devant une religion et une armée conquérantes [PICARD, 2000 ; LALIENA, SENAC, 1991]. En d'autres termes, l'exigence d'adaptation au public franchit un palier qualitatif chez les Carolingiens ; le désir de garder l'héritage romano-wisigothique dans un environnement devenu défavorable crée brusquement une situation de tension et d'urgence en Espagne et dans le Sud de la Gaule.

3] Les choix langagiers s'insèrent dans la rencontre entre trois éléments : a) L'héritage tardo-antique finissant, ses habitudes, ses forces d'inertie [KITTERICK, 1994] ; b) La réaction aux contacts avec de nouvelles langues "populaires", en situations contrastées : germaniques d'une part, promues au rang de langues apostoliques du fait même de la christianisation des peuples qui les parlent [HAUG, 1998 ; HENNIQUE, 1999 ; POHL, 1999] ; arabe d'autre part, qui jouit déjà d'un immense prestige culturel parce qu'il offre tous les niveaux de la parole, du dialecte à l'écriture sacrée [MILLET-GERARD, 1984] ; c) L'existence ou l'absence d'une autorité centralisatrice, le contraste étant grand entre d'un côté la reprise en main autoritaire lancée par Boniface [JARNUT, 1994 ; BANNIARD, 2000], appuyé par la papauté d'un côté, et d'un autre côté les fluctuations en terres mozarabes où des tentatives de compromis surgissent çà et là sous des initiatives individuelles, à l'exemple d'Elipand de Tolède.

Les conditions externes d'une mutation sociolinguistique se mettent donc en place. L'enquêteur en outre, ayant l'avantage de connaître l'avenir, peut s'appuyer sur les documents objectifs émergés au IX^e siècle pour rétroprojeter leurs conclusions sur

l'époque immédiatement précédente. Et en effet, il est logique de supposer qu'entre le VII^e siècle caractérisé plutôt par la continuité et le IX^e par la discontinuité de la CV, s'est développé au VIII^e une situation de pré-discontinuité. On sera toutefois prudent dans le jaugeage de cette dernière. Tout d'abord, les *testimonia* sont souvent justiciables d'une lecture contradictoire. On doit se garder de deux erreurs majeures : confondre d'abord une nouvelle fois les indices sur des lacunes dans la formation religieuse du clergé avec une crise aigüe de la communication - les grandes prières de la foi chrétienne ne sont simples qu'en apparence (le monothéisme trinitaire de l'orthodoxie n'est pas un mince écueil..) ; confondre ensuite plus largement la dite décadence de l'Eglise mérovingienne, voire ses vices (mais c'est un portrait que les historiens ont appris à beaucoup relativiser) et l'incurie langagière. Dans la mesure où la CV ne se rompt au IX^e siècle ni complètement, ni sous l'effet exclusif de facteurs internes, il est logique d'attribuer au VIII^e siècle une situation de zone frontière, le continuum communicationnel étant encore dense vers 700 pour se distendre en un tissu aux mailles lâches vers 800 [BANNIARD, 1992a, 1994, 1998 ; CALBOLI, 1992 ; HERMAN, 1996 ; VAN UYTFANGHE, 1976, 1994].

Si des variations régionales importantes se manifestent alors, elles vont plutôt dans le sens d'un étirement vers l'aval chronologique. L'historien et érudit Paul Diacre décrit l'installation en Bénévent d'une tribu de Bulgares entre 650 et 700, leur chef recevant alors un "duché". Paul Diacre, dont on connaît la double compétence en germanique (il explique de nombreux anthroponymes) et en grammaire (il est un des spécialistes de la réforme) constate alors avec étonnement que ces Bulgares sont devenus bilingues : ils ont appris à parler latin (*quanquam et latine loquantur*), sans oublier leur propre langue (*linguae tamen propriae usum minime amiserunt*) [PAULUS DIACONUS, *Historia Langobardorum*, 5, 29]. Son sujet d'étonnement n'est pas que les Bulgares aient aisément appris à parler latin, mais qu'ils n'aient pas oublié leur langue d'origine plus d'un siècle plus tard. D'autres *testimonia* convergent en ce sens [BANNIARD, 2000 ; WRIGHT, 2000].

V} DISCONTINUITES AUX IX^E-X^E SIECLES

A] A partir du IX^e siècle, l'histoire de la communication se régionalise quelque peu. Les intellectuels carolingiens ont valu au IX^e siècle une célébrité particulière [MCKITTERICK, 1994, 1999], parce qu'entre autres (bonnes) raisons, ils ont contribué à accélérer nettement l'évolution engagée au siècle précédent et qu'ils ont créé ainsi une sorte d'exception sociolinguistique [BANNIARD, 1992a, p. 306-422 ; HEENE, 1989, 1991 ; WRIGHT, 1982, 1991, 1998 ; UYTFANGHE, 1976, 1984]. Les autres pays suivent d'un peu plus loin cette évolution. Toutefois, l'apparition de *testimonia* positifs directs sur la déchirure du continuum plus ou moins maintenu jusqu'alors de la CV n'a pas fait entièrement remplacer des hypothèses contradictoires par des faits avérés, la

sociolinguistique diachronique pouvant elle-même hésiter entre diverses interprétations. J'irai du plus sûr au plus débattu.

a] Sur le sens de *romana lingua rustica*. Ce terme n'est pas si neuf qu'il y paraît. Le binôme *romana lingua* est encore à cette date synonyme de *latina lingua*, sans qu'il faille y chercher des nuances importantes ; *rustica* renvoie purement et simplement à la terminologie des siècles précédents et signifie "illettré" (sans aucune connotation diatopique) : l'ensemble signifie donc "latin des illettrés", ce sens étant le seul compatible avec la perception et le vocabulaire des contemporains.

b] Sur l'apparition d'une discontinuité du continuum langagier. Les instigateurs du canon 17 n'ont pas gardé l'ancienne terminologie que l'on aurait attendu, *sermo rusticus*, parce que le contexte mental est neuf : qualifier la langue de communication générale non de langue d'illettré mais de style d'illettré serait revenu au maintien du latin mérovingien dans l'échelle de la stylistique du bon latin (le degré le plus humble du vrai latin). L'altérité stylistique est promue au rang d'altérité linguistique.

c] Sur le sens de *transfère*. C'est un des grands sujets de débat. S'agit-il d'une véritable traduction (comme d'anglais en français) ou d'une simple transposition (dont la nature resterait à déterminer) ? Le parallélisme strict de la construction avec la *thiotisca lingua* ("la langue du peuple" - [THOMAS, 1988, 1990]) plaide fortement en faveur du sens de "traduire". Ce sens correspond bien précisément au fait que le *sermo rusticus* mérovingien ait été ainsi chassé de la vraie latinité. Evidemment, on ne peut pas s'empêcher de penser que les intellectuels carolingiens procèdent de nouveau à une manipulation : en mettant sur le même plan d'étrangeté le "latin des illettrés" et "la langue du peuple <germanique>", ils continuent leur oeuvre de refoulement et de dénigrement de l'époque mérovingienne [GEARY, 19XX] (la latinité et la latinophonie mérovingiennes sont de la sorte exilées).

d] Sur le sens des mots *facilius* et *aperte*. Que la situation soit devenue critique sans que la débâcle ait été complète est confirmé par l'emploi de ces adverbes : le latin réformé des homélies et des Vies carolingiennes a déchiré le continuum communicationnel, sans le rompre totalement.

e] Sur la nature réelle de la langue dans laquelle doit être réalisée cette "traduction/ transposition". Je m'en tiendrai là aussi à une lecture sociolinguistique. A la lumière des habitudes de pensée et du vocabulaire des intellectuels carolingiens, le canon autorise tant le retour à l'emploi (pour ceux qui avaient obéi) que le maintien sans désobéissance ni cachotterie (pour ceux qui avaient fait de la résistance, par vocation ou par incompetence) de l'emploi du latin parlé tardif mérovingien, tel qu'il vivait jusqu'à la tentative, en fait avortée à terme, de réforme de la communication générale par les Carolingiens [BANNIARD, 1998]. Ce canon 17 de 813 n'est donc pas à proprement parler le "bulletin de naissance des langues romanes". Que le latin parlé mérovingien du VIII^e siècle mérite désormais le nom linguistique de protofrançais de notre point de vue moderne, ne doit pas masquer la réalité du fait que, même sous l'impact de la crise carolingienne, le divorce entre la langue écrite et la langue parlée ne

se pense pas en terme d'incompatibilité immédiate et complète [WRIGHT, 1982, 1991, 1997 ; MCKITTERICK, 1989, 1991 ; VAN UYTFANGHE, 1977].

e] Sur la nature de la réforme carolingienne de la latinité. C'est un point de débat important qui restera ouvert dans le cadre de cette mise au point. Dans l'ensemble, la *reformatio in melius* du latin écrit et parlé de la seconde moitié du VIII^e siècle a consisté à rechercher et à remettre en vigueur les normes du latin patristique de l'Antiquité Tardive en s'appuyant sur une batterie de grammaires spécialement réécrites à partir des bonnes sources [LAW, 1982]. S'agissait-il d'une réforme de la prononciation [LÜDTKE, 1964, 1993b ; WRIGHT, 1982, 1991, 1996] ? Dans le cas du travail des *scriptoria* monastiques, sa réalité est assurée. Il est plus difficile de déterminer à quel degré cet aspect de la réforme a touché la communication publique [BANNIARD, 1985]. Mais l'existence de modifications significatives de la chaîne orale destinée à la masse des fidèles est hors de doute. Quelle que soit la nature exacte du caractère phonétique et de l'extension de la réforme, le rétablissement d'une grammaire mise aux normes impliquait des changements importants, en particulier en morphologie. En effet, toutes les désinences qui étaient traitées comme des logogrammes [WRIGHT, 1982] en oralité mérovingienne (écrites, mais non dites) réapparaissent dans la chaîne orale, entraînant un parasitage massif des énoncés auxquels étaient habitués les illettrés. Là où la désinence *-ibus* était tranquillement articulée en [-es/-os], elles surgit désormais sous une articulation à peu près fidèle, pour épargner les oreilles des grammairiens immigrés qui déplorait d'entendre dans les textes sacrés "dissoner les solécismes (*perstreperere soloecismos*)". Mais évidemment la communauté des locuteurs illettrés y perd ses repères devant ce qu'elle ne peut considérer que comme une innovation téméraire des maîtres de la culture religieuse [BANNIARD, 1989, chap. 6].

B] L'Espagne suit-elle une destinée communicationnelle distincte ? Dans un contexte évidemment très différent, qui favorise une évolution contrastée selon les régions, les enquêtes aboutissent toutes à un certain décalage par rapport à la Gaule. On a pu repérer des facteurs de crise à Cordoue au milieu du IX^e siècle, quand l'extrémisme religieux de certains chrétiens s'associe à un extrémisme langagier, avec une sorte de repli revanchard vers une latinité complexe. De ce fait, la CV doit être mise également à rude épreuve, encore que le public des énergumènes cordouans ait pu être restreint à un cercle d'initiés [BANNIARD, 1992a, p. 423-484 ; WRIGHT, 1994]. De ce fait, les compromis de type mérovingien ont pu se prolonger en Hispanie, moins sans doute sur le sol d'Al Andalus, en voie d'arabisation rapide, que sur les terres des royaumes chrétiens du Nord [MENENDEZ-PIDAL, 1964 ; PEREZ-GONZALES, 1993 ; WRIGHT, 1995, 1996]. Là haut, mûs par le besoin de maintenir face au prestigieux rival du Sud appuyé sur le rayonnement d'une langue unique (quoique diffractée en niveaux), l'unité diachronique de la chrétienté, les lettrés ont peut-être évité de presser de trop près les clivages entre l'écriture traditionnelle et la parole innovante. Les gloses et les bribes de traduction/ transposition qui émergent à partir du X^e siècle contribuent tout de même à placer au IX^e siècle une zone frontière

de la CV.

C] L'Italie serait-elle sérieusement retardataire par rapport à ces deux aires, toujours du point de vue de la CV ? Les enquêtes sociolinguistiques n'ont pas encore été aussi poussées pour la période IX^e-X^e siècles qu'elles ne l'ont été pour la France carolingienne et pour l'Espagne mozarabe ou chrétienne. Il ne semble pas s'être produit une crise de la CV semblable à celle qui a affecté globalement la *Francia*, ni sporadiquement l'Espagne. On sait par ailleurs que les premières gloses en *scripta* italienne et les premières traductions ne remontent pas avant le milieu du X^e siècle. En revanche, de nombreux textes en latin de type LPT2 émaillent ces siècles, sans que la conscience langagière de leurs rédacteurs permette de parler chez eux de divergence radicale entre l'écrit et l'oral, *a fortiori* entre le latin tardif et le protoitalien. Il appert que l'Italie, comme souvent, est une terre de compromis, les accommodations mises en place dans le très haut Moyen Age continuant de se perpétuer d'autant plus aisément que l'espace politique est désormais fragmenté. Les noms donnés à la langue parlée ne permettent de déceler des changements réels qu'au X^e siècle. La langue parlée courante (*vulgaris sermo*) est en effet distinguée, dans deux *testimonia* indépendants, de la langue parlée soignée (*latina uox/ latinitas*), les contextes indiquant clairement qu'il s'agit de communication orale, et une fois de CV. On en conclura que pour les lettrés du X^e siècle, la langue parlée commune est du latin incorrect et que la CV passe désormais par la traduction/ transposition d'un registre de langue dans l'autre, nos propres connaissances externes nous autorisant cette fois à considérer qu'il y a bien conscience d'un bilinguisme, sans que la distance entre les deux langues ne paraisse abyssale aux contemporains [BANNIARD, 1992a, p. 543-550 ; NORBERG, 1999, p. 159].

II - ARCHEOLOGIE DU CHANGEMENT LANGAGIER

1] LA MODELISATION DU CHANGEMENT : PRINCIPES

1] Ne pas s'appuyer, pour expliquer le changement, sur l'opposition apparemment commode, mais en fait illusoire bon latin/ mauvais latin : ni le français ni aucune langue romane ne sont le produit d'un désastre langagier. Toute évolution langagière ne signifie pas obligatoirement décadence, ni prédominance de la «barbarie».

2] Se référer au contraire à la notion de parole, de locuteur, de création, de dynamique interne (le latin est une langue variée et évolutive dès le moment même où il affleure à l'histoire grâce aux premiers monuments vers - 300). Il faut en ce sens se garder de confondre la fragilité de la culture écrite qui produit des formes graphiques éloignées de l'orthographe traditionnelle avec une supposée déshérence de la langue parlée.

3] Refuser en conséquence la distinction arbitraire complexe/ simple pour rendre compte des modifications surgies dans la parole. Par exemple, on lit dans les manuels que le système prépositionnel serait plus simple que le système casuel, ce qui est un pur préjugé culturel stipulant qu'une langue purement orale, donc «populaire», ne saurait qu'être élémentaire (qui a pourtant "inventé" le latin ?).

4] Considérer que les lieux d'évolution les plus actifs se trouvent non à la campagne, conservatrice, mais dans les centres urbains et dans les zones de groupements où se déploient les échanges les plus intenses.

5] S'appuyer sur le fait que les six niveaux (phonologie, morphologie, syntaxe, lexicale, phrase) correspondant à une frontière diachronique de langue n'évoluent pas en bloc : ils sont corrélés, mais peuvent être assez distants les uns des autres sur l'axe du temps. Ceci vient à l'encontre des principes (souvent implicites) que suivent les diachroniciens romanistes ou latinistes qui ont tendance à fonder leurs chronologies globales sur le seul niveau articulatoire, voire orthographique.

Ces principes entraînent la caducité de la terminologie traditionnelle qui non seulement oppose le latin littéraire au latin dit vulgaire, mais en plus les érige au rang de deux langues différentes.

D] Dans ces conditions, le latin impérial, puis lombard, mérovingien ou wisigothique, s'inscrit dans une chronologie globale du latin considéré du point de vue de la parole vive (non le latin dit vulgaire, mais le latin parlé). Pour désigner l'ensemble

de cette latinité orale sous toutes ses formes, on propose le terme de latinophonie. A l'exemple du lexème francophonie entré dans l'usage, il désigne à la fois l'unité et la variété de la parole latine en faisant l'économie de la distinction commode mais fallacieuse latin littéraire/ latin vulgaire. C'est tout le latin qui change au cours des siècles sous l'impulsion des sujets parlants.

Cette chronologie de la communication latinophone conduit à une aporie provisoire. En effet, l'ancien modèle descriptif rendait au moins compte de la discontinuité langagière entre le latin et les langues romanes, ce dernier apparaissant de manière, en quelque sorte, attendue, puisqu'il était déjà en germe dans le prétendu "latin vulgaire". Cette commodité épistémologique, rejetant dans un passé fort lointain les origines des langues romanes évitait de s'interroger sur les causes premières de la différenciation, supposée radicale dès le début, entre la langue de l'élite et la langue du peuple : la pétition de principe passait inaperçue au bénéfice de l'ancienneté (le problème n'était pas résolu, mais sa solution était rejetée dans un passé indéterminé, donc soustrait aux interrogations). Or un tel confort intellectuel ne pourrait être maintenu aujourd'hui qu'en négligeant les résultats de la méthode sociolinguistique. Car il faut parvenir à concilier deux termes opposés:

2] THESE SUR LA MODELISATION

- 1) THESE : La longue vie du latin comme langue de communication générale, et en somme l'existence d'une latinophonie jusqu'au VIII^e siècle. Tous les indicateurs de la sociolinguistiques rétrospective pointent sur une telle conclusion.
- 2) ANTI-THÈSE : La révolution langagière que représente l'émergence des LR. Cette révolution est patente lorsqu'elles accèdent à une identité reconnue, c'est-à-dire à des *scripta*, qui à la fois constatent, consacrent et induisent leur nouveauté langagière. On pourrait ajouter à ce phénomène de mutation diachronique celui de la variation géographique entre les différentes langues romanes.

Une première synthèse a été proposée dès les années 60, fondée sur le concept récemment forgé alors de diglossie. Il est impossible de donner toutes les raisons de rejeter cette solution, qui a pour elle apparemment l'avantage de l'élégance. La principale est que dans une situation réellement diglossique la compréhension verticale ne fonctionne pas : un locuteur ne parlant que l'arabe dialectal ne comprend pas l'arabe littéraire... La distinction par ailleurs justifiée et efficace entre les compétences actives et les conséquences passives des locuteurs ne doit pas non plus offrir une solution reposante à l'énigme : si le champ de dispersion entre le diasystème émetteur et le diasystème récepteur est trop vaste, la communication subit un brouillage qui finit par la rendre inopérante.

3) SYNTHÈSE. La frontière langagière entre le LPT et le PR ne peut pas se placer très loin en amont chronologique de la frontière communicationnelle, puisque les compétences passives ne pouvaient combler que brièvement l'hiatus langagier à partir du moment où la langue parlée spontanée était sortie du diasystème latin. Or, les signaux indiquant l'entrée en détresse puis la défaillance générale de la CV latinophone s'étirent eux-mêmes sur une période courte (moins d'un siècle). Il s'ensuit que le passage de la latinophonie à la romanophonie (traversée du bourrelet d'isoglosses) s'est donc effectué sur une période également assez courte (un siècle au plus).

Cette synthèse requiert en conséquence une modélisation spécifique du changement langagier. En effet, les modèles anciens reposant sur des clivages binaires (latin littéraire/ latin vulgaire) et sur des développements linéaires (mises en place insensibles) ne permettraient pas de décrire la diachronie langagière correspondant à la diachronie communicationnelle : il s'agit désormais de décrire une mutation accomplie non plus en diachronie indéfinie en déploiement régulier, mais en diachronie finie en déploiement s'auto-accélération. La solution de cette énigme se trouve dans l'emprunt à un modèle récemment établi en physique et en mathématique, celui des systèmes dynamiques orientés (chaos déterministes) associés aux systèmes à développements exponentiels. Ce choix permet de rendre compte du changement de langue : il n'est pas dû à un enchaînement d'accidents subi par le latin, mais est le produit normal d'une évolution millénaire qui s'annonce dans des choix sporadiques de la latinophonie, puis s'organise par une systématisation de ces choix, enfin s'accomplit par un basculement général du système de la langue au profit du nouveau type.

3] DESCRIPTION DU CHANGEMENT EN CHRONOLOGIE LONGUE

La modélisation se présente ainsi :

A) t. (O), Stade préliminaire. Gisement de variantes potentielles en LPC à l'état de traces diffuses.

B) t. (1), Stade initial. En parallèle au morphème ou au bloc énonciatif récurrent/ normal dans la langue parlée par la collectivité des locuteurs sont appelés/ forgés/ reconfigurés une forme ou un bloc énonciatif de substitution par 1 ou N locuteurs. Leur effort créateur est provoqué par la recherche de plus d'expressivité, de précision, de clarté, voire d'individuation (fonctions jakobsoniennes) : ces nouveautés sont marquées (en position langagière forte) par rapport à celles à laquelle elles se substituent. Précisément parce qu'elles sont marquées, elles sont des variantes libres qui s'installent et se diffusent dans la langue parlée (transmission en arborescence

fractale). Le diasystème latin bouge sans perdre sa cohérence.

C) t. (2), Stade intermédiaire. Cette innovation en voie d'adoption polycentrée quitte l'état de variabilité aléatoire (arbitraire), tend à se généraliser (elle devient une forme à l'échelle de l'Empire) et à se grammaticaliser (à devenir un morphème). L'ancienne et la nouvelle forme entrent en concurrence dans le diasystème (les formes anciennes ne sont pas éliminées d'emblées, comme dans les modèles reconstruits depuis l'aval roman). La forme marquée tend, à proportion de sa progression, à s'affaiblir (du point de vue de la motivation) et *ipso facto* à devenir non marquée. A ce stade, éclate un polymorphisme intense. Les locuteurs effectuent une succession d'essais, de compromis, de retours en arrière, de progressions brusques, etc... Le diasystème entre en instabilité.

Cet état intermédiaire est prédit par les modèles choisis (systèmes dynamiques orientés), requis par la nécessité de représenter l'état de la parole du LPT2 (nécessité des compromis entre générations), confirmée par les analyses des textes écrits datant de cette période, attestée enfin en période moderne dans des langues et dialectes en situation interférentielle.

D) t. (3), Stade final. La forme marquée apparue au stade 1 se démarque ; les locuteurs la retiennent comme forme usuelle de leurs énoncés. A mesure que sa fréquence croît dans la chaîne énonciative, sa motivation (et donc sa valeur expressive) diminue. Inversement et proportionnellement, l'ancienne forme non marquée, usuelle au stade 1, se raréfie et occupe peu à peu la place de la forme précédemment marquée. Elle est alors érigée en rareté voire en archaïsme (effets stylistiques) et tend à disparaître. Le diasystème, s'étant inversé, est en fait reconstruit autrement.

Schéma et chronologie

Schéma du changement morphologique

NB : + = Forme marquée ; - = Forme non marquée

		STADE 1		STADE 2		STADE 3
<i>Comes ciuitatis</i>	-		Polymorph.	+	**	
<i>Comes de ciuitate</i>	+	*		Polymorph.	-	

* : Entrée de la forme dans la langue parlée

** : Sortie de la forme de la langue parlée

En corrélant cette modélisation et l'évolution de la Communication Verticale latinophone, on parvient à la périodisation suivante :

Chronologie du changement

STADE 0 : LPC	(-II ^e - + II ^e s.)
STADE 1: LPT1	(III ^e - V ^e s.)
STADE 2: LPT2	(VI ^e s. - VII ^e s.)
STADE 3: PF	(VIII ^e s. - IX ^e s.)

Le stade 1 relève *lato sensu* du monolinguisme (diasystème étroit) ; le stade 2 du monolinguisme complexe (diasystème large) ; le stade 3 de la diglossie (diasystème déboîté).

Chacune de ces inversions/ reconstructions s'inscrit à l'intérieur du diasystème global latin. Ce sont autant de lignes d'isoglosses morphologiques qui se déploient en diachronie. L'achèvement d'une proportion suffisamment élevée de ces inversions aboutit non plus à une inversion généralisée du diasystème latin, mais à son déboîtage, comme en un bourrelet d'isoglosses temporels : c'est en effet à travers le temps que se déploient rapidement, couches après couches, les nouvelles formes au-delà desquelles les locuteurs ont changé leur langue au point de changer de langue. Cette zone frontalière s'étend sur deux à quatre générations à travers le temps (développement exponentiel). En fait, à partir du stade 3, le diasystème n'est plus latin, mais protofrançais, protoitalien, etc... Les anciennes structures minoritaires d'attente, intégrées aux structures conservées, ont généré une langue nouvelle, tandis que les anciennes structures communes perdurent sous forme de blocs archaïques à leur tour aléatoirement répartis. Le tout est généré au prix d'un tri et d'une décantation d'autant plus rapides en phase finale que tout était langagièrement prêt et que le maintien en parallèle de trop nombreuses variables nuisait à la loi d'économie. C'est également à ce stade 3 que de faibles divergences causales dans les choix des locuteurs, liées cette fois à des lieux distincts, entraînent, également selon le principe de la progression exponentielle, des divergences significatives sur l'espace latinophone : il se craquèle de manière cette fois irréversible.

Après une phase préparatoire (stade 1) où les locuteurs s'engagent lentement dans la ré-création langagière, la dynamique interne de l'énonciation entraîne en une accélération peut-être corrélable au changement de conditions historiques qui brouille apparemment les choix des locuteurs en une structure très mobile dont la logique évolutive paraît in-sensée (stade 2). Cet apparent chaos crée une situation de surcharge langagière qui n'est pas soutenable par les locuteurs : ils se débarrassent des formes de

l'ancien système selon le principe de l'avalanche (purge exponentielle).

Pour aboutir à cette génération rapide, l'inversion du diasystème morphologique n'a pu se préparer, pendant le stade 2, que de manière probatoire et fragmentée : il devait apparaître des îlots (des "bulles") où s'installait une microstructure du nouveau type. Ces microstructures maillaient les espaces oraux lombard, mérovingien, wisigothique..., côtoyant des microstructures où l'ancien système se perpétuait (systèmes dynamiques orientés). On admettra que la complexité et l'intrication s'intensifiaient, au fur et à mesure que l'outillage changeait sur une échelle de plus en plus large du III^e au VIII^e s. Les microrestructurations apparaissaient de manière aléatoire et se généralisaient de même: la propagation du changement a dû se produire selon une progression de type fractal. Cette réorganisation "chaotique" ("chaos déterministe") explique qu'il soit si difficile d'associer une région, un lieu, un texte, ou un auteur à tel changement précis et que toute fragmentation véritable, c'est-à-dire non plus probabiliste, mais déterministe, soit impossible à prouver avant le VIII^e siècle, en dépit des efforts déployés. Ce LPT2 très évolutif est très proche à ses débuts du LPT1 impérial ; à sa fin, du PR. En fait, la zone de transition langagière décisive semble bien se situer sur 100 ans, de 650 à 750. Avant 650, on serait placé trop loin en amont des signaux annonciateurs des prodromes de la crise qui va affecter massivement la CV. Après 750, on est déjà dans la crise de la CV ; retenir cette période obligerait à supputer que l'acmé de la crise communicationnelle et l'acmé du changement langagier aient coïncidé sur l'axe temporel. Pendant ces quatre générations (mi-VII^e/ mi-VIII^e), la métamorphose de la langue s'accélère constamment jusqu'à aboutir à la fois à un nouveau type de langue (le roman) et à des nouveaux systèmes représentant ce type (les langues romanes).

4] CHANGEMENTS CROISES "EN ESCALIER".

A] CATEGORIES EVOLUTIVES

Dans la période de transition du LPT2 au PR (650-750), l'évolution de la morphologie se produit selon des catégories différenciées du point de vue non pas purement grammatical, mais oppositionnel entre maintien/ rémanence/ survie/ innovation. En effet, le devenir des structures morphologiques doit être décrit selon quatre catégories.

A. Structures permanentes.

Elles comprennent les formes qui passent sans solution de continuité du LPT au PF.

1	<i>Passé synthétique</i>		+		+
2	<i>Indicatif imparfait</i>		+		+
3	<i>Subjonctif présent</i>		+		+
4	<i>Subj. plus que parfait</i>	+			+
5	<i>Marques synthétiques de personnes</i>		+		+
6	<i>Ordre OV(S)</i>		+		+
7	<i>Datif/ Génitif synthétique</i>	+			+ {humains}

Ces 7 traits, massivement récurrents dans la parole, se différencient principalement par la seule prononciation, la structure langagière des deux langues demeurant superposable

B. Structures neuves :

Ces dernières représentent les innovations dont la généralisation contribue au déboîtement du diasystème en LPT et à la métamorphose de ce dernier en PR :

1. *Passif analytique à l'imperfectum* [LPC/LPT1 *amatur*, "il est aimé", est remplacé par *amatus est* en LPT2/PF].
2. *Passé analytique (passé dit composé)* [*amatum habet* en LPT2/PF, "il a aimé"]
3. *Nouveau futur du présent en -R-* [LPC/ LPT1 *amabit* est remplacé par *amare habet* en LPT2/PF, "il aimera"]
4. *Nouveau futur de l'imparfait en -R-EI (nouveau conditionnel)* [LPT1 *amanisset* est concurrencé par LPT2/ PF *amare habebat*, "il aimerait"]

C. Structures métastables :

Ces structures sont constituées par des formes dont le statut n'est ni fixé ni figé dans la parole collective. Elles peuvent être soit être en voie de minorisation avant élimination ultérieure éventuelle, soit recevoir un nouveau statut qui les fera glisser d'une catégorie à l'autre, ce dernier remaniement étant souvent associé à une régionalisation.

1. *Imparfait du perfectum (plus que parfait)*. Cette forme se maintient partiellement en PF, puis en AFC archaïque. Elle se maintient en occitan médiéval. Elle reste vivante en castillan, mais avec un nouveau statut de subjonctif II. [*habuerat* devient *avret* en PF/ AFC, "il avait eu"]

2. *Futur du perfectum (futur II), confondu avec le subjonctif du perfectum.* Cette forme de futur en -R- concurrence fortement le futur 1 avant d'être détrônée par le nouveau futur en -R-. Éliminée sans doute lors de l'émergence du PF, cette forme perdue en ancien castillan et en ancien portugais, une fois remplacée dans la case d'un nouveau subjonctif futur. [LPC *cantauerit* > LPT1/LPT2 *cantarit* > PF *chanterit*, "il chantera"].
3. *Génitifs synthétiques en -oro-*. Ces derniers, encore attestés sous formes rémanentes en AFC, ne disparaissent que tardivement de la parole collective. [LPT1/LPT2 *gens paganorum*, PF/AFC, *gens paienor*, "le peuple des païens"].

D. Structures évanescentes :

Ces formes, sans être totalement disparues de la parole collective sont assez largement réservées à la parole des lettrés. Même chez ces derniers, elles sont rares avant la réforme carolingienne. Elles peuvent surgir de façon «quantique» chez les illettrés à la faveur notamment de l'effet attractif de la parole lettrée (mimétisme langagier).

1. *Génitifs singuliers en -i et en -is, pluriels en -um.*
2. *Ablatifs/ Datifs pluriels en -ibus.*
3. *Neutres pluriels en -a.*
4. *Formes en -ur (passif synthétique P3/ déponents).*

Elles se sont effacées de la parole de façon plus rapide que les précédentes, sans doute essentiellement dans les ZT1 et ZT2. Naturellement les formes vicariantes étaient déjà en place.

Une étude en synchronie de la langue parlée doit tenir compte de ces catégories :

VE SIECLE : [1 (permanentes) + 3 (maintien long) + 4 (maintien fragile)], la catégorie 2 n'étant pas encore vraiment présente.

VIII SIECLE : [1 (permanentes) + 3 (maintien long) + 2 (grammaticalisation)], la catégorie 4 étant en voie d'extinction.

Ces descriptions correspondent aux compétences actives de la communauté des locuteurs. Elles tiennent compte du caractère évolutif de la parole, dont les stades doivent être correctement distingués.

III - GENESE DE L'ECRITURE ROMANE

1] NIVEAUX DE MISE EN TEXTE

Cela posé, la notion de "mise en texte" comporte différents niveaux qu'il convient de distinguer soigneusement. Je précise qu'il ne s'agit nullement de me placer du point de vue des linguistes formalistes et systématiciens, qui cherchent les règles en amont de l'élaboration des énoncés, mais du point de vue plus immédiat des utilisateurs de ceux-ci. Sur ce dernier point, les anciennes distinctions philologiques gardent leur valeur et entraînent une série de critères pour juger de la représentation écrite de la langue parlée.

- 1] Phonétique : adéquation graphie/ phonie.
- 2] Morphologie : adéquation écriture/ outillage grammatical.
- 3] Syntaxe : adéquation écriture/ disposition des blocs de morphèmes.
- 4] Lexique : adéquation écriture/ vocabulaire naturel.

Le passage à l'écrit des langues romanes a été étudié fréquemment en privilégiant le critère 1]. La méthode est certes légitime, mais elle a été trop associée à un point de vue étroitement phonétique de l'histoire de la langue, la différence latin/ roman étant alors placée au niveau le plus visible, mais peut-être pas le plus pertinent de la "déformation" (cette terminologie n'est pas la mienne) du latin. Ces choix, associés à des chronologies absolutistes très hautes des changements, ont conduit à parler de "français pré-littéraire" dès le III^e siècle, voire d'italien dès le I^e. L'accrochage à la distorsion graphie/ phonie aborde le problème d'un point de vue trop étroit : on a fort bien souligné que cette distorsion est très élevée en francophonie et en anglophonie actuelles, sans que personne ne songe à distinguer entre un français ou un anglais littéraires et un français ou un anglais "vulgaires", qui seraient justiciables du statut de nouvelles langues. Ce serait plutôt poser le problème du statut et de la définition d'une langue dans son rapport à ses propres dialectes. Si, de toutes façons, ce critère n'est pas dirimant aujourd'hui, il ne saurait l'avoir été hier.

Cette remarque s'aggrave du fait que l'adéquation graphie/ phonie en LPC n'est qu'un leurre auquel se sont trop souvent référés les historiens de la langue. Je me borne à rappeler que le trait fondamental dans la phonologie du LPC, les oppositions quantitatives, n'est pas noté dans la graphie ordinaire. Certes, divers essais ont été faits dans les inscriptions archaïques pour noter, par exemple, [I] long. Mais les manuscrits n'offraient aucun repère de ce trait, pourtant essentiel. Les textes littéraires étaient copiés en *scripta continua* : ni les frontières de mots, ni les longueurs vocaliques, n'étaient consignées dans des oeuvres dont nous savons qu'elles étaient toutes destinées à la lecture à haute voix, tantôt en privé et tantôt en public (les *recitationes*).

L'adéquation graphie/ phonie était donc réduite pour le système vocalique, les lecteurs compensant en voix intérieure ce silence majeur de la graphie.

Bien entendu, on peut admettre qu'un principe d'économie a présidé à ce choix. Il a été d'autant plus judicieux qu'il a permis à ce système graphique de servir de diasystème vocalique, tant en synchronie qu'en diachronie. N'est-ce pas le propre des écritures dont l'invention a été couronnée d'un succès social (extension) et historique (durée) ? Elles répondent le plus souvent à trois critères : a) donner une image qui permet au lecteur natif de repérer dans sa mémoire acoustique la séquence articulatoire correspondant ; b) gommer les différences de réalisation dues à des facteurs divers (idiolectes, diastratie, diatopie...) pour protéger la fluidité de la circulation de l'information ; c) trouver un compromis autour des coûts qu'engendrent les deux précédentes contraintes. En conséquence, lorsque les oppositions vocaliques reçurent comme trait pertinent, non plus la longueur, mais l'aperture, l'adéquation graphie/ phonie a gardé le même niveau d'adéquation relative. Les timbres n'étaient pas plus indiqués que les longueurs : qu'à cela ne tienne, ce silence graphique était compensé sans plus de problème que précédemment.

Cet aspect étant, non pas laissé de côté, mais correctement relativisé, je cadrerai la question des critères 2, 3 et 4 en insistant sur différents facteurs d'interprétation :

1] D'abord, la répartition entre traits romans et traits latins ne saurait se faire en dehors d'une typologie contrastive globale, sans laquelle le repérage du roman relèvera toujours d'une grande part de préjugés.

2] Ensuite, les analyses linguistiques devraient (de façon inverse et complémentaire) faire un bilan non seulement de tout ce qui est changé (contraste) mais aussi de tout ce qui est maintenu (identité). Certes, le système de la langue parlée naturelle au IX^e siècle sur l'ancien espace latinophone n'est plus de type latin (il y a eu un devenir) ; mais pour la conscience des locuteurs même lettrés cette parole protéiforme entendue en synchronie porte la totalité des signes, intriqués les uns aux autres. Le repérage du roman allait moins de soi qu'il n'y paraît.

3] Enfin, la transformation du latin parlé en roman parlé est justiciable d'une historicisation : la chronologie de cette transformation conditionne la manière dont sera traitée le problème de la "mise en écrit" de la langue parlée naturelle. En d'autres termes, au V^e siècle, la "mise en écrit" sous forme latine de la parole commune ne saurait relever en général que d'une question de niveau de style ; au IX^e, le plus fréquemment, de catégorie de langue. Ce problème rejoint alors la linguistique diachronique proprement dite, que je considérerai plus bas.

Mais auparavant, il est indispensable d'introduire deux critères supplémentaires dont, l'un, le 6], me paraît capital, quoiqu'insuffisamment pris en compte.

5] Idiomatismes : adéquation écriture/ tournures spécifiques.

Cette catégorie relève de jeux subjectifs, souvent commençant par des métaphores,

qui aboutissent à des chaînages sémantiques imprédictibles d'après les structures de la langue.

6] Phrasé : ce terme a été conçu pour englober les études sur l'ordre des mots, sans s'y réduire. Il désigne l'habitude avec laquelle, soit sous l'effet de contraintes fortes, soit sous l'effet de choix personnels, soit sous d'autres effets plus fluides, une langue déroule ses énoncés selon un certain rythme qui lui donne sa couleur particulière. Malgré son flou apparent, ce concept est critique dans la question qui nous préoccupe. En effet, il permet de contourner l'aspect dichotomique des études sur la "mise par écrit", comme d'ailleurs des études sur la chronologie de la transition du latin au roman.

2] EVOLUTION DU RAPPORT ECRITURE/ PAROLE DU LPC AU PF

LANGUE	SITUATION LINGU.	ADEQUATION	TENSION
1] LPC	Monolinguisme	Elevée	Faible
2] LPT1	{Monolinguisme	Médiocre	Elevée
3] LPT2	{complexe	Faible	Forte
4] PF	Diglossie	Minimale	Maximale

ESPAGNE CHRETIENNE

4] PC	Diglossie	Faible	Forte
5] CA	Diglossie	Minimale	Maximale

ITALIE CAROLINGIENNE, PUIS OTTONIENNE

4] PI	Diglossie	Faible	Forte
5] IA	Diglossie	Minimale	Maximale

3] ECHANTILLONS TEXTUELS EN DIACHRONIE : VERS UN PHRASE ECRIT DU PROTOFRANÇAIS.

Regardons maintenant quelques échantillons de cette évolution de la "mise en texte" en laissant provisoirement de côté le caractère 1, graphie/ phonie. Pour être cohérent avec les principes de cette théorie, il faudrait prendre des textes en continu de Plaute (-200) à, disons, Saint Léger (+ 950). Dans la perspective proposée, l'entrelac langagier initial, tout en appartenant au diasystème latin, offre des traits qui, parce qu'ils évolueront vers un nouveau système, sont les briques primordiales de la future parole. Inversement, au terme de la métamorphose, l'entrelac langagier, tout en appartenant au disystème roman, conserve sous formes de rémanences ou de permanences des traits remontant à l'état de langue antérieur. Cette complémentarité diachronique entre continuité et rupture permet de penser le changement et de faire

appel aux documents d'une manière élargie. La fluctuation de la parole s'y reflète de manière particulièrement claire d'après le critère 6] évoqué plus haut, le phrasé. C'est en m'appuyant surtout sur ce concept que je propose ces quelques échantillons :

1] - Latinophonie mérovingienne, fin VI^e s :

Cadre sociolinguistique

Il s'agit de la deuxième rédaction d'une Vie de sainte Radegonde, fondatrice du monastère sainte-Croix de Poitiers, par une moniale, Baudonivie, de niveau culturel modeste, appliquée à donner de la princesse une version moins huppée que celle que venait de rédiger Venance Fortunat. Cette version plus intimiste était destinée à la lecture à haute voix devant un public rassemblé à l'occasion de la fête de la sainte.

Extrait

1) *Illud quoque quis explicet, quanto fervore excitata ad coquinam concursitabat suam faciens septimanam ?...* 2) *Aquam de puteo trahabat et dispensabat per vascula.* 3) *Holus purgans, legumen lavans, flatu focum vivificans...vasa de foco ipsa levans, discos lavans et inferens...*⁵

Traduction

Cela aussi, qui l'expliquerait, de quelle ferveur animée elle accourrait à la cuisine en faisant sa semaine ? ... Elle tirait l'eau du puits et elle la dispensait par de petits vases. Elle nettoyait le potager, elle lavait les légumes, elle lavait la vaisselle... Elle levait elle-même les marmites du feu et elle les apportait...

Eléments de commentaire

C'est un bon échantillon de Latin Parlé Tardif de phase 2, un latin familial plutôt de bon aloi dicté en *sermo simplex/ tenuis/ rusticus*⁶. La graphie et la parole y sont en rapport plutôt étroit. La graphie et la phonie sont en rapport distancé⁷. Le phrasé de 2) est

⁵ . *Vita Radegundis, Monumenta Germaniae Historica (MGH), Scriptores Rerum Merovingicarum (SRM), t. 2.*

⁶ . *C'est la terminologie mérovingienne pour désigner un niveau de langue apte à la communication générale. cf. le tableau et le commentaire de M. BANNIARD, Viva voce, p. 275 sqq.*

⁷ . *Dans l'analyse du rapport graphie/ phonie, trois facteurs interviennent : a) régional : la langue parlée dans le Sud du Poitou a-t-elle évolué, comme on l'a soutenu avec de bons arguments (J. PIGNON, L'évolution phonétique des parlers du Poitou, Paris, 1960) vers un type plutôt d'oc que d'oïl ? b) temporel : où en est l'évolution de tel phonème, de tel morphème, de tel lexème en un lieu x et en un temps t ? Les fluctuations attestées en synchronie par les cartes des atlas linguistiques invitent à la prudence dans la reconstruction rétrospective. c) culturel : la lecture solennelle à haute voix par un lettré pouvait introduire quelques éléments de démarcation articulatoire, modestes, mais suffisants pour compliquer la mesure. Sur les limites de la reconstitution phonétique rétrospective cf. D. BAGGIANI, Géographie linguistique et dialectologie romane dans le débat autour des lois phonétiques, in JC BOUVIER (éd.), Linguistique comparée et typologie des langues romanes, Aix-en Provence, 1985, p. 203-212.*

remarquable : il serait transposable directement en français ou en occitan archaïques.

2] - Latinophonie mérovingienne : mi-VII^e s.

Cadre sociolinguistique

A Noyon dans la deuxième moitié du VII^e siècle, Eloi, aristocrate d'origine aquitaine (Limousin), de haut niveau culturel, prêche dans un espace mérovingien où le christianisme installé depuis longtemps a plus ou moins fusionné avec des coutumes locales. C'est une prédication directe et rigoureuse, voire quelque peu agressive, à l'intention de fidèles peu disciplinés.

Extrait

1) *Considerate ergo quale pactum cum Deo fecistis...* 2) *Ac plus pro anima quam pro corpore laboretis, quia caro pauco tempore erit in hoc mundo...* 3) *Qui furtum scilicet non facit, qui falsum testimonium non dicit, qui nec mentitur nec periurat, qui adulterium non committit, qui nullum hominem odit... qui talis est, sine dubio uerus christianus est, sed et Christus in ipso habitat ...*⁸

Traduction

Considérez donc quel pacte vous avez fait avec Dieu... Et travaillez plus pour votre âme que pour votre corps, parce que la chair sera pendant peu de temps en ce monde... Celui qui en vérité ne fait pas de vol, celui qui ne dit pas de faux témoignage, celui qui ni ne ment ni ne se parjure, celui qui ne commet pas l'adultère, celui qui ne hait nul homme..., celui qui est tel, est sans aucun doute un vrai chrétien, et de plus le Christ habite en lui.

Eléments de commentaire

C'est un autre échantillon de LPT2 en une oralité soutenue (la pensée est élevée), mais en un style très simplifié (*sermo tenuis*). De ce fait, la graphie et la parole restent en rapport suffisant : la manière de s'exprimer d'Eloi se laisse bien discerner dans la réalité de son énoncé. Evidemment, la graphie et la phonie sont en rapport plus ou moins relâché selon les dates que l'on attribue aux changements phonétiques en cours dans la langue courante. On peut d'ailleurs se demander si Eloi, venant du Limousin, n'aurait pas eu une prononciation quelque peu conservatrice (pas de diphtongaisons), ce qui expliquerait la mauvaise humeur de ses ouailles devant ses exigences d'aristocrate et d'"étranger" (il est carrément traité de "romain" - et ce n'est pas un compliment ! - par ses Noyonnais).

3] - Latinophonie mérovingienne, fin du VII^e s.

Cadre sociolinguistique

Il s'agit de lettres de protestation, sinon d'insultes, échangées entre un abbé et un évêque autour d'un approvisionnement en blé défectueux. On ne sait si elles ont été réellement échangées comme telles ou s'il s'agit d'un exercice parodique de formules notariales. Mais la date et le lieu de rédaction étant sûrs, le document revêt une grande

⁸. *Vita Eligii noviomagensis episcopi, in MGH, SRM, t. 4.*

valeur sur l'état de la langue parlée avant 700 dans des milieux cultivés mais désireux de se livrer à un exercice de style très particulier.

Extrait

...1) *quod recepisti tam dura, estimasti nos iam vicina morte de fame perire, quando talem annonam voluisti lagire.* 2) *Nec ad pretium nec ad donum non volumus tale annonae.* 3) *Fecimus inde comentum...* 4) *Aforis turpis est crusta, abintus miga nimis est fusca, aspera est in palato...* 5) *Mixta vetus apud novella, faciunt inde oblata non bella...*⁹

Traduction

...du fait que tu <nous> a reçus si durement, tu as décidé de nous <laisser> bientôt mourir d'une mort prochaine, puisque tu as voulu distribuer une telle annone. Ni à prix, ni à don, nous ne voulons une telle annone. Nous en avons fait du pain...Dehors la croûte est laide, dedans la mie est trop brune, elle est âpre dans le palais... La vieille mélangée avec la nouvelle, on en fait des oublies pas belles...

Eléments de commentaire

C'est du latin parlé mérovingien très réussi en oralité quasi immédiate (*sermo tenuis/sermo rusticus*). De ce fait, la graphie et la parole sont en en rapport étroit. On est aux lisières du protofrançais. En revanche, la graphie restant latine, le rapport graphie/phonie est lâche. Désormais, la lecture se fait par images globales, par logographes. C'est-à-dire que l'orthographe latine commence à occuper par rapport à la prononciation courante la même place que le français écrit normé moderne par rapport à la prononciation courante de la langue contemporaine.

4] Latinophonie mérovingienne : début VIII^e siècle (latinophonie 3/ romanophonie 1).

Contexte sociolinguistique

C'est un extrait de la Vie de Saint Riquier, abbé du Ponthieu, rédigée au début du VIII^e siècle et destinée à la lecture publique lors de la fête du saint¹⁰. La rédaction et la copie donnent des énoncés caractéristiques du latin parlé mérovingien (LPT2).

Extrait

Alorsqu'ils viennent de fonder un modeste ermitage dans une bicoque de roseaux, Sigobard, le disciple de Riquier, se voit en songe auprès du saint, après le décès de celui-ci. Riquier lui montre dans ce rêve sa demeure céleste et commente en ces termes : 1) *"Frater Sigobarde, mala mansione habuimus de fumo ; uel in ista modo domo non nocet fumus.* 2) *Ecce ! qui habuit pro Deo obscuritatem, praeparauit illi Deus claritatem et pro fumosa mansione clarissima retributione"*.

Traduction

⁹. Appendice aux formules de Sens, éd. CGJ WALSTRA, Leyde, 1962.

¹⁰. J'ai procédé à une brève analyse sociolinguistique de ce texte dans M. BANNIARD, *Les deux Vies de saint Riquier : du latin médiatique au latin hiératique*, in *Médiévales*, t. 25, 1993, p. 45-52.

" Frère Sigobard, nous avons eu une mauvaise maison de boue : mais dans cette maison-ci la boue ne nous nuit pas. Voilà ! Celui qui a subi l'obscurité pour Dieu, Dieu lui a préparé la clarté et une rétribution très claire pour sa maison de boue ".

Eléments de commentaire

Le rédacteur est allé loin dans le respect de l'oralité : le Latin Parlé Tardif de phase 2 saisi ici est si évolutif et si familier que l'on peut affirmer que le rapport entre la graphie et la parole est étroit. Evidemment, le rapport graphie/ phonie est, tout au contraire, en rapport très distendu. Il n'en reste pas moins que cette graphie mérovingienne donne accès aux premières formes de Protofrançais, ou, pour le dire dans les termes de ce colloque, que la première "mise en texte" du français le plus vieux que nous puissions détecter est là sous nos yeux. L'orthographe latine a donné au protofrançais sa première forme écrite dans la première moitié du VIII^e siècle.

Le phrasé de ce latin se superpose très bien au phrasé des bribes de latin de parodie qui nous sont parvenues un demi-siècle plus tard.

5] Latinophonie carolingienne : mi-VIII^e s. (latinophonie 3/ romanophonie 1).

Contexte sociolinguistique

Il s'agit de la *Règle des chanoines de Metz* établie et dictée dans le cadre de la réforme de cet ordre par le fils d'une puissante famille austrasienne, Chrodegang, réputé pour sa culture et son bilinguisme (germanique/ latin) et devenu évêque de la cité.

Extrait

1) *Et illo tempore, quando quadragesimalem uitam debent ducere, tunc ad sextam inter duos fratres portionem de formatico ... accipiant...* 2) *Et ad coenam inter duos cibaria una, aut portionem de formatico accipiant...* 3) *Quando autem in die una refectio fuerit, tunc...portionem de formatico et ministrationem unam de legumine...accipiant.* 4) *Et, si...non habent unde liceat mensuram de carne implere postea, praeuideat episcopus... unde consolationem habeant.*¹¹

Traduction

Et dans le temps où ils doivent mener la vie de carême, qu'ils reçoivent à sexte une portion de fromage pour deux frères... Et au repas du soir, qu'ils reçoivent une *cibaria* ou une portion de fromage pour deux... Mais dans la période où il n'y aura qu'une collation par jour, alors qu'ils reçoivent une portion de fromage et une tournée de légumes. Et s'ils n'ont pas de quoi par la suite remplir une part de viande, que l'évêque prévoie de quoi les consoler".

Eléments de commentaire

Le linguiste dispose là d'un autre bel échantillon d'une langue qui a achevé sa sortie du LPT2 pour entrer dans l'aire du Protofrançais. Cette oralité à la fois institutionnelle et familière permet de suivre *in vivo* le passage du *sermo rusticus* (plutôt latin) à la *romana lingua rustica* (plutôt française). Si le rapport graphie/ phonie est assez largement déboîté, le rapport graphie/ parole est très étroit. En cette seconde moitié du VIII^e siècle, les locuteurs lettrés n'ont pas identifié la langue courante comme vraiment

¹¹. S. CHRODEGANI, *Regula canonicorum*, c. 22.

différente de la langue savante : ils la mettent par écrit dans une orthographe latine qui préserve encore pour quelques temps le compromis langagier avant la réforme carolingienne.

Ainsi, du VI^e au VIII^e siècle, en Gaule du Nord, tandis que s'achèvent les différentes émergences/ généralisations qui instaurent la nouvelle langue, tandis que se délite la trame de la CV, la mise par écrit de la parole permet d'identifier sans grand risque d'erreurs les premiers énoncés protofrançais. La "mise en texte" de cette langue romane commence donc en latin.

4] ENTRE PHRASE ET PHONIE

Elle se poursuit en fait plus largement qu'on ne le croirait au-delà de la réforme carolingienne des années 800. Du strict point de vue de l'écrit, cette dernière a consisté à ajouter au retour à la correction orthographique, déjà engagé sous Pépin, un retour à la correction grammaticale du standard patristique. Mais ce programme ne fut pas appliqué partout, et notamment dans la chancellerie impériale (ou royale). On a observé depuis longtemps que les capitulaires et les polyptiques, tout latinisés orthographiquement qu'ils soient, laissent la place à de nombreux traits "vulgaires", comme disent les spécialistes (le *De villis* est exemplaire sur ce point). On a observé inversement que la langue des serments de Strasbourg garde l'empreinte du latin formulaire mérovingien. Cette constatation ne peut concerner que les enchâssements de syntagèmes, autrement dit, le phrasé. Précisément, ce phrasé de l'AFC à son stade archaïque se laisse nettement identifier sous la graphie latine d'autres serments de niveau aussi important, dont la trace écrite ne nous est parvenue qu'en latin.

Voici un extrait de la copie de serments prêtés à Coblenche en 860 après un nouveau conflit entre souverains carolingiens :

*1) Illis hominibus, qui contra me sic fecerunt, sicut scitis, et ad meum fratrem uenerunt, propter Deum et propter illius amorem et pro illius gratia totum perdono, quod contra me misfecerunt / / 2) et illorum alodes de hereditate et de conquisitu et quod de donatione nostri senioris habuerunt, excepto illo, quod de mea donatione uenit, illis concedo, / / 3) si mihi firmitatem fecerint, quod in regno meo pacifici sint et sic ibi vivant, sicut christiani in christiano regno uiuere debent...*¹²

La phonie supposée de ces énoncés est évidemment peu représentée par l'usage de la graphie latine traditionnelle. Mais la morphologie et la syntaxe représentent des approximations fidèles de la langue naturelle de l'AFC à son stade

¹². *Monumenta Germaniae Historica, Capitularia regum Francorum*, BORETZ-KRAUSE (éd.), t. II, 242 (p. 157-158).

archaïque. Le vocabulaire est nettement "moderne", tant en ce qui concerne la terminologie féodale (*alodes, senioris, firmitatem fecerint*) que les nouveaux verbes d'action et de mouvement (*misfecerunt, tornarunt*), ce dernier se trouvant quelques lignes plus bas. La longueur des propositions et l'emploi de l'hypotaxe ne doivent pas faire ranger ce texte dans la catégorie d'une langue artificielle. En effet, d'une part, le déroulement en est relativement linéaire et d'autre part, il s'agit d'une question de style, de *Hochsprache*, puisque ces serments requièrent un niveau de solennité traditionnel. Enfin, le phrasé se superpose sans difficulté à celui des *Serments de Strasbourg*. Pour être complet, il faudrait considérer aussi le phrasé du VHA, dans la mesure où il nous est accessible. Il me semble que les influences en boucle entre le latin et le germanique, engagées depuis le V^e siècle, y sont patentes, ce qui rend le tri difficile.

Une différence essentielle entre ces serments de Coblenz et ceux de Strasbourg est l'emploi du futur. Le texte de Coblenz reste fidèle aux formes anciennes (futur 2, *fecerint*, ou 1), alors que le texte de Strasbourg introduit hardiment le nouveau futur (*salvarai*). Or, quand on regarde du côté des chartes catalanes ou occitanes des X^e-XI^e siècles, l'orthographe en demeure plutôt latine, le phrasé est conservateur, mais les innovations les plus marquantes sont les futurs : les futurs neufs du roman surgissent régulièrement au moment précis de l'engagement solennel de l'individu. La raison en est certainement que les vieilles formes latines ne garantissent pas la sincérité de l'engagement, parce qu'elles sont sorties depuis trop longtemps de la mémoire, même au niveau des compétences passives, de la communauté des locuteurs. Quant à la routine énonciative, elle semble tolérer de larges compromis entre la "mise en texte" pseudo-latine et la "mise en texte" pseudo-romane.

Je voudrais terminer cet exposé en m'interrogeant sur ce que j'appellerais volontiers la "sincérité" de notre documentation. En effet, une attitude mentale traditionnelle, peut-être inconsciente, privilégie constamment une représentation simplificatrice de la langue dite, improprement à mon avis, "vulgaire". Cette simplicité est sûrement avérée dans le cas, par exemple, des chartes testamentaires d'époque lombarde dont on dispose en Italie du Nord¹³ ; mais elle est surtout inhérente au genre du document : quant on met la main sur l'équivalent antique de ces monuments (graffiti de la Graufesenque, documents notariaux de Pompéï, ostraka de Bou N'Djem), les mêmes conclusions s'imposent. En revanche, l'impression est différente

¹³. C'est sur elles que s'appuient GL. SANGA, S. BAGGIO, *Sul volgare in età langobarda*, in BANFI E. & ALII (éd.), *Italia Settentrionale : croceva di idiomi romanzi*, Tübingen, 1995, p. 247-260. Mais la nature même des documents - c'est encore un problème de registre - les voue à la simplicité et à la linéarité. Or, ces caractères ne sont pas, contrairement à un préjugé tenace, constitutifs de la langue vivante considérée dans tous ses registres ; ils ne le sont même pas de la parole spontanée dont les philologues sous-estiment toujours la complexité et les entrelacs.

lorsque l'on considère les premiers monuments littéraires. En domaine français, ce sont les poèmes bien connus de la *Cantilène de sainte Eulalie*, du *Saint Léger*, etc... Or, ces textes offrent une écriture où l'écart graphie/ phonie est évidemment nettement réduit par rapport aux textes rédigés en écriture latine, tels que ceux que j'ai cités (*Vie de saint Riquier*, *Règle des chanoines*, *Serments de Coblençe*). En revanche, la morphologie, la syntaxe et le phrasé peuvent en être remarquablement complexes. On en jugera par cet extrait du *Saint Léger* (Il s'agit des "enfance" du futur évêque et martyr) :

Ab u magistre sempre. l mist // qui lo doist bien de ciel savier // don Deu servir par bona fied¹⁴.
 "Il le plaça auprès d'un maître // pour être instruit parfaitement en religion // et par suite servir Dieu dans la vraie foi".

Comme on peut le constater, le déroulement de l'énoncé est au moins aussi complexe que celui des différents *Serments*. Cela implique-t-il que le document n'est pas "sincère" par rapport à la langue naturelle ? Seuls des critères sociolinguistiques peuvent nous aider à en décider. On admettra que tous ces textes ont en commun la communication au plus haut niveau social, avec des objectifs pragmatiques réels. La conclusion est qu'au niveau du phrasé, l'étendue du diasystème en AFC permet à la fois cette complexité et cet ordre qui traduisent de ce point de vue une forte continuité du LPT finissant au PR commençant. A ce moment, la communauté de registre l'emporte sur la distinction de langue.

La "mise en texte" du roman de France du Nord se laisse repérer dès le VIII^e siècle dans les textes littéraires latins de l'époque. Autrement dit, la graphie latine rend très bien et de plus en plus cet état intermédiaire du phrasé caractéristique d'un diasystème gardant d'importants facteurs communs entre LPT2 et PR. Cela explique la communauté des types d'énoncés entre la *Hochsprache* des *Serments* (quelle qu'en soit la graphie) et la poésie déjà savante des premiers monuments (en ce sens, je suis toujours gêné d'entendre parler de "littérature en langue vulgaire"). La lenteur de l'apparition d'une graphie "romane" s'explique aussi naturellement, le glissement d'un code à l'autre se faisant sans difficultés excessives : la graphie latine avait de beaux jours devant elle.

5] CONCURRENCE ET PROMOTION

On peut même s'étonner de l'émergence d'une graphie romane dès le IX^e siècle, dans la mesure où ses promoteurs n'en avaient pas un besoin particulier, en tant que

¹⁴. Edition de D'AS AVALLE, *Sant Lethger (X seculo)*, nuova edizione critica con una nota introduttiva, in *Studia Ghisleriana*, t. 2, 1967, p. 349-362.

lettrés, et où les illettrés étaient, par définition, indifférents à la manière dont leur langue était transcrite. Pour expliquer la relative précocité de cette émergence en domaine d'oïl, il est raisonnable de prendre en compte des facteurs externes relevant de l'histoire de l'Europe du Nord. Les interactions langagières et culturelles entre les domaines correspondant aux espaces latins et germaniques ont vraisemblablement joué un rôle majeur dans cette exception. Pour conclure mon exposé, je propose une modélisation qui implique trois stades successifs dans cette interaction.

A] Le premier temps correspond à la création d'une latinité artificielle d'élite avec la "mise aux normes" alcuinienne. Celle-ci réinstalle une partie de la parole latine à un niveau grammatical élevé. Mais, ce faisant, elle déconstruit l'image de la "langue du peuple" sur tout le domaine latinophone touché par cette innovation.

B] Dans le deuxième temps émerge une "mise en texte" à un niveau grammatical également élevé de la parole germanique. En effet, le premier poème qui nous soit parvenu dans cette langue est un chant solennel en l'honneur d'un roi carolingien mort au combat (*Ludwigslied*)¹⁵. A ce moment, la *theotisca lingua*, la "langue du peuple" dans le domaine germanophone, s'est trouvée promue à une mise en texte de haut niveau. Or, dans ce cas, cette formalisation a construit une image valorisante de la parole commune.

C] La conjonction des deux événements précédents a induit dans un troisième temps un changement d'attitude important dans les mentalités de lettrés du côté "latin". L'élite carolingienne, biculturée et bilingue, désire à la fois éviter la déconstruction entraînée par la réforme alcuinienne et accéder à un niveau égal de promotion de sa propre parole par la "mise en texte". Consacrer donc la prononciation de "la langue du peuple" en recherchant une réelle adéquation graphie/phonie devenait nécessaire aux yeux de l'élite. Mais simultanément était désirée sa promotion culturelle : la *romana lingua rustica* devait se hisser au même niveau de *littera* que la *lingua theotisca*. Cela explique que la mise au point d'une *scripta* française en langue naturelle ait été associée aux registres les plus élevés qu'autorisait le diasystème de la nouvelle langue. C'est ainsi qu'au Nord de l'espace romanophone a émergé une *romanitas maior* qui a succédé de manière un peu surprenante au IX^e siècle à la *latinitas minor* du VIII^e.

¹⁵. Les premiers textes en germanique sont édités, traduits et commentés par A. JOLIVET, F. MOSSÉ, *Manuel de l'allemand du Moyen Age*, Paris, 1941 & F. MOSSÉ, *Manuel de l'anglais du Moyen Age*, t. 1, *Vieil-anglais*, Paris, 1945, auxquels je dois mon information sur ces points.

IV - LA PAROLE POÉTISÉE : ENTRE MÈTRE ET RYTHME

1] APPORT DE LA PHONOLOGIE DIACHRONIQUE À L'HISTOIRE DES FORMES POÉTIQUES DES IV^E/ IX^E SIÈCLES.

PHONOLOGIE DE LA QUANTITÉ

Le caractère quantitatif de la langue source n'a été éliminé ni brutalement ni totalement lors du passage du latin parlé classique au latin parlé tardif, mais a perduré sous forme de rémanence dans ce dernier, après quoi il a pu rester à la disposition des locuteurs et des poètes comme réservoir d'effets spéciaux. La phonétique traditionnelle enseigne en effet que le "latin vulgaire" (dénomination impropre à laquelle je préfère celle de "latin parlé" [BANNIARD, 1999]) ayant perdu les oppositions de quantité, les voyelles se sont ouvertes ou fermées en suivant partiellement la logique des distinctions classiques (*o* long // *o* bref > *o* fermé // *o* ouvert, etc...). C'est le tableau de la fin d'un monde langagier qui est ainsi brossé, cette perspective étant d'ailleurs en général associée à une vision catastrophiste de la période considérée. La phonologie diachronique nous a ouvert des voies descriptives plus satisfaisantes pour l'esprit, même si elles sont en apparence plus compliquées [HAUDRICOURT, JUILLAND, 1970 ; JAKOBSON, 1980, 1986 ; KLAUSENBURGER, 1975 ; MARTINET, 1956].

Elle repose d'abord sur une nouvelle perspective qui tient compte des réalités de la communication à travers les générations. Contrairement à une opinion trop répandue, on n'a pas cessé de parler latin, puis commencé à parler castillan, français, italien... tandis qu'un néant langagier aurait séparé les deux langues (comme un néant de civilisation aurait séparé l'Antiquité du Moyen Âge). C'est simultanément que les deux processus ont eu lieu, les deux structures langagières étant entorsadées l'une à l'autre : "Lorsqu'un changement est en cours, ses formes de départ et d'aboutissement sont présentes en même temps ; leur différenciation peut-être l'indice d'une différence de génération : elles sont alors utilisées tantôt par une génération et tantôt par l'autre [JAKOBSON, 1984, p. 63]". La métamorphose du latin parlé en protoroman est justiciable de cette modélisation [BANNIARD, 1993a, 1995a, 1998]. Toutes les catégories langagières sont descriptibles d'après celle-ci : morphologie, syntaxe, lexique, idiomatismes, et naturellement phonétique [COSERIU, 1968, 1973, 1987, 1992].

La phonologie a reconstruit les matrices descriptives de la langue en décelant, puis en fondant méthodologiquement, une distinction opératoire entre les traits pertinents (déterminants pour les oppositions distinctives) et les traits corrélés (charriés automatiquement comme caractères secondaires). C'est ainsi qu'on ne décrit

plus les voyelles du LPC simplement comme longues ou brèves. On construit désormais un modèle plus complexe, fondé effectivement sur un système d'oppositions quantitatives, mais corrélé à des oppositions qualitatives [KLAUSENBURGER, 1975]. Les voyelles sont non seulement longues ou brèves (trait pertinent), mais aussi ouvertes ou fermées (trait corrélé). Ainsi, *i* bref est non seulement plus bref que *i* long, mais aussi moins fermé que lui. *E* long est également presque aussi fermé que *i* bref, mais aussi plus fermé que *e* bref, etc..¹. Les locuteurs distinguent les voyelles de point articulaire très proche d'après leur longueur : c'est la charpente phonologique de la communication latinophone d'époque classique. Mais tout donne à penser qu'ils accomplissent aussi et entendent des différences de timbres. Simplement, celles-ci ne semblent pas jouer un rôle direct dans la performance ; en revanche, elles sont disponibles pour tout effet collatéral.

En latin tardif de phase 1 («impérial», III^e / V^e s.), à la suite d'un chaînage causal que l'on entrevoit, mais dont l'exposé sortirait du sujet, il se produit une permutation entre les traits [BANNIARD, 1993b, 1994]. C'est-à-dire que les traits pertinents (quantité/ longueur) glissent dans le statut de traits corrélés et qu'inversement les traits corrélés (qualité/ aperture) occupent la place des traits pertinents. Soyons clair : il n'y a pas initialement de changement articulaire au sens strict. Ce qui change, c'est la matrice de réception du code oral. Les locuteurs identifient les voyelles désormais d'abord par leur aperture ; mais les voyelles n'ont pas pour autant cessé d'être brèves ou longues, pas plus que les locuteurs n'ont perdu la capacité d'entendre ce caractère. Une preuve indirecte de la réalité de cette situation est l'épiphénomène initial des diphtongaisons : il serait incompréhensible en l'absence d'une réactivité involontaire des locuteurs aux allongements (voyelles brèves) et aux surallongements (voyelles longues) induits par le renforcement de l'accent. C'est ensuite que le travail de et sur la langue a conduit à une accentuation des caractères devenus distinctifs : aperture et fermeture des voyelles. Le trait pertinent de son côté subit, une fois devenu corrélé, d'importants remaniements : des allongements et des abréviations touchent les quantités étymologiques ; à terme, les locuteurs oublient l'héritage quantitatif classique. Etant donné que l'accent connaît une évolution identique (la hauteur devenant le trait corrélé, l'énergie devenant le trait pertinent), la métamorphose langagière permet aussi bien l'exercice plus artificiel désormais de la composition en hexamètre classiques que l'invention à présent bienvenue de nouveaux vers fondés sur le rythme accentuel.

Ce procès a été en général mal compris par les philologues de tradition romaniste classique. Cette inadaptation a rendu inintelligible la situation *in vivo* de la latinophonie dans l'Antiquité Tardive. Contrairement à ce qu'on lui fait dire, Augustin n'affirme pas que les Africains n'entendent plus les longueurs vocaliques, il dit seulement que la difficulté vient de ce qu'ils ne savent plus où se placent les longues et les brèves de manière à respecter la tradition classique [BANNIARD, 1995b]. La capacité à entendre les distinctions quantitatives ne s'est pas évaporée dès le V^e siècle.

Simplement, leur prise en compte relève à cette époque d'opérations non plus fondamentales, mais collatérales à l'énonciation. De toutes façons, l'histoire de cette mutation phonologique s'étend peut-être jusqu'au VI^e s. [HAUDRICOURT, JULLIAND, 1970]. En outre, si la perception des quantités, même comme trait corrélé, avait disparu de l'oralité ordinaire, les diphtongaisons deviendraient inexplicables. En perspective phonologique, on interprète le phénomène non plus comme un pur errement articulatoire (perspective mécaniste), mais comme une tentative pour protéger en syllabe placée sous accent le caractère long ou surlong de la voyelle que les locuteurs la diphtongaison apparaissant alors comme un compromis [BANNIARD, 1993a]. C'est précisément en latin parlé tardif de phase 2 (en Gaule, «mérovingien» (VI^e-VII^e s.) que surviennent des diphtongaisons exceptionnelles dans l'histoire des langues romanes, avec le passage de *ó* fermé (<*ó* long) à *óu*, de *é* fermé (<*é* long) à *éi*, et de *á* à *é* fermé (phénomène peut-être achevé au VII^e siècle). Loin de signifier une surévolution non latine, cette étape, qui à terme donnera au protofrançais (VIII^e s.) ses caractères originaux, provient au contraire d'un effet conservateur étonnant du trait corrélé, la quantité.

Donc, en latin parlé tardif, du III^e au VII^e siècles, les longueurs vocaliques perdurent au niveau perceptif comme traits corrélés. La suite de l'histoire n'est guère plus simple. D'abord demeure une question peu claire, celle du sort de l'accent. On place communément un accent devenu tonique et surrenforcé parmi les causes premières du phénomène des diphtongaisons. Mais l'évolution n'est que rarement étudiée dans sa continuité pluriséculaire, alors qu'elle se différencie nettement d'une langue romane à l'autre, le français faisant figure d'exception à la fois paradoxale et instructive [BANNIARD, 1998]. Naturellement, cette évolution suppose qu'il se soit agi d'un accent de mot et non de groupe de mots. Dans l'histoire millénaire de la transformation du latin parlé classique en langues romanes à leur stade initial (protoromans), la quantité vient après toute choses, mais elle demeure. L'histoire sinieuse de cet élément de la langue parlée n'a pas été tracée dans sa continuité. Comment ces anciennes distinctions phonologiquement pertinentes ont poursuivi leur existence soit sous forme de traits uniquement corrélés (déphonologisations), soit sous formes de traits de nouveau pertinents (rephonologisations) ? Ces oscillations structurales diachroniques n'ont pas été analysées dans la longue durée.

PHYSIOLOGIE DE LA QUANTITE

Il s'agit de sentiment de longueur : il est dans la perspective pragmatique adoptée ici (la parole *versus* la langue) de distinguer soigneusement entre l'émission et la réception du signal sonore. On se souvient sans doute que la métrique latine classique s'est construite sur les oppositions de durée non des voyelles, mais des syllabes, et considère, d'une manière commode, mais artificielle, qu'une syllabe longue équivalait à deux brèves [SOUBIRAN, 1988]. On a montré récemment combien ce

dernier décompte repose non sur une réalité articulatoire, mais sur une convention perceptive supplémentaire (une éducation en somme) [ALLEN, 1973, p. 129, p. 335]. Et des travaux complexes ont tâché de montrer quels caractères rendaient compte de l'impression de longueur et de brièveté en latin ; la même tâche a été accomplie pour le français : de ces deux approches, la poétique de nos auteurs médiévaux pourrait avoir beaucoup à tirer.

Approfondir nos connaissances sur la manière dont les locuteurs percevaient les oppositions quantitatives dans le cas du latin parlé classique a conduit en fait à des analyses complexes dont certaines conclusions sont essentielles. La plus importante en est que l'aspect purement chronologique de l'émission orale n'est pas pertinent. En effet, "la longueur seule ne suffit pas à produire un effet de longueur [ALLEN, 1973, p. 46 sqq.]". On laissera de côté provisoirement la question de l'opposition entre syllabes, judicieusement dénommées "lourdes" quand elles sont longues sous l'effet d'un schéma syllabique particulier et "légères" quand elles sont brèves [ALLEN, 1973, p. 53 sqq. ; DOMINICY, NASTA, 1993] pour se limiter au cas seul décisif ici des oppositions vocaliques. Il est établi pour des raisons solides que c'est le mode articulatoire global qui rend compte de la perceptibilité de l'opposition (c'est la théorie dite "motrice") : les voyelles sont exprimées longues par l'effet d'un arrêt thoracique, alors qu'elles le sont brèves par l'effet d'un arrêt oral [ALLEN, 1973, p. 63 sqq]. Cette description est attestée chez des grammairiens latins de l'Antiquité Tardive qui cherchent précisément à enseigner à leurs élèves la maîtrise de ce jeu d'oppositions dans le cadre non de l'évolution spontanée du latin parlé, mais des origines étymologiques des mots. Autrement dit, ils s'efforcent de faire prendre conscience du mécanisme spontané de ces oppositions (*LL*) pour en replacer les effets aux anciennes places classiques (*HL*). Elles n'étaient souvent plus respectées en conséquence du basculement phonologique : les anciennes brèves classiques tendaient en particulier à s'allonger sous l'accent tonique. C'est là qu'il fallait accéder à la maîtrise consciente d'un phénomène spontané pour en replacer le déploiement dans le cadre d'une reconquête de la métrique classique [BANNIARD, 1993a, 1995b]. Les caractères acoustiques de ces oppositions (articulation lente et tendue pour les longues, rapide et relâchée pour les brèves) sont générées par cette différence d'émission. De ce fait, la longueur réelle elle-même ne joue pas forcément un rôle discriminant. En outre, comme on le voit, deux éléments peuvent se conjindre à cette structure fondamentale : l'opposition des traits corrélés (renforcement des oppositions au niveau de la réception) ; la place de l'accent (un proparoxyton ne peut, dans le déroulement énonciatif, que précéder deux brèves à l'intérieur d'un mot). En privilégiant ainsi non pas l'approche quantitative physicienne, mais l'approche qualitative physiologique, et la réception plutôt que l'émission, on dessine un ensemble à la fois construit et hiérarchisé, mais aussi souple et plurifonctionnel, qui laisse la place à la vie fluide de la parole. La primauté de la part "active/ constructive" (autrement dit, en définitive, intellectuelle) dans la perception des oppositions

vocaliques à l'intérieur du système poétique latin a pu être soulignée à propos du *De musica* de saint Augustin [JAKOBSON, 1984, p. 105 sqq.].

Ce recalage cognitif ouvre la voie au rapprochement avec la question de la nature des quantités vocaliques. L'intérêt de ce rapprochement est rehaussé par le fait que les travaux de référence sur cette question sont antérieurs à ceux qui portent sur le latin et que les uns comme les autres ne proviennent pas de la même école. Or, des analyses en laboratoire ont abouti à la conclusion que "les longues s'opposent aux brèves comme des voyelles fortes (ou tendues) à des voyelles faibles (ou relâchées) [DURAND, 1946, p. 146]". La quantité proprement dite, c'est-à-dire la réalisation dans la durée, ne joue pas de rôle démarcateur. Sur l'axe temporel, la longue et la faible durée, d'ailleurs relatives, ne jouent un rôle démarcateur que comme traits d'appoint facultatifs. En revanche, différentes caractéristiques sont, elles, primordiales. La voyelle longue (forte/ tendue) est émise avec une intensité décroissante et, de ce fait, sous une tension décroissante. Son mouvement musical est descendant, le débit respiratoire également. La coupe qui la sépare de la consonne suivante est lente (ou molle). Inversement, la voyelle brève (faible, relâchée) est émise avec une intensité croissante, et, de ce fait, sous une tension croissante. Son mouvement musical est ascendant, le débit respiratoire également. La coupe qui la sépare de la consonne suivante est rapide (ou dure) [DURAND, 1946, p. 162]. La structure en balancement antithétique de la relation entre la nature de la voyelle et la nature de la consonne suivante ne relève pas directement de la question traitée. En revanche, on ne peut qu'être frappé par la coïncidence remarquable sur la notion d'arrêt vocalique : la coupe brusque correspond à l'arrêt oral ; la coupe floue correspond à l'arrêt thoracique.

Ces arrêts ont reçu une description précise [ALLEN, 1973, p. 63 sqq.]. Dans le cas des voyelles brèves, on retrouve le conseil donné par le grammairien latin Sacerdos pour maîtriser l'émission d'un *o* bref : *primis labiis* ("du bout des lèvres" = avec un arrêt oral) et d'un *o* long : *intra palatum* ("à pleine bouche" = avec un arrêt thoracique) [BANNIARD, 1993a, p. 148]. Les grammairiens latins de l'Antiquité Tardive cherchaient précisément à enseigner à leurs élèves la maîtrise de ce jeu d'oppositions dans le cadre non de l'évolution spontanée du latin parlé, mais des origines étymologiques des mots. Autrement dit, ils s'efforçaient de faire prendre conscience du mécanisme spontané de ces oppositions pour en replacer les effets aux anciennes places classiques. Elles n'étaient souvent plus respectées en conséquence du basculement phonologique : les anciennes brèves classiques tendaient en particulier à s'allonger sous l'accent tonique. C'est là qu'il fallait accéder à la maîtrise consciente d'un phénomène spontané pour en replacer le déploiement dans le cadre d'une reconquête de la métrique classique.

La réception/ perception correspond à ces caractères d'émission : les locuteurs entendent longue une voyelle dont la tension musculaire est décroissante, dont le

timbre s'altère et dont la hauteur musicale est descendante, suivie d'une consonne faible n'exerçant pas d'assimilation tensionnelle ; brève une voyelle de tension musculaire croissante, dont le timbre est stable et la hauteur musicale ascendante, suivie d'une consonne forte exerçant une assimilation tensionnelle [DURAND, 1946, p. 173]. Le trait de la tenue en hauteur musicale est particulièrement pertinent : "Si la voyelle se renforce jusqu'à monter d'une tierce environ entre son début et sa fin, il y a une brève auditive ; si la voyelle s'affaiblit jusqu'à descendre d'une quinte environ, il y a une longue auditive [DURAND, 1946, p. 174]". En somme, les voyelles sont perçues comme des ensembles de traits qui sont variables au cours de l'émission. Une voyelle doit se dégrader dans un ou plusieurs de ses traits pendant une partie, si petite soit-elle, de sa période finale, pour être auditivement longue ; et inversement pour qu'elle soit auditivement brève. Physiologiquement, la discrimination ne correspond pas à une perception différente de la brièveté ou de la longueur en soi. En fait, la durée est perçue entièrement en termes de différences de l'état de tension : c'est la réponse physiologique à l'excitation acoustique qui détermine l'impression discriminative. Or, le système récepteur fonctionne sur le mode du rééquilibrage ; autrement dit, plus une excitation est brève, plus la réaction physiologique est vive. Cela explique le pic de réaction qu'entraîne l'émission d'une voyelle brève. De ce fait, la réaction physiologique à l'émission et à la réception d'une voyelle longue se fait en deux temps : pic d'excitation dans la phase d'émission initiale, puis réaction de compensation à l'appauvrissement inattendu de la réception des signaux [DURAND, 1946, p. 187].

Voici résumés de façon bien trop rapide des travaux complexes qui ont eu les honneurs de compte-rendus favorables [MALMBERG, 1971] mais qui n'ont peut-être pas été assez exploités, parce que pour être pleinement intéressants, ils supposent de travailler sur l'histoire longue de la langue et aussi une interdisciplinarité difficile entre linguistes, phonéticiens, phonologues, poéticiens [JAKOBSON, 1984, p. 127 sqq.] ... Si l'on établit un bilan cumulatif de ces savantes descriptions, il en ressort comme conclusion générale que rien dans le passage du latin parlé classique au latin parlé tardif puis aux langues romanes n'implique une incapacité "organique" des locuteurs à distinguer les longueurs vocaliques, tant s'en faut ! Dans la diachronie pluriséculaire, le bel agencement des quantités n'a pas disparu au profit d'un vilain désordre de qualités.

Il serait évidemment absurde de soutenir qu'il n'y a pas eu de frontière langagière en diachronie, alors que les travaux les plus récents ont permis de la tracer [BANNIARD, 1992]. Mais, c'est sur le caractère principal de cette diachronie qu'il convient d'insister : elle est faite moins de destructions, de pertes, d'oublis que de recombinaisons, de choix, de restructurations. Ce qui rendait longue une voyelle en latin parlé classique et qui faisait qu'on l'entendait longue dans le passage au latin parlé tardif n'a pas radicalement changé au cours des siècles. La déduction reste valable avec des recalages dans le passage aux protoromans, et ainsi de suite. En particulier, il est

désormais patent que le changement ne provient en aucun cas d'une brisure mécanique des longueurs chronométriques. Il est en réalité le produit d'une hiérarchisation différente des traits. L'oreille d'un locuteur romanophone peut très bien entendre les oppositions de longueur vocalique, mais cette capacité n'est pas exploitée prioritairement dans la langue de communication et d'énoncé «intellectuelle» pour reprendre une classification commode [JAKOBSON, 1986]. Dès qu'interviennent des énoncés «affectifs», il en va autrement et le jeu sur les longueurs vocaliques fonctionne facilement, même en français parlé contemporain [FONAGY, 1978 ; BLANCHE-BENVENISTE, 1990].

Cette réalité langagière est *a fortiori* susceptible de jouer un rôle dans le cas du langage poétique. Les poètes travaillent leur langue, tout autant qu'ils sont travaillés par elle : "On ne peut nier la contrainte relative qu'impose la langue à la créativité poétique (...) Mais l'adaptation de la poésie à la langue et à la parole contemporaines ne met en évidence que l'un des deux aspects de l'interrelation entre langage ordinaire et langage poétique ; dans la direction inverse, il faut étudier, et c'est là un travail plus passionnant encore, la transformation par la poésie de la matière verbale adoptée [JAKOBSON, 1984, p. 115]". On n'insistera pas sur le caractère artificiel de la poésie latine lorsqu'elle se donne des règles pour bâtir un hexamètre à l'imitation du grec : la phonologie des deux langues n'était pas équivalente (bien que les oppositions quantitatives y fussent semblables). Les poètes médiévaux, tout en inventant une nouvelle poétique fondée sur la nouvelle phonologie ont par ailleurs maintenu une poésie quantitative artificielle. A l'époque moderne, les poètes ont tenté obstinément de recréer dans leur langue vernaculaire, parallèlement à une oeuvre latine, une poésie non seulement quantitative, mais hexamétrique : Anglais de la période élizabethaine, Français de la Renaissance [ALLEN, 1973, p. 349]. L'échec de ces tentatives provient de ce qu'au lieu de passer des compromis avec les réalités de leur langue parlée, ces intellectuels ont appliqué raidement les principes des grammairiens latins de l'Antiquité. Le succès est venu pour ceux qui sont partis du "génie" comme on disait alors de la langue vivante.

COÏNCIDENCES ET REMANENCES

A partir du III^e siècle, à mesure que se transforme la phonologie de la parole latine, se met en place, de façon quasiment compensatoire un système de rémanences qui a laissé aux auteurs une certaine marge créatrice [BANNIARD, 1994 ; NORBERG, 1954, 1958] : en fonction des destinataires, du contexte créatif, de leurs goûts, de leurs moyens intellectuels, ils ont eu à inventer leurs formes selon un cheminement complexe. Pour les aires latinophones, il y a eu lieu d'inventer une nouvelle matrice du vers, selon des procédés que je ne reprendrai pas ici, sinon pour souligner deux

aspects. Tout d'abord, le principal problème a été de reconstruire une frontière auditive de vers, problème auquel les locuteurs/ compositeurs ont apporté des solutions qui ont varié selon les pays et les époques [BANNIARD, 1993b ; NORBERG, 1954, 1985].

Pour terminer rapidement, je soulignerai d'abord la sinuosité des choix faits : décompte régulier des accents toniques par unité de vers ; récurrence des séquences accentuelles dans le basculement d'un vers à l'autre ; décompte syllabique... Cette complexité touche tant le côté latin que le côté roman. Pour ce dernier, il n'est que de voir les hésitations de la versification française, qui débute avec l'association [compte syllabique + assonance] pour évoluer vers une association [compte syllabique + rime] avec un tissage interne délicat puisque l'alternance [finale masculine // finale féminine] introduit une variation [finale oxytonique // finale paroxytonique] qui fait osciller la matérialisation acoustique de cette frontière. Faut-il également insister sur l'énigme qu'a posé aux philologues et aux poéticiens la configuration prosodique du *Cantar de mio Cid* [MONTANER, 1993]: "De estas propuestas puede concluirse que el hemisticho es la unidad prosódica mínima del poema y lleva necesariamente un acento rítmico antes de la pausa que lo delimita (cesura o fin de verso) (p. 37)... En este sistema prosódico, los versos tienden a ser no sólo unidades de recitación, sino también unidades sintácticas y de entonación, de tal modo que la pausa métrica suele coincidir con la oracional (p. 39)...?". Du VIII^e au XII^e s., la phonologie des nouvelles langues inscrivait certes celles-ci dans une logique, mais à l'intérieur d'un cadre de contraintes plutôt large.

On sait la part qu'ont prise les locuteurs germanophones (bilingues donc) à la restauration de la *grammatica* à partir du VIII^e siècle [LAW, 1982] avec en corollaire le renouveau d'une poésie classicisante [GODMAN, 1985]. On a beaucoup insisté sur la pureté de la latinité insulaire (Bède, Boniface, Alcuin), en soulignant que ces intellectuels n'avaient pas eu à combattre l'influence négative d'une langue maternelle trop évoluée. La pureté venue d'ailleurs. De ce fait, le caractère artificiel de leurs choix poétiques a été constamment souligné ; la réception de ces textes par les élites carolingiennes a également soulevé bien des questions [NELSON, 1990 ; SCHALLER, 1995 ; STELLA, 1997]. Pourtant, je voudrais souligner des aspects qui ont été insuffisamment considérés par les historiens de la culture, mais aussi par les philologues diachroniques. En effet, au moment où les cultures romaines et germaniques entrent en contact étroit [EDWARDS, 1994], la langue parlée maternelle des nouveaux venus présente bien des affinités avec le latin. Je rappelle que le vieil anglais comme le vieil allemand présentent typologiquement de fortes convergences avec la *lingua romana* : emploi massif des déclinaisons [trois cas] ; présence de trois genres ; absence d'articles, définis et indéfinis ; ordre des mots de type synthétique [déterminant-déterminé], etc... La phonologie repose sur un système d'oppositions quantitatives et, qui plus est, les syllabes radicales entravées sont longues... Les

locuteurs/ auditeurs germanophones disposaient donc d'un outillage mental tout à fait apte à leur rendre immédiatement familière la versification imitant le vers classique, cela d'autant plus que les conventions qui présidaient à la structure métrique du vers se correspondaient assez largement [MOSSE, 1941, 1945] : "Un temps fort se compose d'une syllabe longue accentuée ; par résolution, il peut se composer de deux syllabes brèves dont la première est accentuée (1941, p. 182)".

Si l'on prend une vue en perspective des contacts entre langue parlée et langue savante du III^e au IX^e siècle, on se doit d'inclure dans ce champ d'interférences l'apport essentiel des élites germaniques. Raban Maur ne récitait pas forcément ses hexamètres et ses distiques à des auditeurs incapables de ressentir quelque chose de la musique de ces vers si traditionnels.

2] PROBLEMES DE RECEPTION : FRONTIERE DE VERS ET CHANGEMENT LANGAGIER. RECEPTIBILITE DU VERS

Cette remise en perspective aboutit à une problématique quelque peu innovante. La recherche a longtemps porté sur les conditions de production des oeuvres, en se plaçant entièrement du côté des créateurs. Puis est apparue depuis une trentaine d'années un nouveau pan fondé sur l'étude de l'*horizon d'attente* des publics, ainsi que sur l'étude des aspects pragmatiques de la communication. Le moment est sans doute venu de tenter une synthèse entre ces deux mouvements. Placés au niveau de la capacité d'une oeuvre à être reçue par ses destinataires, on prendra en considération l'interaction finale entre sa réalisation *in situ* et sa réception. Autrement dit, quel est le degré de réceptibilité de l'oeuvre par rapport au destinataire visé ? Cette question recoupe le problème de la rencontre entre niveaux culturels différents et des interférences qui peuvent en résulter, sans s'y réduire pour autant. On peut proposer un cadrage théorique de ce concept.

RECEPTIBILITE : CONCEPT

** Le statut d'un énoncé émis dans un monument littéraire est justiciable d'un double point de vue :

A - Côté émission

Conditions structurelles de la formation de l'énoncé : elles dépendent du type de la langue travaillée par l'auteur. Cet aspect relève de l'histoire externe langagière (compétences actives).

Conditions contextuelles de la formation de l'énoncé : elles dépendent du désir de production d'un énoncé littéraire par l'auteur. Ce désir varie en fonction de divers paramètres : type de production/ type de public/ type du moment dans le récit/ outillage culturel et mental du rédacteur/ fluctuations subjectives du rédacteur. Cet aspect relève de l'Histoire

interne stylistique.

B. Côté réception

Conditions structurelles de la réception de l'énoncé : elles dépendent du type de la langue maîtrisée par l'auditeur/ lecteur. Cet aspect relève de l'Histoire externe langagière, mais cette fois considérée du point de vue des compétences passives (la mémoire longue, collective et individuelle du passé langagier).

Conditions contextuelles de la réception de l'énoncé : elles dépendent du désir de saisie de l'énoncé. Ce désir varie en fonction de divers paramètres : horizon d'attente/ éducation/ accoutumance/ exigences esthétiques/ fluctuations subjectives de la connivence. Cet aspect relève de l'Histoire interne culturelle (dans ce cas, des compétences actives du destinataire).

Ce concept posé comme référent principal, je voudrais à présent considérer quelques points en m'attachant à la question de la perception de la frontière du vers.

LES UNITES PERTINENTES DISPONIBLES

On connaît la définition traditionnelle (jakobsonienne) des vers : «unités de texte brèves, répétitives, à forme récurrente, dont les frontières sont définies par des repères soit oraux, soit oculaires, soit mixtes». Dans le cas d'une réception collective tardoantique ou altimédiévale, seule la notion de repère oral est opératoire. Peut-on discerner quelques-uns des éléments qui permettent de comprendre comment l'organisation phonologique du LPC, du LPT, et éventuellement des langues romanes (leur «formatage») rend compte de la manière dont cette structure a été préservée dans le passage diachronique d'un état de langue à l'autre ? Comment s'est redéterminée, lors du passage du vers traditionnel au vers moderne, la frontière au-delà de laquelle un vers s'achève pour laisser la place au vers suivant ? Je laisse de côté le point de vue de l'auteur, émetteur volontaire de son message, et donc maître du projet frontalier que représente son choix de vers, pour ne considérer que celui de l'auditeur. La manière essentiellement orale dont s'est effectuée la mutation du stade initial (LPC) au stade final (LPT2 et ultérieurement PR) invite à ne pas prendre en considération la réception des vers par le lecteur (en dépit des interactions puissantes entre l'écrit et l'oral que maintiennent les conditions culturelles pendant la période considérée).

Le vers du latin tardif, hérité directement du latin classique (LC), répond aux délimitations suivantes :

- (a) Décompte à alternance binaire des syllabes de 2 à 4 (en général 2 ou 3) par unité métrique, en fonction des pieds choisis le plus couramment.
- b) Décompte des accents métriques (de 4 à 6 dans la plupart des cas).

c) Présence aléatoire d'itérations homophoniques en fin de vers (les rimes internes aux vers ne peuvent naturellement pas contribuer à tracer une frontière).

En conséquence, le signal de frontière de vers ne peut être déclenché par (c). Le trait (a) repose sur un décompte pour lequel le nombre des syllabes n'offre pas un critère rigoureux, puisqu'il varie de plusieurs unités selon la configuration retenue par l'auteur pour remplir son unité textuelle. Dans la mesure où cette frontière est auditivement perceptible, c'est essentiellement le caractère (b) qui devrait être le marqueur. Dans l'état classique de la langue, il se fonde sur un décompte particulier puisque l'accent de mot n'y joue pas de rôle direct, au profit de l'accent métrique, le temps marqué (*ictus*).

L'évolution des frontières de vers provient de ce que chaque poésie s'est adaptée aux caractères fondamentaux de la phonologie dans le passage du LPC au LPT : elles ont suivi la logique structurale de la langue. Ce rapport essentiel entre le type de poésie et le type de phonologie propre à chaque langue ou à chaque état de langue, génère la règle que toute mutation langagière implique une métamorphose poétique dont il nous échoit de mesurer l'ampleur. Je rappelle seulement qu'elle consiste en un remodelage profond, un formatage phonologique (III^e-V^e siècles). Tous les traits pertinents (longueur) du LPC ont été traduits en leur équivalent en LPT (aperture), selon un procès régulier de transphonologisation. C'est, entre autres, ce qui a permis à la graphie latine classique de s'adapter aisément à la latinité tardive¹⁶. La phonologie vocalique du latin parlé classique, (LPC) reposait sur des oppositions quantitatives : le trait pertinent pour un locuteur latinophone était constitué par la longueur des voyelles (et par extension des syllabes). C'est à partir de ce système naturel où le locuteur percevait dans la chaîne parlée des alternances de longueurs distinctes, que les poètes (et les grammairiens) bâtirent leurs frontières de vers. Trois conventions étaient nécessaires :

- 1) Les syllabes étaient mesurées sur deux valeurs uniquement (brèves/ longues) ;
- 2) Toute longue était décomptée comme l'équivalent de deux brèves (et inversement) ;
- 3) Les unités de décompte (critère a/ du paragraphe précédent) n'étaient pas les syllabes, mais les longueurs (le poète pouvant, sous certaines conditions, obtenir la valeur longue non par une seule syllabe longue, mais par deux syllabes brèves consécutives).

L'arrivée du vers à sa propre frontière était déterminée par le nombre d'unités de décompte voulues ; ces dernières ne pouvaient pas dépasser certains maxima, entraînant par là-même le nombre requis d'accents. Le caractère peut-être le plus artificiel du vers latin classique était, en effet, qu'il créait un rythme non d'après l'accent

¹⁶. Du fait que le latin classique écrit ne note pas, à la différence du grec, les quantités vocaliques, il offre un compromis graphique soûplement adapté aux états successifs du vocalisme.

naturel du mot, mais d'après le temps marqué (*ictus*) de chaque unité dont la somme instaure le vers. Autrement dit, tel un métronome accompagnant une partition et guidant l'interprète, le *tempo* était donné par les accents «musicaux» de chaque unité du vers (qui était ainsi «scandé»), tandis que la parole de l'énonciateur articulait les mots avec leurs accents naturels.

Cette construction gravissait des degrés d'artificialité. Le système d'énoncé le plus proche du formatage de la parole latine associait en paires binaires syllabes longues et syllabes brèves, en rythme soit iambique, (brève initiale, déjà décrit comme «naturel» par Cicéron) soit trochaïque (longue initiale). Le plus éloigné d'un énoncé naturel était le rythme dactylique qui rajoutait une unité au binôme trochaïque en partant d'une première unité longue. Le jeu acoustique s'en trouvait d'autant plus raffiné. Ce caractère était encore accru par le fait que les frontières de pied et les frontières de mot ne coïncidaient pas obligatoirement. Cela se traduisait de deux manières. D'une part le pied pouvait chevaucher deux mots :

VERG., *En.*, 6, 882 :

Tu Marcellus eris. Manibus date lilia plenis, /

Le premier dactyle enjambe le second et le troisième mots, selon le fameux "partage des brèves" que les métriciens ont abondamment commentée. D'autre part, selon ce qu'une terminologie traditionnelle appelle "l'allongement de la voyelle par position", lorsqu'une voyelle brève en syllabe finale se trouve par le jeu de l'enchaînement énonciatif suivie de deux consonnes, elle est comptée comme longue. Le séquençage est alors soit [...VC (frontière de fin de mot) + CV (frontière de début de mot)...], soit [...V + CCV...]. Dans le vers précité, on rencontre effectivement deux fois la séquence [...VC + CV...], la valeur longue, dans la première occurrence, de *-ris* étant de toutes façons renforcée par la pause syntaxique de la 5^e syllabe (qui correspond à la pause penthémimère) ; le second allongement est de même structure, sans pause cette fois.

D'un point de vue phonologique, ces règles quantitatives, invitent à différentes remarques. D'abord, il serait plus exact de parler non de voyelle longue par position, mais de syllabe longue par position. En effet, la phonologie du LPC implique que toute syllabe entravée est perçue comme longue à l'intérieur des unités lexicales ou grammaticales, quelle que soit la quantité de la voyelle concernée et quelle que soit sa position accentuelle (accentuée, pré- ou posttonique). Ce double caractère ressort précisément d'abord des règles de placement de l'accent en LPC (comme d'ailleurs en vieil allemand¹⁷), où une syllabe pénultième entravée dans un polysyllabe est

¹⁷. *La sensibilité directe aux oppositions de longueur syllabique est un phénomène naturel dans les langues à structure quantitative. Cette pertinence apparaît pleinement lors du passage du germanique commun au vieil haut allemand, puis au moyen haut allemand, dans les restructurations syllabiques de mots se terminant en i ou en e brefs, puisque ces voyelles se désarticulaient lorsqu'elles faisaient partie d'une syllabe atone venant après une*

automatiquement accentuée, et ensuite de l'évolution ultérieure en LPT et en PR où la brièveté de la voyelle conditionne le timbre qui lui est alors attribué. Ainsi, tant dans la parole que dans la métrique, une voyelle brève le reste, mais la syllabe peut s'allonger. A ce stade, la métrique et la parole coïncident. Cela signifie que la réceptibilité est immédiate. En revanche, l'allongement par position représente un degré d'artificialité difficile à évaluer, mais réel. En effet, il implique une fluidité de la parole où les frontières de mot s'effacent pour former des mots métriques qui chevauchent les lexèmes (et les morphèmes). Ce jeu de saute-mouton entre les frontières de lexèmes n'est possible que si les mots ne sont pas fortement individualisés par un accent fort. Que l'accent du LPC ait été plutôt musical ou plutôt tonique, il ne peut qu'avoir été faible. C'est une condition phonologique impérieuse pour qu'ait été possible et perceptible la règle de l'allongement. Cette dernière, sans contrevenir aux fondements de la phonologie du LPC ajoute un important facteur d'artificialité. La réalité d'un accent de mot faible qui permet de lisser ainsi les frontières d'unités lexicales est corroboré par la règle de composition des pieds par le recours au partage des brèves.

Le résultat de ces contraintes était double. D'abord, l'accent de mot étant ainsi noyé dans le chaînage poétique, il ne pouvait ni enclancher par son décompte la perception de la frontière de vers, ni instaurer une réelle perception du rythme¹⁸. Cela explique la création d'un *tempo* indépendant par le biais des *ictus*. Cela rend également compte du fait que ce battement ne pouvait correspondre à une réalisation orale. Il aurait fallu en effet, pour qu'il se détachât, non seulement qu'il effaçât les accents naturels de mots (ce qui n'aurait pas été impossible, malgré les tensions extrêmes que cela aurait supposé entre l'émission et la réception), mais aussi qu'il fût investi d'une énergie articulatoire contraire à l'état de la phonologie du LPC. En outre, en diachronie longue, il est maintenant prouvé que les vers latins rythmiques placèrent leurs accents désormais toniques non pas à la place des anciens *ictus*, mais à la place des accents naturels de mots. Ces considérations me paraissent décisives en faveur de l'hypothèse que les vers de l'époque classique étaient créés, dits et perçus avec les accents naturels des mots.

Ainsi, apparemment l'hexamètre dactylique devrait être laissé de côté dans l'étude de la genèse des vers rythmiques, étant donné son caractère, non douteux, d'artificialité extrême. Mais si l'on se place du point de vue de la perception de la

syllabe longue. Cf. A. JOLIVET, F. MOSSÉ, Manuel de l'allemand du Moyen Age, Paris, 1959, par. 55. Autrement dit, d'un point de vue phonologique, le volume acoustique du mot demeure constant, la syllabe surrenforcée occupant désormais seule le segment oral dans un temps égal à l'ancien bisyllabe.

¹⁸. Cette réalité est saisissable en soi, mais je renvoie aussi aux théoriciens comme A. MEILLET, J. VENDRYES, *Grammaire comparée des langues classiques*, Paris, 1968, p. 128 : "Aucun rythme ne peut être fondé sur des différences de hauteur...".

frontière du vers, il en va différemment.

En effet, la fluidité accentuelle du vers, les chevauchements métriques entre lexèmes, l'externalité de la marque du *tempo* requerraient des règles de compensation qui missent les destinataires en état de sécurité langagière. Cette sécurité a été construite en figeant la *cauda* hexamétrique dans un moule rigide dont le premier effet fut de mettre en relief cette frontière de vers. Il suffit pour s'en convaincre de considérer le prototype métrique de la fin d'hexamètre.

PROTOTYPE METRIQUE (TRAITS PERTINENTS) DE LA FIN D'HEXAMETRE :
 [{pied 5} **longue (ictus) + brève + brève (fin de pied 5)** // {pied 6} **longue (ictus) + longue (fin de vers)** ///]

C'est à partir de cette figure que je voudrais souligner que même l'hexamètre, vers noble par excellence du latin classique, portait en lui des éléments qui peuvent être considérés comme des matrices rythmiques au sens tardif et médiéval du terme. En effet, du point de vue de la phonologie d'un auditeur parlant le LPC, le signal de fin d'hexamètre dépendait de l'accomplissement tant du nombre de mesures (6 pieds), que du nombre d'*ictus* (6 également). C'était selon toute vraisemblance une perception fondée sur un compromis entre, d'une part, la réalisation physique naturelle du vers (oralité directe) qui exprimait la quantité syllabique totale requise et d'autre part, l'accompagnement artificiel externe, quelle qu'en ait été la forme, du *tempo* donné par l'*ictus*. Je vais arbitrairement regarder s'il existait un signal de fin de vers indépendant de ces critères fondamentaux. Tel était bien le cas si l'on considère les autres caractères de la *cauda* hexamétrique classique.

En décompte syllabique, la fin de l'hexamètre virgilien impliquait l'arrivée d'un pied comptant obligatoirement trois syllabes, suivi d'un pied de deux syllabes. Ces groupes de syllabes se répartissaient entre les mots de manière variable, avec un certain nombre de contraintes que les philologues ont étudiée en détail, mais que je laisse de côté pour m'en tenir à la régularité globale du côté de la réceptibilité collective. Les auditeurs s'attendaient à une fin de vers comportant 5 syllabes. Ce fait n'aurait pas suffi à allumer un signal de fin de vers s'il ne s'y était pas ajouté d'autres bornes. Tout d'abord, au dernier pied, l'*ictus* portait sur la première syllabe. La structure du vocabulaire latin, les règles de l'accentuation des mots et une sorte de logique poétique interne faisaient que l'accent naturel du dernier mot et l'*ictus* du dernier pied coïncidaient. Cet effet de délimitation était évidemment renforcé lorsque le mot final était bisyllabique : il créait alors un paquet de signaux associant une unité métrique (un pied), un bloc syllabique (2 syllabes) et une borne accentuelle (un accent correspondant à l'*ictus*). De même au 5^e pied, l'*ictus* et l'accent de mot coïncidaient le plus souvent. Voici une illustration :

VERG., *En.*, 12, 945-952 :

Le crochet droit signale le début de la séquence finale du vers ; les voyelles accentuées sont indiquées en majuscules ; l'*ictus* est marqué par le soulignement

(ils sont représentés de manière distincte, car, bien que leur topologie soit identique, leur réalisation diffère).

*Ille, oculis postquam saevi mon[umEnta dolOris/
 Exuviasque hausit, furiis ac[cEnsus et Ira/
 Terribilis : "Tunc hinc spoliis in[dUte meOrum/
 Eripiare mihi ? Pallas te hoc [uUlnere, PAllas/
 Immolat et poenam scelerato ex [sAnguine sUmit."/
 Hoc dicens, ferrum aderso sub [pEctore cOndit/
 Feruidus. Ast illi soluuntur [frIgore mEmbram/
 Vitaque cum gemitu fugit indig[nAta sub Umbras.*

Les syllabes accentuées (soulignées) clôturent nettement le vers, même du simple point de vue accentuel : on peut y discerner en filigrane le caractère d'une fin "rythmique":

Traits corrélés rythmiques de la cauda :
 [Sss (5) / Ss (6)] ou [sSs (5) / Ss (6)]

En termes linguistiques, on peut poser que ces signaux de fin de vers étaient redondants. En termes sociolinguistiques, on admettra volontiers que cette armature donnait au grand vers épique une plus grande surface sociale, parce qu'il augmentait la sécurité langagière des auditeurs. En termes diachroniques, on peut poser que cette solution syllabo-accentuelle traçait la matrice de la future poésie rythmique, à côté de formes poétiques en principe moins savantes. L'évolution ultérieure du vers correspondra en partie au passage au premier plan du fonctionnement poétique de ce qui n'était qu'un effet secondaire des exigences d'une versification artificielle. Une formulation plus rigoureuse consisterait à poser que, comme dans tous les autres cas d'un changement langagier majeur inscrit dans le flux diachronique du *continuum* transgénérationnel, il s'est produit un processus en trois temps : 1] Existence du système initial fondé sur la paire traits pertinents/ traits corrélés (LPC) ; 2] Phase d'inversion de la hiérarchie (transition, LPC/ LPT1) 3] Achèvement de l'inversion et mise en place du nouveau système (LT1/ LPT2]. A ce moment, les anciens traits pertinents sont en voie d'élimination. En termes plus sociolinguistiques, un compromis a été établi entre l'abstraction du modèle poétique idéal et les conditions concrètes de sa réceptibilité.

C'est précisément cette dernière qui rend largement compte de l'évolution vers le vers rythmique, tant latin que roman. En effet, si l'évolution phonologique du LPT vers des oppositions qualitatives a joué un rôle majeur dans ces transformations, elle ne suffit pas à expliquer le passage à un rythme accentuel. Les langues germaniques altimédiévales associent une phonologie où les oppositions quantitatives restent pertinentes, tant au niveau vocalique qu'au niveau syllabique, à un accent de mot fort. Dans l'évolution générale du système phonologique, cela s'est traduit par l'apparition

de nombreuses règles de restriction au placement des syllabes longues. Dans l'élaboration poétique, le résultat a été la primauté d'un décompte des unités du vers fondé sur les accents. A la base de cette métamorphose se trouve la transformation de l'accent de mot en un accent fort, transformation acquise au début du LPT1, la tendance pluriséculaire étant le surrenforcement de cet accent jusqu'à l'émergence des langues romanes. Car, un accent de mot fort entraîne trois conséquences surtout du côté de la perception :

- 1] L'individualité du mot se renforce.
- 2] La fluidité énonciative diminuant de ce fait, les frontières de pied tendent à se confondre avec les frontières de lexème.
- 3] La promotion perceptive de la syllabe tonique en fait un signal qui décolore le signal concurrent de l'*ictus*.

Ce faisceau de facteurs rend bien compte de la tendance pluriséculaire de la parole et de la poésie latines. Quel que fût le degré d'évolution de la réceptibilité de la quantité, le sentiment du rythme ne pouvait plus se bâtir sur la perception d'un signal externe, mais requerrait la consécration du signal interne qu'était devenue la syllabe tonique.

COMPROMIS ET INNOVATIONS.

Sur ces bases, on peut, toujours en se plaçant du côté de la réceptibilité, notamment au niveau de la perceptibilité de la frontière de vers, tenter de décrire les phases de transition qui du III^e au VII^e siècle conduisirent à l'invention d'un nouveau type de versification. On sait l'abondance et la qualité des travaux déjà faits au sujet de cette genèse et je voudrais ici rassembler quelques remarques méthodologiques.

1] Sans ériger en hypostase l'opposition écrit/ oral (nous sommes dans une civilisation de l'écrit), il importe de s'interroger constamment sur la corrélation entre la métamorphose formelle de la poésie et la transformation de la langue parlée. DAG NORBERG, *L'accentuation des mots dans les vers latins du Moyen Age*, Stockholm, 1985 écrit : "La langue poétique et la langue de tous les jours ne sont pas la même chose". La formule mériterait d'assez longs commentaires, car elle illustre une pensée assez partagée, même de façon implicite. Il convient d'abord d'historiciser la situation : en période médiévale, le latin n'étant plus nulle part la langue de tous les jours est en réalité un objet langagier artificiel et donc plastiquement assez libre, sans que cela soit significatif. S'il s'agit en revanche du rapport à établir soit à l'époque où le latin était vivant soit à propos des nouvelles langues vivantes, la formulation n'est pas appropriée. La langue de *La Chanson de Roland* ou du *Conte du Graal* n'est pas une langue différente de l'AFC : la parole quotidienne et la parole littéraire appartiennent au même diasystème. En revanche les registres énonciatifs, la mise en forme, la construction formelle diffèrent. Il vaudrait mieux distinguer entre la langue vivante, le diasystème, communs à tous et le langage poétique, réservé à la création.

- 2] Il y a tout lieu de penser que l'évolution des formes poétiques s'est produite

de manière aussi sinueuse et fluctuante que celle de la parole dans son évolution du latin au roman. Leur description suppose le recours à des modélisations complexes (qui évitent notamment l'écueil du binarisme et de la linéarité).

3] C'est pourquoi il convient de relativiser la confusion apparente des témoignages des grammairiens sur la poésie : leurs apports sur l'évolution de la latinophonie sont tout aussi délicats à manier. En revanche, il serait opportun de relire avec moins de préjugés et plus d'esprit d'attente les *testimonia* indirects.

4] Il importe d'historiciser le processus. Tout comme pour l'évolution langagière, la situation du III^e siècle n'est pas celle du VI^e, etc... Il convient de se garder de rétroprojeter les conclusions que l'on peut tirer des textes du X^e siècle sur ceux du IV^e.

5] Il conviendrait sans doute aussi de le "géographiser" un peu plus. Tout l'arc Nord-Ouest de l'Empire est, à partir du V^e siècle, en interaction forte avec la parole, la culture et la poésie germaniques.

6] On doit également se garder de fonder les interprétations du rythme du vers sur des interprétations musicales. Un vers latin classique n'est pas une partition de solfège. Les accents musicaux peuvent aussi bien s'adapter aux accents phonologiques que les ignorer. Cette règle est présente de manière implicite dans diverses analyses de DAG NORBERG, *Introduction*, p. 136, p. 139, p. 145, p. 164, p. 181 (les voyelles sont allongées par les mélismes dans les tropes) et est clairement mise en exergue par S. BARRETT, *Ritmi ad cantandum : some preliminary editorial considerations*, in F. STELLA (éd.), *Il verso europeo*, p. 399-419. On y voit, sur les planches de la page 412, que les accents de mots ne correspondent plus à rien en version chantée, car les montées, les longueurs et autres signes intensifs ne coïncident pas avec les accents toniques naturels. Cela signifie qu'en fait la musique efface les intonations naturelles. On est là dans un cadre tout à fait différent de la création des hymnes ambrosiens : public clos (monacal), langue artificielle (latin médiéval), motivations esthétisantes (pas d'urgence pragmatique).

7] Cela pose le problème majeur de l'évolution "naturelle" du rythme. On ne peut à la fois poser d'une part que c'est parce que le rythme classique a été privé de réceptibilité par l'évolution de la parole latine, qu'est apparue une nouvelle forme de repère rythmique fondée sur la nouvelle phonologie, et décrire d'autre part une interprétation orale de ces vers accrochée à des reconstitutions musicales fondée sur des placements arbitraires¹⁹.

Je vais considérer à présent quelques textes fondateurs en m'attachant d'abord à une création qui représente la forme exemplaire d'un compromis langagier. Elle est

¹⁹. *L'obligation de bien tenir compte de la distinction rythme langagier/ rythme musical vient encore compliquer la reconstitution in vivo pour la période de transition. Elle est certainement moins dirimante en plein Moyen Age.*

apparue de façon parfaite dans le cas d'une métrique moins sophistiquée et apparemment plus souple que la versification "épique", la versification iambo-trochaïque. Les formes les plus naturelles y étaient formées de l'association [longue + brève], trochée, *ictus* en première position et [brève + longue], iambe, *ictus* en seconde position). Elles pouvaient elles aussi subir des manipulations complexes qui entraînaient une variabilité importante du nombre de syllabes (de 2 à 4). Quant au marquage rythmique, s'il était simple dans son principe, la compréhension de sa réalisation réelle ne l'est guère. En outre, la forme même du pied de base iambyque entrainait d'emblée en conflit avec l'accent naturel de mot : isolé, un mot iambyque ne peut offrir de coïncidence *ictus*/ accent ; un dissyllabe trochaïque, en revanche, le peut. La relation intime des mètres iambo-trochaïques aux caractères innés du LPC a fait d'eux un matériau de prédilection pour les compositions destinées à un public large (théâtre de Plaute), sinon pour les *carmina* populaires (chants des soldats de César). Et dans l'évolution ultérieure du LPC au LPT, ce sont également ces unités qui ont été employées pour des créations dont on sait qu'elles étaient destinées à un public large. Il s'ensuit qu'elles forment un des chaînons qui conduisent à la versification latine médiévale (et aussi, en fait, à la romane).

La rénovation des formes poétiques en LT, préluant à l'invention de celles du latin médiéval et des langues romanes, s'est effectivement engagée par une série d'amodiations et de compromis. La perception des frontières de vers ne pouvait plus se faire selon des critères identiques à ceux du LPC. Du III^e au VI^e siècle, il appartient aux maîtres de la culture écrite d'élaborer les formes poétiques adaptées à la nouvelle forme de la langue parlée. Lorsque ces maîtres s'efforcèrent de reproduire les modèles canoniques, leurs vers échappèrent largement à l'évolution naturelle (avec d'importantes nuances). Mais certaines circonstances externes les contraignirent au changement. Celui-ci s'avéra obligatoire en fonction de trois facteurs :

- 1] Les nécessités de la pastorale chrétienne requérèrent des poètes chrétiens qu'ils adaptassent le matricage poétique au formatage langagier ;
- 2] Le manque de maîtrise technique (défaut de culture) contraignit certains auteurs à basculer vers le nouveau système phonologique ;
- 3] La maîtrise de cette technique associée à un sentiment aigu des contraintes pragmatiques conduit à la construction de matrices de compromis.

Ces matrices de compromis tentent de ne pas rebuter l'élite intellectuelle christianisée du IV^e siècle sans pour autant susciter un sentiment de rejet chez la masse des fidèles. Cette règle, en apparence spécifique à la poésie, correspond en fait fidèlement aux compromis langagiers mis en place par la pastorale chrétienne, et, en dernier ressort, relèvent d'adaptation spécifiques des anciennes catégories de la rhétorique.

Les réussites en prose abondent à ce sujet. Peut-être n'a-t-on pas encore suffisamment rapproché le labeur augustinien en faveur de la promotion du *sermo humilis* de sa tentative d'écrire un psaume populaire. La prédication collective

d'Ambroise offre un exemple analogue de compromis en ce sens. La réussite accomplie d'un mariage poétique de compromis revint à Ambroise. Ses hymnes, récemment rééditées, offrent un triple centre d'intérêt²⁰ :

- a) Elles illustrent le cas de figure 1 ;
- b) Elles entrent directement dans le champ conceptuel de la réceptibilité ;
- c) Elles illustrent comment le latin tardif accompli là comme en d'autres catégories de la langue (phonologie, morphologie, syntaxe), voire de la culture et de l'éducation (ascétisme païen/ ascétisme chrétien) le travail d'élaboration engagé par les locuteurs et auteurs du latin classique.

Je vais donc regarder leur structure en tenant compte des différents aspects méthodologiques énumérés précédemment. La critique historique, sans avoir établi de certitude, privilégie l'hypothèse que ces hymnes devaient être chantées (cantillées ?) par la foule, au moins en partie. Les indices penchent en effet plutôt en faveur d'une participation active des ces fidèles apeurés (Ambroise aurait inauguré la musicothérapie chrétienne !), qui entonnèrent les quatrains en répétant auditivement les réalisations initiales du *cantor*. Le confinement, les longues veilles laissaient le temps à cette élaboration collective. Une telle situation langagière requérait que l'auditoire, nombreux, troublé, abrité dans une vaste nef, ait pu s'appuyer sur des repères solides et immédiatement accessibles. Ambroise devait les réconcilier avec l'espérance et donc les inclure profondément dans la forme de cette création.

Ces hymnes sont composés selon les règles de la métrique classique en dimètres iambiques, obéissant au schéma :

[4 x <Syllabe brève + Syll. longue (ictus)>]

Lorsqu'il était appliqué suivant les règles traditionnelles, ce schéma était très souple, puisque la première syllabe brève pouvait être convertie en une longue, elle même retraduisible en deux brèves, tandis que la seconde syllabe (longue) pouvait être rendue par son équivalent en deux brèves. Le pied pouvait ainsi être hexamorphe et si la mesure du vers fondée sur les *ictus* (4) était régulière, l'unité de mesure syllabique ne l'était pas du tout, puisque le nombre de syllabe variait entre deux (iambe type), trois (tribraque), voire quatre (procéleumastique) ! Il s'ensuit que pour une perception collective, sinon massive, le modèle traditionnel avait toutes les chances d'être faiblement opératoire : les auditeurs/ chanteurs auraient mal discerné les frontières de vers, parce que leur système phonologique neuf ne leur donnait qu'un accès insuffisant à l'ancien. De plus, le délicat décompte des *ictus* ne pouvant que leur

²⁰. Sur le dossier littéraire, on se réfèrera à J. FONTAINE, *Ambroise de Milan, Hymnes. Texte établi, traduit et annoté sous la direction de J. Fontaine, Paris, 1992*. Sur le cadre historique et les circonstances concrètes de l'évènement, à G. NAUROY, *Le fouet et le miel, Le combat d'Ambroise contre l'arianisme milanais*, in *RechAug*, t. 23, 1988, p. 3-86 & H. SAVON, *Ambroise de Milan, 340-397, Paris, 1997*.

échapper largement, leur régularité (4 par vers) ne constituait pas une compensation à la confusion précédente, d'autant moins que désormais, l'accent de mot devenu fort était entré en conflit avec ce repère rythmique externe. Pour ajouter à la complication, la syllabe finale était toujours comptée comme longue (sous l'*ictus*), même si elle était brève par nature.

Je donne rapidement quelques éléments d'analyse, en reprenant des éléments déjà connus par des travaux antérieurs, mais en insistant sur les caractères innovants de la recherche en cours. Regardons la première strophe de la première hymne :

*Aeterne rerum conditor,
noctem diemque qui regis
et temporum das tempora
ut alleues fastidium...*

Chaque vers est formé de façon régulière pour trois raisons: a) Ambroise recourut peu aux substitutions évitant ainsi de faire trop fluctuer le nombre de syllabes ; b) Lorsqu'il le fit, elles ne touchaient que la partie non marquée du pied (sans *ictus*) ; c) De ce fait, les pieds longs qui donnent le *tempo* apparaissaient sans heurt. Toutefois, ce *tempo* ne répondait qu'aux critères traditionnels. Si l'on se tourne du côté de la réceptibilité du poème selon les critères de la parole collective de la fin du IV^e siècle à Milan, les résultats seront différents.

La matrice phonologique du LPT n'interdisait pas forcément que certains des caractères classiques des mètres fussent perçus par la masse des fidèles, fût-ce par des procédés vicariants. Ce serait un autre sujet que de regarder de plus près ces affleurements secondaires (que je nommerais volontiers des "rémanences"). Au IV^e siècle, surtout à Milan, il me paraît prudent de ne pas répéter péremptoirement que les formes traditionnelles de la poésie n'avaient *piu alcun legame con la lingua viva* (S. MATTACI, *Le origine della versificazione ritmica* p. 5). J'ai expliqué les raisons linguistiques de cette prudence (BANNIARD, *Apport de la phonologie*), raisons que des études comme celle de T. JANSON, *The mechanisms of language change in latin*, Stockholm, 1979, renforcent. Reste à analyser les moyens vicariants qui ont pu être à l'oeuvre, ce que j'espère faire sur ces textes dans une autre étude. La notion d'âge de transition, si caractéristique de ces siècles, a dû s'incarner dans la réalité poétique, même du côté de la réception. Mais le rythme du vers et sa frontière ne sauraient être alors perçus en fonction des *ictus*. Dès lors en effet que l'accent de mot était devenu tonique (et sans doute surrenforcé en Italie du Nord), il ne put qu'entrer en conflit avec une diction poétique où l'accent de mot faible du LPC laissait au jeu artificiel du découpage en *ictus* la possibilité de s'exercer. Voyons la place des accents naturels, puis celle des *ictus*, de manière à pouvoir les comparer.

Les séparations entre les mots sont symbolisées par des espaces ; les syllabes accentuées sont en majuscules ; de même pour les temps forts.

* ACCENTS TONIQUES NATURELS

[1) sSs Ss Sss// 2) Ss Sss s Ss// 3) s Sss S Sss// 4) S Sss sSss]

* ICTUS, MARQUAGE TRADITIONNEL

[1) sSs Ss SsS// 2) sS sSs S sS// 3) s SsS s SsS// 4) s SsS sS sS].

Il est évident que les deux systèmes avaient leur régularité propre et ne se superposaient que très partiellement.

Cela signifie que la réception et l'exécution collective de l'hymne en tant que forme littéraire versifiée n'a pu reposer que sur le système accentuel, les compromis rythmiques [accent/ *ictus*] jouant un rôle aléatoire secondaire.

La frontière de vers était-elle aisément discernable sur la base phonologique du LPT ? Certes, en évitant les substitutions ou en les utilisant intelligemment, Ambroise a donné à ses vers la régularité syllabique qu'ils requerraient. Mais si l'on se place du point de vue strictement oral, ce caractère n'aurait pas suffi à donner aux fidèles l'impression que le texte "tourne" dès la huitième syllabe prononcée. Le quatrain - voire l'hymne - auraient pu s'écouter comme une succession de phrases en prose. Ce risque était aggravé par le fait que certains des mots présentaient sans doute dans la parole collective des phénomènes articulatoires qui en réduisaient le nombre de syllabes : *diem* et *fastidium*, à la suite du procès de consonnification du *i* en hiatus et de la palatalisation qu'il a déclenchée, étaient devenus mono- et trisyllabiques. Même si le *cantor* évitait cette diction courante, la réceptibilité était compromise. En revanche, le matricage était clair grâce aux accents toniques : au lieu de quatre *ictus*, le vers offrait récurremment trois temps forts exprimés par la force de l'articulation, assez régulièrement répartis. Convertis en termes d'Oxyton (O)/ Paroxyton (P)/ Proparoxyton (PP), et en signalant par un X les éventuelles syllabes pré- ou posttoniques, ces suites donnent :

[1) XP P PP // 2) P PP X P // 3) X PP O PP // 4) O PP PP]

C'est l'association de ce *tempo* ternaire et de l'octosyllabisme qui rendirent la frontière de vers perceptible à la masse des fidèles milanais, et restituable par eux dans de bonnes conditions de confort langagier. Il faudrait examiner de plus près les basculements d'accent entre fins et débuts de vers pour resserrer ces conclusions.

Ce modèle rythmique est lisible partout avec une rare clarté. Soit l'hymne 4 :

* FRONTIÈRES ACCENTUELLES

1) DEus creAtoR Omnium // 2) pOlique rEctor, uEstiens // 3) dIem decOro IUmine, // 4) nOctem sopOris grAtia, /// Artus solUtos ut quIes // rEddat labOris usUi, // ...

[Ss sSs Sss// Sss Ss Sss// Ss sSs Sss// Ss sSs Sss/// Ss sSs s Ss// Ss sSs sSs...]

[1) P XP PP // 2) PP P PP // 3) P XP PP // 4) P XP XP]

En s'appuyant sur l'évidence langagière fondée sur la phonologie, ces vers ambrosiens sont reconnaissables et reproductibles par la masse des fidèles grâce au retour régulier d'unités rythmiques associant huit syllabes à trois accents toniques naturels forts, soit [8 S + 3 T]. La place des accents n'est pas fixe, mais elle n'est pas non plus flottante, les décalages ne pouvant se faire que d'un temps (syllabique) à gauche ou à droite. Une étude de réceptibilité complète devrait évidemment étudier aussi le vocabulaire et surtout les agencements de mots : comment les blocs de morphèmes étaient-ils entendus ? Quels pilotes syntactico-sémantiques nous permettraient d'indicer ce texte sur une échelle de réceptibilité ? Ce serait le sujet d'autres études.

L'évidence linguistique du IV^e siècle se place ainsi dans la continuité de l'évidence classique, telle qu'elle apparut dans l'hexamètre. Les signaux complémentaires de frontière de vers inscrits dans la *cauda* ont pris la place principale, selon un processus d'évolution propre à tous les traits de la langue, du LPC au LPT. Tous les autres signaux, qui occupaient le premier plan à l'époque classique (le plan pertinent) sont passés au second plan (le plan corrélé) vers 400. Cela signifie que des éléments d'artificialité plus ou moins grands pouvaient être également présents dans la réalisation de ces hymnes. Rien n'interdit de supposer différents ajouts, comme un éventuel contre-accent sur la dernière syllabe. Cette reconstruction, tout en satisfaisant au confort intellectuel de l'attribution de 4 accents par vers, donc d'1 accent pour deux syllabes, ne repose pas sur l'évidence langagière de la phonologie du LPT (il n'y aura aucun polyssyllabe oxyton en italien)²¹.

Cette question de l'"accent secondaire" est traitée plutôt rapidement par les spécialistes. Cf. DAG NORBERG, *Introduction*, p. 90, note 2 et *L'accentuation des mots dans les vers latins du Moyen Age*, Stockholm, 1958, p. 29 sqq. Dans ce dernier ouvrage, le savant affirme que "l'existence d'un accent secondaire n'est pas douteuse. Cela ressort par exemple du redoublement des consonnes dans l'it. *tollerare, rinnovare, seppelire...*", en s'appuyant sur un bref passage de V. VÄÄNÄNÄN, *Introduction au latin vulgaire*, Paris, 1967, par. 46. Mais la linguistique diachronique ne part pas forcément d'un tel point de vue : les causes du redoublement consonnantique sont analysées tout aussi bien en raison du réaménagement de la relation intra-syllabique voyelle/ consonne par rapport à la mutation vocalique. En outre, ce redoublement ne concerne qu'une partie de la *Romania*. La réalité des accents secondaires à l'époque de transition n'est attestée que dans les parlers germaniques (et dans leurs développements modernes) : ces limitations aréales et langagières doivent inviter à une prise en compte prudente de ce trait, qui relève, lorsqu'il se manifeste, plus de phénomènes d'intonation que d'accentuation. Cela revient à dire qu'il n'y avait pas en LPT de place pour un statut phonologique (trait pertinent) de cet accent. D'ailleurs, aucune langue romane, même médiévale n'est justiciable de cette description, à la différence des langues

21 .

germaniques, dont le modèle a peut-être trop influencé les théoriciens cités.

Elle devrait se placer plutôt au niveau de la performance semi-savante. Cette observation vaut pour diverses reconstructions. La remarquable régularité de la lecture métrico-rythmique établie par C. PEREZ GONZALEZ, *Métrica y lengua del rythmus 'De passione Christi Martyrum Marcellini et Petri'*, in F. STELLA (éd.), p. 77-106 repose sur l'établissement d'alternances syllabe toniques/ syllabes atones où les polysyllabes sont pourvus d'un accent secondaire qui occupe le même niveau de marquage que l'accent principal. Cette répartition est-elle le pilote d'une réalisation orale effective ? Si tel est le cas, elle détache nettement la structure du vers des accents de la parole naturelle romanophone ; en revanche, elle peut être paradoxalement plus proche de la parole naturelle germanophone. Les conditions de réceptibilité sont vraiment très différentes de celles de l'Antiquité Tardive.

Il en va de même pour l'idée que ces hymnes auraient pu aussi être chantées en respectant l'ancien système quantitatif en suivant alors les règles d'une interprétation musicale²². Je ne crois pas qu'une telle performance ait été concevable en pleine crise milanaise pour toutes les raisons sociolinguistiques précédemment énumérées. Mais il tout à fait concevable, vu le prestige d'Ambroise, de Milan, du catholicisme et de la tradition, vu aussi la part de rémanences phonologiques inhérentes à ces temps de transition, qu'en d'autres circonstances plus calmes une telle réalisation ait eu lieu. Il faudrait dans ce cas parler de diglossie musicale. Mais alors, et d'une manière générale, on quitte la logique interne de l'évolution langagière des formes pour passer à la logique externe de la création musicale, ce qui est une question différente.

CONVERGENCES PHONOLOGIQUES

Bien entendu, interpréter comme je viens de le faire les conditions de réceptibilité maximale du dimètre ambrosien revient à mettre en exergue les structures les plus solides, mais aussi les plus élémentaires possibles. On ne peut qu'être frappé alors des éléments de convergence des solutions poétiques trouvées, au moment de la genèse de l'Europe, au-delà de différences langagières apparemment insurmontables, en domaine latin et en domaine germanique. Les langues germaniques, langues à système vocalique quantitatif, ont forgé des formes poétiques fondées sur l'alternance accentuelle. La latinophonie tardive, originellement et encore partiellement bâtie sur un système vocalique quantitatif a inventé des formes poétiques dont les principes mélodiques sont très proches. Cette convergence entre les principes du vers germanique primitif et du vers latin tardif peut-elle rendre compte de certains aspects de pièces poétiques mérovingiennes fort modestes ?

²² . C'est l'hypothèse séduisante d'A. RUSCONI, *Note sulla tradizione esecutiva degli inni*, in F. STELLA, *Poesia dell'alto medioevo*, p. 421-442.

La relecture des poèmes de Chilpéric ou d'Auspice de Toul justifierait une telle observation. Les essais de création du souverain mérovingien n'ont résisté ni aux moqueries de Grégoire de Tours, ni à l'agacement de Dag Norberg. Pourtant en se bornant à un schéma fondé sur l'évidence phonologique, on obtient des constructions assez régulières :

1. *Deus mirande uirtus alma / in sanctis proceribus !//*
Armatus saltim currit aulis / undique coetu gentium.//
2. *Crispantibus ausisti nimphis/ fontem ex undis turgidis://*
Ab gente sensu rudentem/ segregasti Medardum antistitem.//

ACCENTS TONIQUES NATURELS :

[1) Ss sSs Ss Ss / s Ss sSs// 2) sSs Ss Ss Ss/ Sss Ss Sss// 3) sSss sSs Ss/ Ss s Ss Sss// 4) s Ss Ss sSs/ ssSs sSs sSss]

NOMBRE DE SYLLABES :

[1) 16 // 2) 16 // 3) 18 // 4) 19]

La prononciation mérovingienne, même soignée, ne correspondait pas forcément exactement au décompte graphique. Une question insuffisamment posée est celle de la réalisation orale de ces textes mérovingiens. C'est évidemment une entreprise difficile pour laquelle on peut s'appuyer sur la phonétique historique, sur la dialectologie et sur la sociolinguistique, notamment à la lumière des travaux de R. WRIGHT, *Late latin and early romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool, 1982. En prononciation naturelle de la fin du VI^e siècle, le décompte syllabique de divers mots changerait : *Deus*, 1 ; *procer(i)bus*, 3 ; *undiqu(e) coetu*, 4 ; *gen(ti/ts)um*, 2 ; *crispant(i)bus*, 3 ; *font(em) ex*, 2 ; *turg(i)dis*, 2 ; *segr(eg)asti*, 3 ; *Medard(um) antist(i)tem*, 5. Du coup, la numération syllabique deviendrait : [14 // 14 // 14 // 16]. Ces vers, plus compacts, s'en trouveraient mieux rythmés, fût-ce de façon élémentaire.

On constate que ces premiers vers comptent 16 à 19 syllabes, et chacun 6 à 7 accents, ces derniers fortement marqués, étant donné ce que l'on sait du surrenforcement de l'accent de mot en LPT2 du Nord de la Gaule. Les syllabes et les accents se répartissent assez régulièrement entre deux sortes d'hémistiches : [4 + 3 // 4 + 3 // 3 + 3 // 3 + 3]. La fin de vers est soulignée par un PP. Ces observations invitent à deux conclusions. D'abord les critiques acerbes du Tourangeau montrent qu'il a jaugé ces vers par rapport à des hexamètres en se référant au nombre de syllabes. Cette interprétation convient mieux à l'hypothèse d'une réalisation orale sans orthoépie, 14/ 16 étant plus proche d'un décompte syllabique hexamétrique que 16/ 19. C'est en partant de ce décompte qu'il a vainement cherché une métrique classique. Ensuite, le patron de ces vers se trouve peut-être tout autant dans le rythme du vers germanique primitif que dans celui du vers latin, ancien ou moderne.

Je renvoie aux mises au point de G. SCARDIGLI, *Il metro germanico delle origini*, in F. STELLA (éd.), *Il verso europeo*, p. 35-45 et de M. MELI, *Il verso lungo della poesia germanica antica, ib.*, p. 47-57. Pour se faire une idée concrète de l'association entre la contrainte et la variabilité dans les vers de très vieux germanique, on se reportera avec intérêt aux déchiffrements minutieux d'A. CREPIN, *Beowulf. Edition diplomatique et texte critique, traduction française, commentaire et vocabulaire*, t. 1, Göppingen, 1991, *Poétique*, p. 383 sqq. C'est l'occasion de saisir quel schéma rythmique interne (le matricage en mémoire de la parole maternelle) est venu interférer avec la composition du mérovingien. Chilpéric entendait et pensait son latin tardif (il était bilingue) à travers le quadruple filtre de l'hymnodie chrétienne, de la parole quotidienne latine, de son francique, et vraisemblablement des chants *barbara et antiquissima* de sa tradition ethnique. Cette confluence a déjà été soulignée par J. FOURQUET, *Le vers des langues germaniques est-il d'une autre nature que le vers des langues romanes ? Vers néerlandais et vers français*, in D. BUSHINGER (é.), *J. Fourquet. Recueil d'études*, t. 1, Amiens, 1980, p. 551-566. La relative liberté quant au nombre de syllabes (prétoniques) du vers allemand ancien rendrait assez bien compte des écarts (réduits) du nombre de syllabe de ces hymnes. On peut également se demander quelles furent les interférences entre la règle rythmique établie par A. Heusler (le fameux *tonbeugung*) et ces réalisations mérovingiennes.

Ces convergences font en quelque sorte de la poésie des siècles de transition une poésie de l'intensité rythmique. Ce caractère conduit à l'émergence directe de la cadence épique, si caractéristique du vers en très vieux français des premières *Chansons de geste*.

Chanson de Roland, laisse 89, vers 1127-1131 :

Les accents principaux sûrs sont indiqués par le soulignement.

"Saignurs baruns, Carles nus laissa ci ; / /

Pur nustre rei devum nos ben murir. / /

Crestientez aidez a sustenir ! / /

Bataille avrez, vos en estes toz fiz. / /

Kar a vos oiz veez les Sarrazins..."

A côté des caractérisations en synchronie de ces vers, l'étude en diachronie longue permet de percevoir la continuité profonde avec la poésie rythmique latine tardive et avec la poésie germanique primitive, parce que leur accent tonique très fort contribue non seulement à leur oralité si spécifique, mais d'une certaine façon induit même la constitution des phrasèmes si particuliers de ce style. A ce titre, en dépit du changement de langue et de culture, la continuité avec l'Antiquité Tardive et le très haut Moyen Age est plus grande qu'il n'y paraîtrait.

VI] ABREVIATIONS/ TERMINOLOGIE

CRD : Cas Régime Direct (AFC)

CRI : Cas Régime Indirect (AFC)

HL : *High Level* (niveau éduqué)

LL : *Low Level* (niveau spontané)

LPC : Latin Parlé d'époque Classique [-200 / + 200]

LPT : Latin Parlé Tardif [III^e-VII^e siècle]

LPT1 : LPT de phase 1 [III^e-V^e siècle] (LPT «impérial»)

LPT2 : LPT de phase 2 [VI^e-VII^e s.] (LPT «mérovingien» en Gaule ; «wisigothique» en Espagne ; «lombard» en Italie).

PR : Protoroman (VIII^e s.).

PC : Protocatalan

PCS : Protocastillan

PF : Protofrançais

PI : Protoitalien

PO : Protooccitan

ZT1 : Zone Transitionnelle 1 [150-250] (du LPC au LPT1).

ZT2 : Zone Transitionnelle 2 [450-550] (du LPT1 au LPT2).

ZT3 : Zone Transitionnelle 3 [650-750] (du LPT2 au PR).

PF : Protofrançais (VIII^e s.).

AFC : Ancien Français Classique (IX^e-XIII^e s.).

AFT : Ancien Français Tardif (XIV^e-XV^e s.).

ZT4 : Zone Transitionnelle 4 [1250-1300] (de l'AFC à l'AFT).

SN : Syntagme Nominal

SV : Syntagme Verbal

Abl : Ablatif

Acc : Accusatif

Dat : Datif

CATT : Complément d'Attribution

COD : Complément d'Objet Direct

CRD : Cas Régime Direct

CRI : Cas Régime Indirect

VII] ELEMENTS DE REFERENCE

- ADAMS JN, 1977, *The Vulgar Latin of the letters of Claudius Terentianus*, Manchester.
- ANGENENDT A., 1999, *Die Christianisierung Nordwesteuropas*, in C. STIEGEMANN, M. WEMHOFF (éd.), *Kunst und Kultur*, t. 2, vol. 2, p. 420-433.
- AT SMA A., 1989, *La Neustrie. Les pays du Nord de la Loire de 650 à 850*, Sigmaringen.
- AUERBACH E., 1958, *Literatursprache und Publikum in der lateinischen Spätantike und im Mittelalter*, Berne.
- AUROUX S. (éd.), 1998, *L'hyperlangue brésilienne*, *Langages*, t. 130.
- BANNIARD M., 1975, *Le lecteur en Espagne wisigothique d'après Isidore de Séville : de ses fonctions à l'état de la langue*, in *REAug*, t. 21, p. 112-144.
- , 1980a, *Le haut Moyen Age Occidental*, Paris.
- , 1980b, *Géographie linguistique et linguistique diachronique : Essai d'analyse analogique en latin tardif et en occitano-roman*, in *Via Domitia*, Annales de l'Université de Toulouse-II, t. 24, p. 9-43.
- , 1985, *Vox agrestis : quelques problèmes d'élocution de Cassiodore à Alcuin*, in *Etudes Antiques, D'Hippocrate à Alcuin*, n° spécial de *Trames*, p. 195-208.
- , 1986, *Théorie et pratique de la langue et du style chez Alcuin : rusticité feinte et rusticité masquée*, in *Francia*, t. 13, p. 579-601.
- , 1988, *Saint Jérôme et l'elegantia d'après le De optimo genere interpretandi (ep. 57)*, in YM DUVAL (éd.), *Jérôme entre l'Orient et l'Occident*, Paris, 1988, p. 305-322.
- , 1989, *Genèse culturelle de l'Europe, V^e-VIII^e siècle*, Paris.
- , 1991a, *Naissance et conscience de la langue d'oc (VIII^e/IX^e siècles)*, in M. ZIMMERMANN (éd.), *La Catalogne et la France méridionale autour de l'an mil*, Barcelone, p. 351-361.
- , 1991b, *Normes culturelles et réalisme langagier en Lusitanie au VI^e siècle : Les choix de Martin de Braga*, in *Actes du XIV Centenario del Concilio III de Toledo 589-1989*, Tolède, 1991, p. 661-676.
- , 1991c, *Rhabanus Maurus and the Vernacular Languages*, in R. WRIGHT (édit.), *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*, Londres et New-York, p. 164-174.
- , 1992a, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris.
- , 1992b, *Latin et communication orale en Gaule : le témoignage de la Vita Eleggii*, in J. FONTAINE, J. HILLGARTH (éd.), *L'Europe au VII^e siècle : changement et continuité*, Londres, p. 58-86.
- , 1992c, *La rouille et la lime : Sidoine Apollinaire et la langue classique en Gaule au V^e siècle*, in *Mélanges J. Fontaine*, Paris, p. 413-427.
- , 1993a, *Latin tardif et français pré-littéraire : observations de méthode et de chronologie*, in *BSL*, t. 88, p. 139-162.
- , 1993b, *Les deux vies de saint Riquier : du latin médiatique au latin hiératique*, in *Médiévales*, t. 25, p. 45-52.
- , 1994, *Seuils et frontières langagières dans la Francia romane du VIII^e siècle*, in J. JARNUT (éd.), *Karl Martel in seiner Zeit*.

- , 1995a, *La cité de la parole : théorie et pratique de la communication latinophone chez saint Augustin*, in JS, p. 283-306.
- , 1995b, *Ablatif instrumental et cas régime (indirect) : sur la restructuration du latin tardif au protofrançais (III^e-VIII^e s.)*, in *Lalies*, ENS (Paris), p. 227-242.
- , 1995c, *Latin tardif et latin mérovingien : communication et modèles langagiers*, in REL, t. 73, p. 213-230.
- , 1996a, *Oralité et formes marquées : expressivité et changement langagier*, in CL. MOUSSY (éd.), *Lingua latina*, 5, *L'oralité en latin (coll. de Paris-IV)*, Paris, p. 69-83.
- , 1996b, *Latin tardif et langue d'oc : de quelques témoignages sociolinguistiques*, in JC FAUCON (éd.), *Actes du colloque Languedoc et langue d'oc*, Toulouse, p. 33-46.
- , 1998a, *Diasystèmes et diachronies langagières du latin parlé tardif au protofrançais III^e-VIII^e s.*, in J. HERMAN, éd., *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tübingen, p. 131-153.
- , 1998b, *Variations langagières et communication dans la prédication d'Augustin.*, in G. MADEC (éd.), *Augustin prédicateur (395-411)*, Paris, p. 73-93.
- , 1999a, *Latin vulgaire ou latin parlé ? Question de nom, question de modèle*, in CER, *Nouvelle Série*, p. 57-69.
- , 1999b, *Conflits culturels et compromis langagiers en Occident latin : de la crise culturelle à l'invention linguistique (III^e-IX^e siècles)*, in E. CHRYSOS, I. WOOD (éd.), *East and West : Modes of Communication*, Leyde-Boston-Köln, p. 223-242.
- , 1999c, *Blocs archaïques dans la syntaxe de Raoul de Cambrai*, in *Champs du signe*, t. 10, p. 11-19.
- , 2000a, *Apport de la phonologie diachronique à l'histoire des formes poétiques des IV^e / IX^e siècles.*, in F. STELLA (éd.), *Poesia dell'alto medioevo europeo : manoscritti, lingua e musica dei ritmi latini*, Florence, 2000, p. 139-155.
- , 2000b, *Le latin mérovingien, état de la question*, in M. PARISSÉ (éd.), *Les historiens et le latin médiéval*, Paris, p. 17-30.
- , 2000c, *Credo et langage : les missions de saint Boniface*, in A. DIERKENS (éd.), *Voyages et voyageurs en Occident au Moyen Age (VI^e-XI^e s.)*, Bruxelles, 2000, p. 133-156.
- , 2001a, *Normes et usages mérovingiens : graphie et parole, 650-750*, in L. BIEDERMANN (éd.), *Histoire de la langue. Graphies, normes et usages (Paris III/ Paris XIII/ INALF)*, Paris, p. 1-32.
- , 2001b, *Causes et rythmes du changement langagier en Occident Latin (III^e-VIII^e s.)*, in M. MATHEY (éd.), *Le changement linguistique. Evolution, variation, hétérogénéité*, Neuchâtel, p. 85-99.
- , 2001c, *Changement de langue et changement de phase (VII^e / VIII^e s.) en Occident Latin*, in CL. MOUSSY (éd.), *De lingua latina nouae quaestiones*, Louvain-Paris, p. 1021-1031.
- , 200a, MD GLESSGEN (éd.), *Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes*, in *Handbuch der romanische Sprachwissenschaft*, sous presse à Tübingen.
- , 200b, *Quelques exemples de compromis morphologiques au VIII^e s. en Francia*, in M. MOSTERT (éd.), *Actes de la Table Ronde sur Literacy/ illiteracy, Utrecht Juin 1999*, sous presse à Amsterdam.
- , 200c, *Action et réaction de la parole latinophone : démocratisation et unification (III^e-V^e siècle)*,

- in JM CARRIE, N. DUVAL, G. CANTINO-WATAGHIN (éd.), *Antiquité Tardive et "démocratisation de la culture"*, mise à l'épreuve du paradigme, sous presse dans l'*Antiquité Tardive*.
- , 200d, *Diasystème latinophone et interactions communicationnelles (III^e-VIII^e s.)*, in J. FRANÇOIS (éd.), JOURNÉE D'ÉTUDE DE LA SLP, *Les langues de communication : Quelles propriétés structurales préalables ou acquises ? (Paris, Janvier 2001)*, sous presse dans le BSL.
- , 200e, *La réception des carmina auliques : niveaux de latinité et niveaux de réception à la fin du VIII^e siècle.*, in J. JARNUT (éd.), Actes du colloque *Am Vorabend der Kaiserkrönung 799-1999*, Paderborn, 27-30/ 10/ 99, sous presse à Paderborn.
- BECKMANN G., 1963, *Die Nachfolgekonstruktionen des instrumental Ablativs im Spätlatein und im Französischen*, Tübingen.
- BERGE P., POMEAU Y. (éd.), 1995, *Le chaos*, Dossier de *Pour la science*, 1, Paris.
- BEUMANN H., *Gregor von Tours und der sermo rusticus*, in *Festschrift M. Braubach*, Münster, 1964, p. 69-98.
- BIBER D. & ALII, 1998, *A grammar of spoken and written English*, Londres.
- BLANCHE-BENVENISTE CL., 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Paris.
- BONFANTE G., 1969, *Quando si è incominciato a parlare italiano ? Criterii fonologici*, in *Festschrift W. Von Wartburg*, 1969, p. 21-46.
- BORST A., 1957, 1958, *Der Turmbau von Babel, Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker*, t. 1, Stuttgart, 1957 ; t. 2, *ib.*, 1958.
- BROWN P., 1978, *The Making of Late Antiquity*, Berkeley.
- , 1981, *The cult of the saints. Its rise and function in latin christianity*, Chicago.
- , 1992, *Power and Persuasion in Late Antiquity*, The Univ. of Wisconsin Press.
- , 2001, *La vie de saint Augustin*, Paris.
- BRUN-TRIGAUD G., 1990, *Le croissant : le concept et le mot. Contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIX^e siècle*, Lyon.
- CALBOLI G., 1992, *Bemerkungen zu einigen besonderheiten des merowingisch-kearolingischen Latein*, in M. ILIESCU, W. MAXGUT, LV/LT III, p. 41-59.
- CALVET LJ, 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques* (2^e éd.), Paris.
- CAMERON A., 1991, *Christianity and the rhetoric of Empire. The development of Christian discourse*, Berkeley-Los Angeles-Oxford.
- CARRIE JM, ROUSSELLE A., 1999, *L'empire romain en mutation. Des Sévères à Constantin*, Paris.
- CHANGEUX JP, 1982, *L'homme neuronal*, Paris.
- CHARPIN F., 1977, *L'idée de phrase grammaticale et son expression en latin*, Paris.
- , 1989, *Les finales homonymes dans les discours latins*, in *RIS*, t. 25, p. 65-108.
- , 1990, *La distribution de l'accent tonique dans la phrase latine*, in *RIS*, t. 26, p. 9-46.
- CHOMARAT J., 1982, *Grammaire et rhétorique chez Erasme*, Paris.
- COLLINS, 1990, *Literacy and the Laity in early medieval Spain*, in R. MC KITTERICK, *Literacy*, p. 109-133.
- , 1999, *The Arab conquest of Spain, 710-797*, Oxford.
- COSERIU E., 1973, *Sistema, norme y habla* in *Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid,

p. 11-113.

1977, *Estudios de lingüística románica*, Madrid.

---, 1992, *Competencia lingüística, Elementos de la teoría del hablar*, Madrid.

---, 2000, *L'homme et son langage*, Louvain.

DIAZ Y DIAZ M. C., 1992, *El latín de España en el siglo VII. Lengua y escritura según los textos documentales*. in J. FONTAINE, N. HILLGARTH, *Le septième siècle*, p. 25-40.

---, 1998, *La transición del latín al romance en perspectiva hispana*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione*, p. 155-172.

DUVAL Y., 1988, *Après des saints corps et âmes. L'inbumation "ad sanctos" dans la chrétienté d'Orient et d'Occident du III^e au VII^e siècle*, Paris.

EDWARDS C., 1994, *German vernacular literature : a survey*, in R. MCKITTERICK (éd.), *Carolingian culture*, p. 140-170.

FALKOWSKI R., 1971, *Studien zur Sprache der Merowingerdiplome*, in *Archiv für Diplomatik*, t. 17, p. 1-125.

FISHMAN J., *Sociolinguistique*, Paris, 1976.

FLOBERT P., 1999, *Le mythe du latin dit "vulgaire"*, in B. BUREAU, C. NICOLAS (éd.), *Moussylanea*, 1998, p. 401-410

FONTAINE J., 1983 *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique (2)*, 3 vol., Paris.

---, 1987, *Une révolution littéraire dans l'Occident latin : les Confessions de saint Augustin*, in *Saint Augustin*, BLE, t. 88, p. 173-193.

FOURQUET J., 1980a, *La "grande lacune". Comment la réduire ?*, in D. BUSHINGER (éd.), *J. Fourquet, Recueil d'études*, 2 vol., Amiens, p. 365-372.

---, 1980b, *Pour une reconstruction structurale des enseignements de phonétique historique*, *ib.*, p. 382-394.

FRANK B., HARTMANN J., SELIG M. (éd.), 1993, *Le passage à l'écrit des langues romanes*, Tübingen.

GAENG P., 1977, *A Study of Nominal Latin Flections in Latin Inscriptions*, Chapel Hill.

---, 1984, *Collapse and Reorganisation of the Latin nominal Flection as Reflected in Epigraphic Sources*, Potomac.

---, 1992, *La morphologie nominale des inscriptions chrétiennes de l'Afrique*, in M. ILIESCU, W. MAXGUT, *LV/LT III*, Tübingen.

GEARY P., 1989, *Naissance de la France. Le monde mérovingien*, Paris.

GLEICK J., 1989, *La théorie du chaos. Vers une nouvelle science*, Paris.

GOODY J., 1977, *The domestication of the salvage mind*, Cambridge.

GRAUS F., 1965, *Volk, Herrscher und Heiliger im Reich der Merowinger*, Prague.

GREEN JN, 1991, *The collapse and replacement of verbal inflection in Late Latin/ early Romance : how one would know ?* in R. WRIGHT (éd.), *Latin and the romance languages*, p. 83-99.

GUYON J., 1987, *Le cimetière aux deux lauriers, Recherches sur les catacombes romaines*, Paris.

HAUG W., 1997, *Vernacular Literary Theory in the Middle Ages, The German Tradition, 800-1300, in its European Context*, Cambridge.

HEINZELMANN M., 1976, *Bischoffherrschaft in Gallien*, Munich.

- HENNIQUE C., 1999, *Le développement des langues régionales et l'introduction d'alphabets dans les communautés d'illettrés*, in E. CHRYSOS, I. WOOD (éd.), *East and West*, p. 205-221.
- HERMAN J., 1954, *Recherches sur l'ordre des mots dans les plus anciens textes français en prose*, in *Acta linguistica academiae scientiarum Hungariae*, t. 4, p. 69-93 et 351-379.
- , 1967, *Le latin vulgaire*, Paris.
- , 1983, *La langue latine dans la Gaule romaine*, in *ANRW*, 29/2, p. 1045-1060.
- , 1988, *La situation linguistique en Italie au VI^e siècle*, in *RLiR*, t. 52, p. 55-67.
- , 1989, *Accusativus cum infinitivo et subordonnée à quod, quia en latin tardif : nouvelles remarques sur un vieux problème*, in G. CALBOLI (éd.), *Subordination and other topics in latin*, Amsterdam, p. 133-152.
- , 1991, *Spoken and written Latin in the last centuries of the Roman Empire. A contribution to the linguistic history of the western provinces*, in R. WRIGHT (éd.), *Latin and the romance languages...*, p. 29-44
- , 1992, *Sur quelques aspects du latin mérovingien : langue écrite et langue parlée*, in M. ILIESCU, W. MAXGUT, *LV/LT III*, p. 173-185.
- et J. WÜEST (éd.), 1993, *La fragmentation linguistique de la Romania, Actes du XX^e congrès de ling. et phil. rom.*, t. 2, Tübingen, p. 000-000.
- , 1995, *Les ardoises wisigothiques et le problème de la différenciation territoriale du latin*, in L. CALLEBAT, *LV, LT IV*, p. 63-76.
- (éd.), 1998a, *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tübingen.
- , 1998b, *La chronologie de la transition : un essai*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione*, p. 5-26.
- , 1999, *Le sentiment linguistique de Grégoire de Tours*, in H. PETERSMANN, R. KETTEMANN, *LV/LT V*, Heidelberg, p. 000-000.
- HOFMANN JB, 1959, *Syntax und Stilistik*, t. 2 de la *Lateinische Grammatik*, Munich.
- JANSON T., 1991, *Language change and metalinguistic change : Latin to Romance and other cases*, in R. WRIGHT, éd., *Latin and the romance languages*, p. 19-28.
- JARNUT J. (éd.), 1994, *Karl Martell in seiner Zeit, Beibefte der Francia*, t. 37.
- JUNGMANN J., 1951-1954, *Missarum solemnina. Explication génétique de la messe romaine*, trad. fr., 3 vol., Paris.
- KOCH P., 1995, *Une langue comme toutes les autres : latin vulgaire et traits universels de l'oral*, in L. CALLEBAT, *LV/LT IV*, p. 125-144.
- KRAMER J., 1998, *Warum die Alltagssprache des 6 Jh. nicht zur Literatursprache wurde*, in J. HERMAN, 1998a, *La transizione*, p. 27-40.
- LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris.
- , 1978, *Le parler ordinaire, La langue des ghettos noirs des Etats-Unis*, 2 vol., Paris.
- , 1994, *Principles of Linguistic Change*, t. 1, *Internal Factors*, Oxford/ Cambridge (USA).
- LALIENA C., SENAC PH., 1991, *Musulmans et chrétiens dans le haut Moyen Age : aux origines de la reconquête aragonaise*, Paris.
- LAW V., 1982, *The Insular Latin Grammarians*, Woodbridge.
- LE GOFF J., 1977, *Pour un autre Moyen Age*, Paris.
- LENTNER L., 1963, *Volksprache und Sakralsprache. Geschichte einer Lebensfrage bis zum Ende*

des Konzils von Trient, Vienne.

LEVI-STRAUSS CL., 1962, *La pensée sauvage*, Paris.

LEWITT-GIBBON T., 2001, *Changing concepts of Late Antiquity : the decline and fall of Gibbonisme*, in *Association pour l'Antiquité Tardive, Bulletin n°10*, p. 33-37.

LÖFSTEDT B., 1961, *Studien über die Sprache der langobardischen Gesetze*, Stockholm.

LÖFSTEDT E., 1933, 1942, *Syntactica, Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins*, t. 1 (2è ed.), Lund, 1942 ; t. 2, 1933.

LÜDTKE H., *Die Entstehung romanischer Schriftsprachen*, in *VR*, t. 23, 1964, p. 3-21.

---, 1993a, *La reconstruction de la prononciation latine d'époque républicaine et de son évolution ultérieure*, in R. LORENZO (éd.), *Gramatica Historica e Historia da Lingua*, A coruna, p. 43-45.

---, 1993b, *Theoretische und historische Bemerkungen zum Verhältnis von Mündlichkeit und Schriftlichkeit in der mittelalterlichen Romania*, in O. WERNER (éd.), *Probleme der Graphie*, Tübingen, p. 53-61.

LURÇAT J., 2000, *Le chaos*, Paris.

MANDOUZE A., 1968, *Saint Augustin. L'aventure de la raison et de la grâce*, Paris.

MANNESY G., 1980, *Les langues de l'Afrique subsaharienne*, in J. PERROT (éd.), *Les langues dans le monde ancien et moderne*, Paris.

MARCELLO-NIZIA C., 1995, *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris.

MCKITTERICK R., 1989, *The Carolingians and the written Word*, Cambridge.

--- (éd.), 1990, *The Uses of Literacy in Early Mediaeval Europe*, Cambridge.

--- (éd.), 1994, *Carolingian culture, Emulation and Innovation*, Cambridge.

---, 1999, *Die karolingische Renovatio. Eine Einführung*, in C. STIEGEMANN, M. WEMHOFF (éd.), *Kunst und Kultur*, t. 2, vol. 2, p. 668-685.

MILLET-GERARD D., 1984, *Chrétiens mozarabes et culture islamique dans l'Espagne des VIII^e-IX^e siècles*, Paris.

MOSSE F., 1941, *Manuel de l'allemand du Moyen Age*, Paris.

---, 1945, *Manuel de l'anglais du Moyen Age*, t. 1, *Vieil-anglais*, Paris.

MÜLLER R., 2001, *Sprachbewusstsein und Sprachvariation im lateinischen Schrifttum der Antike*, Munich.

NORBERG DAG, 1966, *A quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule ?* in *Annales ESC*, t. 21, p. 346-356.

---, 1999, *Manuale di latino medievale*, a cura di M. OLDONI, Rome.

NORDEN E., 1898, *Die antike Kunstprosa vom VI Jahrhundert vor Chr. bis in die Zeit der Renaissance*, 2 vol., Leipzig.

OLIVAR A., *La predicacion christiana antigua*, Barcelone, 1991.

ONG W., 1982, *Orality and literacy : the technologizing of the word*, Londres.

OSTERREICHER W., 1995, *L'oral dans l'écrit. Essai d'une typologie à partir des sources du latin vulgaire*, in L. CALLEBAT (éd.), *LV/LT IV*, p. 145-157.

PEI M., 1932, *The Language of the Eighth Century Texts in Northern France. A Study of the Original Documents in the Collection of Tardif and other Sources*, New-York.

- PEITGEN H., RICHTER P., 1986, *The Beauty of Fractals, Images of Complex Dynamical Systems*, Berlin-Heidelberg-New York-Tokyo.
- PEREZ GONZALEZ M. (éd.), 1993, *Actas I congreso nacional de latin medieval*, Leon.
- PERIN P., 1992, *La part du Haut Moyen Age dans la genèse des terroirs de la France médiévale*, in *Le roi de France et son royaume autour de l'an Mil*, Paris, p. 225-234.
- PICARD C., 2000, *Le Portugal musulman (VIII^e-XIII^e siècle). L'Occident d'al-Andalus sous domination islamique*, Paris.
- MENENDEZ-PIDAL R., 1964, *Orígenes del Español (5)*, Madrid.
- PIETRI C. (dir.), 1995, *Histoire du christianisme*, t. 2, *Naissance d'une chrétienté 250-430*, Paris.
- , 1998, t. 3, *Les deux Eglises (430-610)*, Paris.
- , 1993, t. 4, *Evêques, moines et empereurs, 610-1054*, Paris.
- PINKER S., 1994, *The language instinct*, Londres.
- PINKSTER H., 1991, *Evidence for SVO in Latin ?* in R. WRIGHT (éd.), *Latin and the romance Languages*, p. 69-82.
- , 1995, *Word order in the Late Latin, Gesta conlationis carthaginensis*, in L. CALLEBAT (éd.), *LV/ LT IV*, p. 549-560.
- POHL W. (éd.), 1999, *Kingdoms of the Empire : The Integration of Barbarians in Late Antiquity*, Leyde-Boston-Köln.
- REICHENKRON G., 1965, *Historische Latein-Altromanische Grammatik, I Teil: Das sogenannte Vulgärlatein und das Wesen der Romanisierung*, Wiesbaden.
- RICHE P., 1973, *Education et culture en Occident barbare, VI^e-VIII^e siècles*, Paris.
- , 1993, *La christianisation des pays entre Loire et Rhin, IV^e-VII^e s.*, Paris.
- RICHTER E., 1903, *Zur Entwicklung der romanischen Wortstellung aus der Lateinischen*, Halle.
- RICHTER M., 1976, *Kommunikationsprobleme im lateinischen Mittelalter*, in *Historische Zeitschrift*, t. 222, p. 43-80.
- , 1983, *A quelle époque a-t-on cessé de parler latin ? A propos d'une question mal posée*, in *Annales ESC*, t. 38, p. 439-448.
- , 1985, *Towards a methodology of historical sociolinguistics*, in *Folia linguistica Historica*, 6/1, p. 41-61.
- , 1994a, *Oral Traditions in the Early Middle Ages*, Turnhout [Typologie, t. 71].
- , 1994b, *The Formation of the Medieval West, Studies in the Oral Culture of the Barbarians*, Dublin, 1994.
- ROLSHOVEN J., REMBERGER E., LALANDE JY, 199X, *La genèse du passé composé : une interprétation générative d'un changement de valence*, in *Cahiers de linguistique de l'Université de Caen*, sous presse.
- ROSSI M., 1999, *L'intonation. Le système du français. description et modélisation*, Paris.
- SABATINI F., 1968, *Dalla ' scripta latina rustica ' alle ' scriptae romanze*, in *Studi Med.*, t. 3, 9, p. 320-358.
- SANGA G., BAGGIO S., 1994, *Il volgare nei placiti cassinesi: vecchie questione e nuove acquisizioni*, in *Riv. Ital. di Dialettologia*, t. 18, p. 7-30.
- , 1995, *Sul vogare in età langobarda*, in E. BANFI & ALII, *Italia settentrionale : croceva di idiomi romanzi*, Tübingen, p. 247-260.

- SAS L., 1937, *The Noun Declension System in Merovingian Period*, Columbia.
- SCHIAFFINI A., 1959, *Problemi del passaggio dal latino a l'italiano (evoluzione, disgregazione, ricostruzione)*, in *Studi in onore di A. Monteverdi*, Modène, t. 2, p. 691-715.
- STEFENELLI A. 1995, *Remarques sur la structure socioculturelle du latin vulgaire protoroman*, in L. CALLEBAT (éd.), *Latin vulgaire, latin tardif IV*, Hildesheim-Zürich-New-York, p. 35-45.
- , 1998, *La base lexicale des langues romanes*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione*, p. 53-65.
- STEWART I., 1994, *Dieu joue-t-il aux dés ? Les nouvelles mathématiques du chaos*, Paris.
- STIEGEMANN C., WEMHOFF M., 1999, *Kunst und Kultur der Karolingerzeit. Karl der Grosse und Papst Leo in Paderborn*, 2 t. en 3 vol., Mayence.
- THOMAS H., 1988, *Der Ursprung des Wortes Theodiscus*, in *Histor. Zeitsch.*, t. 247, p. 295-331.
- , 1990, *Zur Geschichte von theodiscus und teutonicus im Frankenreich des 9. Jahrhunderts*, in *Beiträge zur Geschichte der Regnum Francorum*, t. 22, Sigmarigen, p. 67-95.
- TRUDGILL P., 1991, *Sociolinguistics : an introduction to language and society*, Londres.
- UDDHOLM A., 1954, *Formulae Marculfi, Etudes sur la langue et le style*, Upsal.
- VINCENT N., 1996, *Appunti sulla sintassi dell'infinito coniugato in un testo napoletano del' 1300*, in BENINCA' P., CINQUE G., TULLIO DE MAURO, N. VINCENT (éd.), *Italiano e dialetti nel tempo. Saggi di grammatica per Giulio C. Lepschy*, Rome.
- , 1999, *The evolution of c-structure prepositions and PPs from Indo-European to Romance*, in *Linguistics*, t. 37-6, p. 1111-1153.
- VAN UYTFANGHE M., 1976, *Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du français*, in *Romanica Gandensia*, t. 16, p. 5-89.
- , 1977, *Latin mérovingien, latin carolingien et scripta romana rustica, rupture ou continuité ? in D'une déposition à un couronnement, 476-800*, Bruxelles, p. 65-88.
- , 1984, *Histoire du latin, protohistoire des langues romanes et reconstruction*, in *Francia*, t. 11, p. 579-613.
- , 1987, *Stylisation biblique et condition humaine dans l'hagiographie mérovingienne, 600-750*, Bruxelles.
- , 1989, *Les expressions du type 'quod vulgo vocant' dans les textes latins antérieurs au concile de Tours et aux serments de Strasbourg : témoignages lexicologiques et sociolinguistiques de la 'langue rustique romaine'?*, ZRPh, 105, 28-49.
- , 1991, *The Consciousness of a linguistic Dichotomy (Latin-Romance) in Carolingian Gaul : the Contradictions of the Sources and of their Interpretation*, in R. WRIGHT (éd.), *Latin and the romance Languages*, p. 114-129.
- , 1994, *La Bible et l'instruction des laïcs à l'époque mérovingienne : des témoignages textuels à une approche langagière de la question*, in *Sacris erudiri*, t. 34, p. 67-123.
- , 1995, *La langue de la "Vision de Baronte" (678/679). Un spécimen de latin protoroman dans une phase cruciale de la diachronie ?*, in L. CALLEBAT, *LV/ LT IV*, p. 577-609.
- , 2000, *Rome, Romania, Germania. Recente inzichten in de genese van het Europa der talen*, in *Academia Analecta*, Bruxelles, p. 3-24.
- , 2001, *Biographie*, II,C,III,2, *Die Hagiographie, Lateinische*, col. 1236-1322 in *RAC*,

Stuttgart.

VANDELOISE C, 1993, *La couleur des prépositions*, in *Langages*, t. 110.

WEINREICH U., *Languages in Contact*, La Haye, 1953.

WOOD I., 1990, *Administration, Law and Culture in Merovingian Gaul*, in MCKITTERICK R., *The uses of literacy*, p. 63-81.

WRIGHT R., 1982, *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool.

---, (éd.), 1991, *Latin and the Romance Language in the Early Middle Ages*, Londres/ New-York.

---, 1993, *Complex Monolingualism in Early Romance*, in W.J. ASHBY ET M. MITHUN (éd.), *Linguistic Perspectives on Romance Languages*, Amsterdam/ Philadelphia, 378-387.

---, 1994, *La muerte del ladino escrito en Al-Andalus*, in *Euphrosyne*, t. 22, p. 255-268.

---, 1995a, *Early Ibero-Romance*, Newark.

---, 1995b, *L'ensemble latino-roman du septième siècle*, in L. CALLEBAT (éd.), *LV/ LT IV*, p. 103-112.

---, 1996, *Latin in Spain : Early Ibero-Romance*, in H.F. NIELSEN, LENE SCHOSLER (éd.), *The Origins and Development of Emigrant Languages*, Odense, p. 277-298.

---, 1997, *Translation between Latin and Romance in the Early Middle Ages*, in J. BEER (éd.), *Translation. Theory and Practice in the Middle Ages*, Western Michigan University, Kalamazoo. p. 7-31.

---, 1998, *Il latino : da madrelingua nativa a lingua straniera*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione*, p. 77-86.

---, 1999, *La inteligibilidad pan-romance en el siglo IX : Eulogio de Cordoba y los Juramentos de Strasburgo*, in M. ALEZA IZQUIERDO (ed.), *Estudios de historia de la lengua Espanola en America y Espana*, Valencia, p. 273-285.

---, 2000, *Latino e Romanzo : Bonifazio e il Papa Gregorio II*, in J. HERMAN, A. MARINETTI (éd.), *La preistoria del italiano*, Tübingen, p. 219-229.

ZAMBONI A., 1998, *Cambiamento di lingua o cambiamento di sistema ? Per un bilancio cronologico della transizione*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione*, p. 99-127.

---, 1999, *Dal latino tardo agli albori romanzi : dinamiche linguistiche della transizione*, in *Settimana 45*, Spolète, p. 619-698.

i. Cette structure a été clairement établie et décrite par les travaux de W.S. Allen, Accent and Rhythm, p. 46 sqq. et de J. Klausenburger, Historische französische Phonologie aus generativer Sicht, Tubingen, 1975, p. 18 sqq.